

ATTAQUE DE NICE : UNE QUATRIÈME VICTIME ALGÉRIENNE, UNE AUTRE PORTÉE DISPARUE

P. 3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Turquie ERDOGAN, UN ISLAMISTE ÉNIVRÉ PAR SES VICTOIRES

P. 5



Notre supplément
**AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE
P. 11 à 13

Les racines
du manque de confiance
au Moyen-Orient



PAR TIMUR KURAN

Professeur d'économie et de sciences
politiques à l'Université Duke

Comment éradiquer
la faim dans le monde



PAR H. ELVER* ET
J.K. SUNDARAM**

* Rapporteur spécial de l'ONU
sur le droit à l'alimentation
** Ancien Directeur Général adjoint
et coordonnateur du développement
économique et social de l'Organisation
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

La majorité silencieuse
arabe doit prendre la parole



PAR ISHAC DIWAN

Affilié à la Belfer Center's Middle East
Initiative de l'Université de Harvard
et à la Chaire d'Excellence Monde
Arabe à Paris Sciences et Lettres

Les leçons de la guerre en Irak



PAR R. N. HAASS

Président du Conseil
des relations étrangères

Industrie automobile UNE DIZAINE DE CONCESSIONNAIRES ONT PROPOSÉ DES PROJETS

P. 4



Logements AADL 2013

LES PRIX DÉFINITIFS FIXÉS EN AOÛT

P. 2



Service national

228.840

citoyens

régularisés

P. 4

Finances
Le FMI plaide
pour des réformes
économiques
d'urgence

P. 3

Logements AADL 2013 Les prix définitifs fixés en août

Moncef Wafi

Le prix définitif du logement AADL sera fixé, au plus tard, début août, mais d'ores et déjà, les souscripteurs à la formule AADL 2 seront appelés à verser la deuxième tranche soit 5 % de la valeur de leur logement, à partir de la première semaine du mois prochain, a annoncé, ce samedi, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, en marge de sa visite du chantier de la grande mosquée d'Alger. Il a précisé qu'en absence de prix définitifs, les logements réalisés à Khenchela ou Béchar ne peuvent être distribués dans l'immédiat. Quant au prix présumé du logement de ce programme, Tebboune s'est voulu rassurant excluant toute autre augmentation du prix de vente «à l'exception de celle déjà décidée, auparavant et qui est de 20% du prix du logement». Il a, également, indiqué que le prix de vente par facilités pour les souscripteurs au programme AADL 2013 sera fixé entre 6.200 et 6.500 DA par mois avec des réajustements concernant le paiement de la deuxième tranche de manière, à introduire les 20% décidés par la tutelle. Le ministre expliquera que cette hausse est dictée par celle des matériaux de construction. Cette augmentation se traduira, réellement, par une hausse du montant des versements mensuels après réception du logement, la valeur des quatre tranches à payer, avant la remise des clés restant inchangée, précisera, encore, le représentant du gouvernement. A ce propos, et en rappelant le prix des logements AADL estimé actuellement à 2,1 millions de dinars pour les F3 et 2,7 millions de DA pour les F4, le ministre a affirmé que «rien ne justifie le maintien des prix actuels alors que le coût de réalisation a fortement augmenté». Par ailleurs, il a annoncé que les souscripteurs en question pourront procéder au choix des sites de leurs logements, à travers le site de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement AADL, au plus tard, à la fin juillet, soulignant que l'Agence ne procèdera à aucune opération concernant les souscripteurs AADL de 2013, avant la remise des clés aux souscripteurs AADL de 2001 et 2002. C'est dire qu'elle prendra encore un peu plus de temps, alors que théoriquement, et selon le même ministre, le paiement de la deuxième tranche était programmé en janvier dernier avec une remise des décisions de pré-affectation en mai 2016. Rappelons que

Tebboune est monté, dernièrement, au créneau, déclarant la guerre aux sous-locations des logements AADL. En effet, et devant la prolifération des petites annonces de location-vente des logements AADL, récemment distribués aux souscripteurs 2001 et 2002, le ministre a décidé de faire le ménage. Un véritable business de la location, en deuxième main, a émergé, dont les proportions ont fait réagir la tutelle, générant des bénéfices substantiels pour des courtiers devenus spécialistes en la matière. Le ministre a indiqué, dans ce sens-là, que son département se concertait avec le ministère de la Justice en vue d'interdire aux notaires de rédiger tout contrat relatif aux logements AADL, y compris les contrats de garde-maison.

L'Etat veut mettre de l'ordre dans une formule consacrée, avant tout, aux bourses moyennes et le ministre a rappelé l'interdiction formelle de «disposer des logements AADL», menaçant les souscripteurs coupables de vente de leur appartement, de poursuite judiciaire, en plus de la dépossession de leur logement, expliquant que ces derniers avaient signé une déclaration sur l'honneur, auprès de l'AADL.

Concernant les logements LPP, Tebboune a expliqué que les souscripteurs à cette formule ne payeront pas de troisième tranche, mais ils doivent, par contre, verser la totalité du prix pour recevoir les clés de leurs logements.

Lancée en juin 2013, par le gouvernement, cette formule destinée à la classe moyenne est, longtemps, demeurée floue, notamment, sur le prix final que devra payer les souscripteurs. Jusqu'à avril dernier, ils étaient 20.201 souscripteurs à avoir reçu les notifications des sites de leurs logements. 11.965 se trouvent dans la capitale. Le nombre de demandeurs de logements LPP qui ont payé la deuxième tranche, en attente, donc, d'une pré-affectation, est de 29.971 dont 19.362 à Alger. 26.336 d'entre eux, dont 17.837 à Alger, ont choisi leurs sites. L'ENPI doit encore répondre à plus de 6.000 autres demandeurs. Cette formule n'a pas non plus échappé aux circuits informels puisque plusieurs ordres de versement pour des logements LPP ont été mis en vente en ligne.

Tebboune a souligné que son département avait demandé aux services de sécurité d'ouvrir une enquête sur le site Web ayant publié les annonces, affirmant que la loi interdisait ce genre de pratique.



Ph. APS

ANALYSE

Kharroubi Habib

A lors même que planait en core l'incertitude sur l'issue de la tentative de coup d'Etat fomentée en Turquie par un groupe de militaires, le président Recep Tayyip Erdogan était apparu certain de l'emporter sur ses adversaires à qui il a promis qu'ils seront sévèrement punis. Revenu aux commandes du pays, Erdogan a traduit sa promesse sous la forme d'une vaste opération d'épuration destinée selon ses termes à « purger » l'Etat et ses institutions de tous ceux qu'il considère comme ayant trempé dans le putsch avorté ou ayant des connivences avec ses auteurs.

Larmée et la magistrature turques sont les premiers secteurs sur lesquels est tombée la foudre présidentielle. Des milliers de militaires et magistrats tous grades et rangs confondus ont été radiés et certains mis en arrestation. Ils ne seront probablement pas les seuls à subir la vindicte du président turc qui, l'ordre constitutionnel et son pouvoir rétablis, apparaît déterminé à régler leurs comptes à tous ses ennemis réels ou perçus par lui comme tels. Parmi eux, Erdogan fait une fixation sur l'opposant en exil aux Etats-Unis Fethullah Gülen qu'il présente comme étant l'inspirateur des putschistes dont il réclame à Washington l'extradition.

Avant d'être des ennemis, Erdogan et Gülen ont été des alliés de circonstance. Les deux hommes ont mis fin à leur alliance en 2014, le premier accusant l'autre d'avoir noyauté les milieux de la justice et de la police par le biais de son mouvement politico-religieux le « Hizmet » et le second dénonçant la dérive autoritaire d'Erdogan et de son parti l'AKP. Depuis, Erdogan n'a eu de cesse de faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils lui livrent cet opposant dont il a mesuré l'étendue et l'influence dans tous les milieux turcs et en craint les conséquences pour

son pouvoir et celui de l'AKP.

En le présentant comme l'instigateur du coup d'Etat avorté, Erdogan cherche assurément à forcer la main aux Américains qui faisaient la sourde oreille avant cela à sa demande. Sa pression dans ce sens s'accompagne de la suggestion côté turc que si Washington n'entend pas cette demande c'est que les Etats-Unis ne sont pas étrangers à la crise turque et à la tentative de coup d'Etat. Le cas Gülen n'est pas la seule pierre d'achoppement dans les relations turco-américaines. Erdogan a dans la foulée du putsch avorté mis de la tension dans ces relations pour tenter de forcer Washington à ménager les intérêts nationaux et géopolitiques de la Turquie dans la région.

Outre que les autorités d'Ankara suggèrent que les Etats-Unis ont eu une attitude équivoque sur la tentative de coup d'Etat, Erdogan a ordonné l'interdiction de l'espace aérien turc aux avions américains stationnés dans les deux bases mises à leur disposition dans le pays. Qui plus est Erdogan se tourne ostensiblement en direction de la Russie qui elle a clairement et vite pris position en sa faveur dans l'épreuve de la tentative du coup d'Etat. Le président turc n'ira certes pas à la rupture avec les Etats-Unis, mais semble déterminé à leur faire prendre conscience qu'il leur faut désormais compter avec lui et à ne pas faire obstacle à sa politique aussi bien en Turquie même que dans la région.

Les Etats-Unis qui ont eu à tester l'imprévisibilité du président turc vont devoir gérer avec la plus extrême prudence leurs relations avec lui et son pays, ce qui les obligera probablement à réviser certains aspects de leur plan de recomposition géopolitique de la région qui suscitent leur opposition et leur a fait opter pour un comportement ambigu à l'égard d'acteurs agissants du processus de réalisation.

Conseil de la nation

Les lois portant statuts des officiers de réserve et du personnel militaire adoptées

Les membres du Conseil de la nation ont adopté dimanche les deux textes de lois portant statut des officiers de réserve et statut général des personnels militaires lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia et du directeur des études au cabinet du ministre de la Défense nationale, Arfi Youssef.

Dans une allocution à l'issue du vote, la ministre des Relations avec le Parlement a estimé que l'adoption de ces deux textes « renforce la place de l'Armée nationale populaire parmi les institutions constitutionnelles de l'Etat, « préserve » son image noble et honorable au vu de la mission qui lui est assignée pour la protection de la sécurité et de l'intégrité territoriale et « la met à l'abri de tout ce qui peut porter atteinte à l'honneur et à la réputation de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) ».

En vertu des deux statuts, le militaire mis à la réserve « est interdit de tout acte, déclaration ou comportement susceptibles de compromettre l'image des institutions et des autorités publiques ». Les nouvelles dispositions énoncent que « le militaire actif sur le point de cesser définitivement le service dans les rangs de l'armée et mis à la réserve exerce ses droits et libertés consacrés par les lois de la République mais reste assujetti à l'obligation de discrétion et de réserve ». Tout manquement à ce devoir de nature à compromettre la dignité et l'autorité des institutions de l'Etat, est considéré outrage ou diffamation et peut, sur demande des pouvoirs publics, donner lieu à un retrait de la médaille d'honneur ou à un dépôt de plainte auprès des juridictions compétentes conformément aux dispositions en vigueur», selon les mêmes dispositions. « Le militaire actif qui sur le point de cesser définitivement le service au sein de l'armée et mis à la réserve, qui viole

l'obligation de discrétion ou de réserve s'expose à une dégradation ». Le projet de loi portant statut des personnels militaires énonce l'obligation de réserve à laquelle doivent se conformer les militaires après avoir cessé de servir dans les rangs de l'armée. Les nouvelles dispositions assujettissent le militaire qui a cessé définitivement de servir à « l'obligation de réserve et, tout manquement à ce devoir de nature à compromettre la dignité et l'image des institutions de l'Etat et l'expose à une série de mesures » dont « le retrait de la médaille d'honneur », le dépôt d'une plainte sur demande des autorités publiques auprès des juridictions compétentes conformément aux dispositions juridiques en vigueur et enfin la dégradation».

La loi stipule que « le militaire remis à la vie civile est interdit de tout acte, déclaration ou comportement pouvant compromettre l'image des institutions et des autorités publiques ».

Finances

Le FMI plaide pour des réformes économiques d'urgence

L'Algérie doit en urgence mettre en place des réformes économiques innovantes et courageuses pour surmonter l'onde de choc de la baisse des cours de pétrole qui est en train de faire fondre ses réserves de change et le Fonds de régulation des recettes (FRR), avec un déficit de plus de 30 milliards de dollars à la fin de l'année.

Yazid Alilat



En visite à Alger dans le cadre de la revue périodique des indicateurs macroéconomiques de l'Algérie, une mission du FMI estime que le pays doit restaurer au plus vite «les équilibres macroéconomiques et revoir son modèle de croissance pour réduire sa dépendance du secteur énergétique et de la dépense publique». Selon le chef du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, Jean-François Dauphin, l'Algérie doit muscler son secteur privé, encourager les investissements privés et étrangers et accélérer la mise en œuvre de réformes pour changer son modèle économique». L'objectif étant que l'Algérie change son modèle économique qui doit passer d'un pays mono-exportateur d'hydrocarbures à un pays moins dépendant du pétrole pour sa croissance économique. «Il faut passer à une croissance plus diversifiée et tirée davantage par le secteur privé», estime-t-il. Le représentant du FMI préconise ainsi l'engagement de réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, simplifier les procédures administratives d'investissement, faciliter l'acte d'investir, de créer et de gérer une entreprise et accéder aux financements bancaires notamment pour les PME.

Il y a également le volet de la gouvernance des entreprises, l'ouverture sur l'investissement étranger, et le développement d'un système d'éducation et de formation professionnelle qui répondre aux besoins des entreprises. «Il est donc important, pour l'Algérie, de lancer le plus tôt possible ces réformes et d'encourager le secteur privé», souligne M. Dauphin qui relève, par ailleurs, que l'Algérie a suffisamment de marges de manœuvre pour effectuer une transition économique. Dans une déclaration à l'APS, il explique que «l'Algérie fait face à un choc de grande ampleur avec la dégringolade des prix du pétrole depuis deux ans et qui est probablement appelée à durer». La baisse des cours de pétrole depuis juin 2014 «a eu un effet assez rapide et fort» sur les finances publiques et sur les comptes extérieurs de l'Algérie, qui se sont dégradés d'une manière «assez significative», souligne-t-il. Le constat du FMI sur l'économie algérienne rejoint en réalité celui des experts algériens, dont M. Mustapha Mekidèche, vice-président du CNES. Dans une récente intervention à la radio nationale, il a estimé que «l'ampleur et la durée de la crise (des prix de pétrole, Ndlr) a été sous-estimée».

Ce n'est que dans la loi de finances 2016 qu'on a pris la mesure de l'ampleur de la crise», explique-t-il avant de relever que le déficit budgétaire pour 2016 sera revu à la hausse et va passer d'une prévision de 25 milliards de dollars à 30 milliards de dollars en fin d'exercice. Un gouffre, d'autant que le bas de laine du

REVOIR LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS

De son côté, Adnan Mazarei, sous-directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, estime que l'Algérie peut surmonter ce choc pétrolier grâce non seulement à ses «atouts» mais aussi «à la volonté des autorités nationales pour diversifier l'économie» qui, selon lui, «prennent la situation économique au sérieux». Sur la question que se posaient quelques experts financiers quant à la nécessité de passer par l'endettement externe, notamment par un recours à un prêt du FMI, pour financer les investissements publics, M. Mazarei a relevé que l'Algérie «n'a pas besoin d'argent. Nous sommes ici pour offrir l'assistance et les conseils d'ordre technique et économique du FMI» pour réaliser cette diversification. «C'est aux autorités algériennes qui connaissent mieux leur pays d'établir une stratégie appropriée», explique-t-il. Les deux responsables du FMI, qui ont salué la hausse des prix de l'électricité, du gaz et des carburants, introduite par la loi de finances 2016, relèvent également que l'Algérie doit adopter, en matière de subventions des produits de large consommation, y compris l'eau, l'électricité et les carburants, estiment que «cette démarche est effectivement la bonne puisque les prix ont été augmentés pour les tranches (de consommation) supérieures sans toucher les plus basses. Ce qui permet de protéger les populations vulnérables qui consomment moins d'énergie». Pourquoi ? Parce que, selon le FMI, les subventions énergétiques en Algérie sont mal réparties: 20% de la population la plus riche en bénéficient six fois plus que les 20% de la population la plus pauvre. Dès lors, il faut redistribuer ces transferts dans le sens inverse pour une meilleure gestion des subventions publiques et soutenir la demande sociale et le développement, relève-t-il encore. Mazarei est également du même avis et conforte en fait la politique budgétaire préconisée traditionnellement par les experts du FMI aux pays en difficulté financière: rogner sur les acquis sociaux en baissant les subventions publiques. «En Algérie, certaines subventions sont «problématiques», dont celles des produits énergétiques qui profitent davantage aux riches qu'aux pauvres. Pour autant, le FMI appuie la politique de subvention des prix des produits alimentaires de base et de santé.

Traite des personnes Louh répond au département d'Etat américain

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, dimanche à Alger, que le rapport du département d'Etat américain, sur la question de la traite des personnes, en Algérie «est très loin de la réalité». Dans une déclaration à la presse, en marge de l'adoption par le Conseil de la Nation, du projet de loi régissant la profession de commissaire-priseur, M. Louh a précisé que les dispositions introduites, depuis 2014, au Code pénal punissaient sévèrement la traite des personnes, soulignant que le rapport du département américain est très loin de la réalité, en Algérie. Il a ajouté, à ce propos que ce phénomène «n'existe pas en Algérie», soulignant que «les services de sécurité font état, au quotidien, de tous les crimes et délits et la Justice statue, chaque jour, sur des crimes multiples». Il a précisé que «ce qui a été enregistré, à ce jour, ne concerne qu'une affaire ou deux de ce type». L'Algérie, a-t-il rappelé, présente ses rapports annuels à l'ONU dans tous les domaines y compris sur cette question. Le 16^e rapport du département d'Etat américain, publié début juillet, avait classé l'Algérie dans la catégorie 3 regroupant des Etats qui «ne se conforment pas pleinement aux normes minimales pour l'élimination de la traite et ne font pas d'efforts pour atteindre cet objectif». Le ministère des Affaires étrangères avait noté, dans un communiqué, avec un «profond regret» ce classement, estimant que «cette appréciation, loin de résulter d'une évaluation rigoureuse de la situation, continue de puiser, surabondamment, à des sources approximatives et manquant de crédibilité et de se fonder sur des informations erronées, voire fallacieuses». La même source avait relevé, en outre, que «la note qui ne prend pas l'exacte mesure des efforts significatifs consentis par notre pays, en matière de prévention de la traite des personnes, ne rend, certainement, pas justice à la posture claire et active qui est celle de l'Etat algérien, sur cette problématique, dans son ensemble, le fléau de la traite des personnes étant un phénomène marginal, en Algérie et étranger aux valeurs et coutumes de la société algérienne».

Annulation de la cession du groupe El Khabar «Laissez la justice faire son travail»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh a refusé, hier, de commenter la décision du tribunal administratif de Bir Mourad Rais d'annuler la transaction de cession d'actifs du groupe El Khabar au profit de Ness-

Prod, une filiale du groupe Cevital dirigé par Issad Rebrab. «Je n'ai pas à commenter les décisions de la justice dont la mission consiste à appliquer la loi», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'adoption

par le Conseil de la Nation du projet de loi régissant la profession de commissaire-priseur, «Nul ne peut commenter les décisions de justice», a ajouté M. Louh qui a appelé «à laisser la justice faire son travail».

Raïna Raïkoum

Moncef Wafi

Où passer ses vacances quand on a uniquement comme bagages un délit de sale gueule, un passeport suspect et une religion explosive ? Les vacances en Algérie, ou du moins pour l'Algérie d'en bas, celle de l'arrière-cour et des douars, se limitent à rôter sous le soleil et voir les jours mourir de vieillesse. Les vacances sont un prolongement de tous les mois, des années passées à essayer de survivre pour ne pas se noyer dans un jerrican d'essence ou jouer à la roulette russe en embarquant sur un boat-people en direction d'ailleurs. N'importe où mais pas ici à attendre que ta vie arrive à son terme. Passer des vacances en Algérie, c'est mourir noyé dans des retenues d'eau, des bâches d'eau ou dans les puits puisque, historiquement, l'Algérien ne sait pas nager. Sauf dans les eaux troubles pour ceux qui ont compris comment tourne le pays. C'est se jeter dans les eaux des barrages puis couler comme une pierre inutile parce qu'il n'y a nulle part où aller ou que le maire du patelin a décidé de fermer la piscine. Comme ça, parce que personne ne rend de compte à ce peuple. Passer des vacances, c'est partir en colonie pour les plus chanceux des démunis. Dormir dans des dortoirs, serrés les uns contre les autres

pour bien sentir sa misère, se battre contre des moustiques voraces, manger un bout de pain avec de la pastèque irriguée à l'eau des

égouts et se baigner sous le regard sévère des autres estivants. C'est se bagarrer avec les parkingueurs, propriétaires de la plage, parce que vous vous faites blouser. Parce que l'Etat a décreté que les plages sont gratuites mais pas pour toi. Parce que des énergumènes forts de gourdins et d'une vengeance facile vous gâchent votre après-midi alors qu'en Tunisie on n'hésite pas à les mettre en prison. Passer ses vacances en Algérie, c'est regarder les autres s'amuser, les nantis de la République bronzer sous le soleil et profiter des priviléges gratuits que leur offre le poste de papa ou les relations de maman. C'est rêver à un visa pour la France en maudissant le soir où t'a applaudi le Portugal. C'est regretter de naître dans un pays qui te rappelle chaque jour que tu n'es qu'un citoyen de seconde zone, une statistique nationale bonne à inscrire sur les listes électorales. Passer ses vacances en Algérie, c'est cogiter pendant un mois à craindre la fermeture de ton usine ou un chômage technique. Et puis tout compte fait, il vaut mieux sacrifier des vacances dans un pays qui ne travaille jamais.

Attaque de Nice Une quatrième victime algérienne, une autre portée disparue

Une quatrième victime algérienne de l'attaque terroriste perpétrée jeudi soir à Nice (France) a été identifiée, a annoncé dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Nous avons le regret d'annoncer le décès d'une quatrième victime algérienne dans l'attaque terroriste de Nice. Il s'agit de Mme Aldjia Bouilfone épouse Bouzaouit, née le 30 juin 1974 à Ouled Belkheir (Sétif), mère de quatre enfants», a indiqué Abdelaziz Benali Chérif dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté qu'«une autre citoyenne algérienne, née à Nice, exerçant en qualité d'avocate, est portée disparue», ajoutant que «les deux ressortissantes sont immatriculées auprès du



consulat d'Algérie à Nice». «Les formalités de rapatriement en Algérie de la dépouille de Mme Aldjia Bouilfone sont engagées par nos services consulaires en coordination avec sa famille», a précisé la même source. «Le bilan provisoire des victimes algériennes tombées dans cette abominable attaque terroriste s'élève désormais à quatre», a relevé le porte-parole, ajoutant que «dix-sept corps qui n'ont pas encore été identifiés, devraient l'être à partir de mardi 19 juillet selon les autorités françaises».

Industrie automobile

Une dizaine de concessionnaires ont proposé des projets

R. N.

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, hier, qu'une «dizaine de concessionnaires ont proposé des projets d'investissements liés à l'industrie automobile». «Une dizaines de concessionnaires ont proposé des projets. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour déposer leurs projets industriels. Ils ont encore le temps pour le faire, si réellement ils souhaitent s'impliquer dans ce métier», a déclaré le ministre à la presse en marge de la séance d'adoption du projet de loi relatif à la promotion de l'investissement par le Conseil de la Nation. Le ministre a, également, précisé que l'avenir de l'activité de concessionnaire «n'est pas uniquement d'acheter et de vendre des véhicules mais d'intégrer la construction mécanique d'une manière générale dans notre pays».

Pour rappel, la loi de Finances 2014, dans son article 52, exige des concessionnaires automobiles d'installer, dans un délai maximum de trois ans, à compter de la date de publication de la LF 2014, une activité industrielle et/ou semi-industriel-elle ou toute autre activité ayant un lien

avec le secteur automobile. Les concessionnaires qui n'auront pas réalisé l'investissement dans les délais impartis se verront retirer leur agrément. La nécessité de se plier à cette disposition de la loi de Finances a été rappelée aux concessionnaires nationaux et étrangers activant en Algérie, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite à Tiaret.

Aussi, le ministre de l'Industrie a écrit, le 29 juin dernier, aux concessionnaires automobiles pour leur rappeler l'obligation de se plier aux dispositions de l'article 52 de la loi de Finance 2014 avant l'expiration du délai de trois années. Mercredi dernier, il avait indiqué que le délai arrêté à début 2017 et accordé aux concessionnaires automobiles pour créer une activité industrielle, ne serait pas prorogé.

Interrogé sur le projet 'Peugeot Algérie', M. Bouchouareb, a affirmé que le rôle du gouvernement était de «rapprocher les avis des trois partenaires» concernés par ce projet. Selon lui, «la phase la plus compliquée a été dépassée». S'agissant du projet Volkswagen, le ministre a réaffirmé qu'il était en cours, sans fournir plus de détails.

Formation dans le domaine des TIC

10 étudiants algériens en Chine

M. Aziza

Dix étudiants algériens ont été sélectionnés pour participer à la deuxième session de formation dans le domaine des TIC en Chine. Cette formation de pointe destinée à former 10 jeunes étudiants algériens est organisée par Huawei Algérie pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Algér et l'Institut national des télécommunications et de technologie de l'information et de la communication d'Oran.

Les étudiants qui ont bénéficié du programme «Algerian Seeds for the Future» sont âgés entre 18 et 25 ans sélectionnés par les deux instituts nationaux. Une sélection faite par ordre de mérite, selon les organisateurs de cette formation. Elle a pour objectif d'initier les étudiants aux nouvelles technologies de pointe dans le domaine des TIC. En effet, les étudiants seront exposés durant cette formation à des méthodes innovantes. Ils auront aussi l'opportunité d'apprendre davantage sur la riche contribution du géant chinois dans le domaine des TIC durant la

visite du siège social de Huawei à Shenzhen. Les étudiants auront également l'occasion d'assister à des cours de langue chinoise (mandarin) dans une université réputée de Pékin au début de leur séjour et bénéficieront d'une journée porte ouverte sur la culture chinoise. Un certificat de fin de formation sera remis aux étudiants dans une cérémonie de clôture qui se tiendra le 29 juillet prochain.

Leader mondial en équipements télécoms, Huawei est présent en Algérie depuis plus de 10 ans et compte bien à travers cette formation et d'autres initiatives renforcer sa coopération avec les institutions nationales et les différents acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication.

A signaler que Huawei occupe aujourd'hui la 3^e place avec environ 18% de parts de marché en Algérie. Huawei ne compte pas s'arrêter à ce niveau, et ce, avec le lancement de nouveaux produits à travers le monde, mais aussi en Algérie. A noter que les deux derniers produits du Huawei P9 | P9 Plus dotés de double caméra ont été précommandés en Algérie, avant leur lancement officiel sur le marché algérien.

Service national

228.840 citoyens régularisés

La régularisation de la situation des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014 vis-à-vis du service national se poursuit dans de bonnes conditions, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», précise la même source.

«A ce titre et depuis le début de cette opération jusqu'au 30 juin 2016, le nombre de citoyens

ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à deux cent vingt huit mille huit cent quarante (228.840) citoyens dont trois mille cent quarante et un (3.141) résidants à l'étranger». «Dans le cadre de ces mesures, six cent dix mille deux cent cinquante neuf (610.259) retardataires des classes jusqu'à 2012 ont également été régularisés pendant cette même période».

Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des citoyens que «les centres du service national, à travers tout le territoire national, continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise les personnes concernées et ce, indépendamment des calendriers de passages fixés antérieurement».

Sommet africain

Sellal appelle à parachever la création de la Zone de libre-échange continentale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé, dimanche, à Kigali (Rwanda), à l'«intensification des efforts» des Etats membres de l'Union africaine (UA) pour le parachevement de la création de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), à l'horizon 2017. «La proximité de l'échéance fixée, en 2012, par les chefs d'Etat et de gouvernement pour parachever la création de la ZLEC, à l'horizon 2017, commande l'intensification des efforts des Etats membres, en vue d'être au rendez-vous de cette importante réalisation continentale», a indiqué M. Sellal, dans une intervention, à une réunion sur le thème : «Intégration de l'Union, en particulier la Zone de libre-échange continentale». Il a réitéré, à cet égard, «l'engagement de l'Algérie à ne néanmoins aucun effort pour contribuer, efficacement et de concert avec tous les Etats membres de l'UA, à l'entreprise ultime de l'intégration de notre continent, dont la ZLEC en est le levier essentiel».

«Nous devons avoir une économie africaine solidaire pour faire face aux autres blocs internationaux», a-t-il affirmé. Le Premier ministre a indiqué, toutefois, que «plusieurs défis persistent et contrarient, par conséquent, la concrétisation de la mise en place de la ZLEC, en particulier celui de

l'appartenance simultanée d'un certain nombre d'Etats membres de l'UA, à plusieurs communautés économiques régionales (CER)». Il a souligné que le processus de négociation pour la mise en place de la ZLEC «pourrait s'avérer être un véritable levier pour redresser ces dysfonctionnements structurels des Communautés économiques régionales». «C'est dans cet esprit que l'Algérie organisera, pour faire avancer le processus, début décembre 2016, une importante rencontre d'hommes d'affaires africains intitulée : «Forum africain d'Investissement et d'Afaires : le Rendez-vous d'Algier» qui regroupera plus de 2.000 opérateurs économiques majeurs que compte l'Afrique. Cette réunion sur l'intégration de l'Union africaine, en particulier la Zone de libre-échange continentale, s'est déroulée en marge de la 27^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Le Premier ministre a, en outre, affirmé que l'Afrique est le seul continent encore soumis à une «injustice historique», car n'étant pas représenté dans la catégorie des membres permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, ayant droit de Veto. «Nous devons continuer à réaffirmer que l'Afrique

El Tarf

Décès d'un jeune homme qui s'est immolé par le feu

K.R, un jeune homme de 31 ans, célibataire de son état qui s'est immolé par le feu parce que non retenu parmi les familles relogées, lundi passé, dans la localité de Bouhalala Aissa, commune de Ben M'Hidi, Wilaya d'El Tarf est décédé, hier, des suites de ses brûlures du 3^e degré au niveau du pavillon des grands brûlés de l'Hôpital Ibn Sina à Annaba.

La victime qui habitait avec ses parents, bénéficiaires d'un logement

ment, avait construit une chambre mitoyenne à la bâtie de son père. Après l'opération de relogement qui a connu un début de contestation, ayant nécessité l'intervention de renforts importants de la Gendarmerie, les exclus de cette opération, au nombre de huit ont occupé avec leurs effets les alentours de cette cité ou toutes les constructions précaires ont été démolies alors que 34 familles ont été relogées dans des logements décents.

A. Ouelaa

Sur place, hier après-midi, le temps était au recueillement dans la cité Bouhalala Aissa, après l'annonce du décès du jeune K.R et la colère est toujours palpable chez les exclus de l'opération de relogement, dont certains nous ont montré le refus signifié à leur recours par la commission de la Wilaya sous prétexte qu'ils n'habitent pas les lieux comme mentionné par la commission à qui incombe la mission du contrôle inopiné.

Relizane

Deux morts et huit blessés dans une collision

Deux personnes sont mortes et huit autres ont été blessées, à différents degrés de gravité, dans un accident de la circulation survenu samedi soir, dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche de source hospitalière. L'accident s'est produit sur la RN 4, au lieu-dit

'Douar Chetaounia', situé entre le chef-lieu de wilaya et la commune de Oued Djemaa, suite à un télécopage entre deux véhicules utilitaires, a-t-on indiqué. L'accident a fait 2 morts: une femme, âgée de 30 ans, et une fillette (2 ans), ainsi que 8 blessés qui ont été transférés, par des

particuliers, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) 'Mohamed Boudiaf'. Un blessé, dans état grave, a été orienté vers le CHU Oran, alors que les autres, âgés entre 5 et 60 ans ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-on ajouté de même source.

Accidents de la route

11 morts et 37 blessés en 24 heures

Onze personnes ont été tuées et 37 autres blessées dans 10 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans les différentes régions du pays, selon un bilan publié dimanche par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna où sur dénombre trois morts et cinq blessés. Deux accidents de la circulation dont le plus tragique, une collision entre un camion et un véhicule léger survenue sur la RN 78 dans la commune de Guigba, a fait deux morts et trois blessés, précise la même source.

Par ailleurs, quatre personnes ont péri noyées, deux en mer et une personne dans une réserve d'eau. La wilaya d'Alger a enregistré deux décès, un jeune de 24 ans décédé noyé en mer à la plage surveillée Tarfaia (hors horaires de surveillance)

ce) dans la commune de Haraoua, et un adolescent de 16 ans dans une mare d'eau dans la commune de Maqaria. La wilaya de Béjaïa a également enregistré un décès à la plage surveillée Ouled Djemâa, dans la commune d'Aouds.

Les plongeurs de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya de Tipaza pour le sauvetage en mer de quatre personnes suivies au naufrage d'un bateau de plaisance au large du port de Tipaza. On déplore le décès d'une personne âgée de 25 ans.

Dans un autre registre, les sapeurs-pompiers ont éteint 19 incendies de forêt et de maquis et 13 incendies de récolte, enregistrés durant la même période. Les flammes ont ravagé 16 ha de forêts, 16 ha de maquis, 6.680 bottes de foin, 519 arbres fruitiers et 122 palmiers.

Turquie

Erdogan, un islamiste enivré par ses victoires

Il y a des victoires plus amères que des défaites.

Déjouer un putsch qui a fait plus de 260 morts, en fait partie.



Abed Charef

Les partisans de Recep Tayyip Erdogan, nombreux en Algérie, sont ravis. Leur champion, s'appuyant sur le peuple turc, a réussi à déjouer un coup d'Etat. Démocratiquement élu, légitime, il s'est appuyé sur la rue pour faire face aux chars, contrairement à d'autres qui ont eu recours aux chars pour réprimer la rue, répétant à longueur de journée les adeptes du nouveau sultan.

Ce nouveau modèle de démocratie séduit. Mais il ne fait pas illusion. Ses supporters sont d'abord ceux qui gravitent autour des Frères musulmans, en Turquie comme en Algérie et sur les grandes chaînes de télévision qui, comme Al-Jazeera, a assuré une couverture élogieuse des événements en Turquie. Les Frères musulmans d'Algérie sont dithyrambiques. Après avoir perdu l'Egyptien Morsi, ils n'ont plus qu'Erdogan comme preuve de leur capacité à gérer, en présentant un modèle convaincant.

Ils insistent donc sur le rôle du président turc, sur son charisme et sur sa légitimité comme facteurs essentiels de l'échec de la tentative de coup d'Etat. Ce faisant, ils occultent tout le reste : la Turquie, dans son ensemble, s'est opposée au coup d'Etat, une formule qui n'a plus guère d'adeptes à l'international. Les opposants laïcs, les plus virulents contre Erdogan, ont été les premiers à refuser le coup de force, faisant ainsi preuve d'un remarquable sens politique.

AMBITION EUROPÉENNE

Cette rhétorique primaire, mais dont l'usage est de bonne guerre, dans ces moments chauds, a l'immense mérite d'occuper les trois mots qui ont fait échouer le coup d'Etat en Turquie : démocratie, laïcité et institutions. L'armée, institution centrale au sein de l'Etat turc, a refusé d'entrer dans une logique factieuse. Elle a rapidement coupé les branches pourries, celles des putschistes, pour rester dans la légitimité institutionnelle.

Ce faisant, elle a respecté le choix démocratique des Turcs, avec tout ce que mot comporte comme ambiguïtés chez les islamistes, aussi bien chez les salafistes que chez les Frères musulmans. Les islamistes de l'AKP, héritiers du rite le plus tolérant -le hanéfite-, mêlé à un siècle de laïcité, sont très éloignés de ce qu'on peut observer chez les islamistes algériens, de Ali Belhadj à Bouguerra Soltani.

A cela, il faut ajouter un autre fac-

teur, que les adeptes d'Erdogan occultent, systématiquement : la Turquie est un Etat officiellement laïc. Ce volet de la constitution turque a joué un rôle central pour faire échec au coup d'Etat. Pour le commandement de l'armée comme pour la haute administration et l'élite politique, la référence suprême n'est pas dans le préche de l'imam du coin ou dans la fetwa, d'un quelconque Cheikh Chemseddin ; le modèle auquel aspire encore la Turquie est clairement le modèle européen. De fait, tout ce que fait la Turquie, depuis un quart de siècle, se situe dans cette perspective là : comment organiser le pays selon le modèle qui a permis à l'Europe de devenir ce qu'elle est.

GOUROU ET ADVERSAIRES POLITIQUE

L'échec d'Erdogan apparaîtra, aussi, sur deux autres volets, peu visibles aujourd'hui. Au lendemain du putsch, il a tenté de mettre en accusation un ancien allié, Fethullah Gulen, pourtant exilé aux Etats-Unis. Erdogan a, ainsi, préféré situer le conflit sur le terrain du complot, dans un monde opaque, plutôt que sur le terrain politique et économique. Il veut montrer qu'il n'a pas pour rival un homme porteur d'un projet politique différent -européen, laïc, impérial, hégémonique, peu importe-, mais une sorte de gourou, installé à la tête d'une constellation de zaouïas et d'ONG. Erdogan ne veut pas voir que la secousse qui a ébranlé son pays a ses racines en Syrie, en Irak, dans le Kurdistan, dans ses relations à Daech ou à la Russie, à Chypre, ou dans son projet d'intégrer l'Europe. Il limite la crise à une vision rudimentaire, le pouvoir maléfique d'un obscur homme de réseau, reclus aux Etats-Unis.

Le second terrain qui cache l'échec d'Erdogan est l'hégémonie de son parti, l'AKP. Quand une formation populiste de ce type devient, aussi tentaculaire, elle a tendance ànier ses propres contradictions, tout en niant les aspirations des autres minorités. Erdogan pense que l'AKP est une formule magique qui résout tous les problèmes du pays. En fait, c'est une machine qui verrouille la vie politique du pays. Jusqu'à ce que cela explose.



Turquie
Le credo de la violence
Autant la tentative de coup d'Etat militaire est condamnable au regard des principes de démocratie, autant les arrestations massives à tous les niveaux de pouvoir sont un risque majeur pour la paix en Turquie et son environnement géostratégique immédiat.



Bruxelles: M'hammed Bouzina Med

Deux thèses s'opposent sur les conséquences de la tentative de coup d'Etat avortée en Turquie : celle qui conclut à la victoire du régime politique du président Tayyip Erdogan qui sort, grâce au soutien populaire, renforcé davantage et celle qui estime que la tentative de coup d'Etat sonne le début de la fin de ce même régime politique marqué par une forte empreinte du courant islamiste de l'AKP, le parti politique de M. Erdogan. Dans les deux cas, la Turquie s'enlise dans la perspective d'une instabilité politique durable et le risque de la violence terroriste. Dans ce sens, c'est la Turquie, peuple et institutions, qui sort affaiblie et marquée par des fractures sociales et politiques dans un environnement géostratégique lui-même porteur de risques de déflagration régionale. À la contestation de l'opposition civile marquée ces dernières années par des manifestations populaires contre la tentation totalitaire du régime de M. Erdogan qui, soulignons-le, veut imposer un régime présidentiel à son pays en modifiant sa Constitution, s'ajoute une position des plus complexes, voire contradictoire, dans l'équation syrienne et ses conséquences dans toute la région du Proche et Moyen-Orient. Coincé entre sa place d'acteur majeur au sein de l'OTAN -et les devoirs de solidarité avec les décisions de l'Organisation transatlantique- et sa proximité avec les courants islamistes de ses voisins arabes et musulmans, Erdogan et son parti n'ont pratiquement aucune chance d'apaiser les contradictions de la société turque et de jouer, librement, un rôle clé pour la paix dans la région. Obéissant à la discipline de l'OTAN dans sa logique destructrice en Syrie, le régime turc s'est naturellement et ouvertement impliqué dans la guerre en Syrie. Le retour de flammes en Turquie a été immédiat : attentats terroristes, reprises de la violence des radicaux kurdes, afflux de plus de deux millions de réfugiés syriens et irakiens sur le sol turc, tension grave avec ses voisins immédiats dont la Russie pourtant partenaire économique de premier plan, relations en dents

de scie et contradictoires avec Israël, etc. Avec autant de facteurs d'instabilité et d'horizons pollués, le régime turc est, en réalité, dans une vraie impasse politique qui n'augure pas des lendemains enchantés malgré les manifestations populaires de soutien suite à la tentative de coup d'Etat de vendredi soir. Face aux Européens, la Turquie perd, là aussi, dans son ambition de les rejoindre au sein de l'Union européenne. Les opposants européens à son adhésion à l'UE disposent d'un argument supplémentaire considérable pour freiner les ardeurs du régime turc : l'UE ne peut accueillir chez elle un pays sujet à autant de risques d'instabilité politique interne et régionale. Et ce n'est pas l'engagement de Erdogan à contenir les flux migratoires vers l'Europe des réfugiés de guerre syriens et irakiens qui apportera une plus-value à la Turquie dans ses négociations d'adhésion à l'UE.

De coup, le président Erdogan a beau clamer le soutien populaire contre le coup d'Etat et la défaite de ses ennemis et adversaires, il sort plus que jamais affaibli et fragilisé en réalité et ce ne sont pas les déclarations de principe des Etats de la communauté internationale condamnant la tentative de putsch militaire qui garantiront la stabilité politique à la Turquie et au régime de Erdogan. Évidemment, la tentative de coup d'Etat militaire est condamnable parce que fondamentalement antidémocratique et naturellement violente et de tendance dictatoriale. Pour autant, en annonçant les arrestations massives au sein de l'armée, de la justice et de la haute administration turque et surtout la promesse de condamnations dans le tas, jusqu'à rétablir la peine de mort, sans le moindre début d'enquête sur le degré d'implication ou non de milliers de Turcs arrêtés n'est pas non plus démocratique et porteur d'espoir de vent de liberté, de justice et de paix dans la société turque. Dommage pour un pays qui était classé, voilà quelques années, dans le top 20 des économies les plus prospères du monde de tomber dans le cycle de la violence et les tentations totalitaires, que ce soit du pouvoir de M. Erdogan ou de ses adversaires militaires.

BOUIRA

Le réseau des eaux usées pose problème

F. H.

Des habitants du village Tikes draïne, dans la commune d'Ath Laâziz, se plaignent d'imperfections qui se sont manifestées au niveau du réseau d'assainissement. Pourtant, ce nouveau réseau, réalisé il n'y a pas très longtemps, commence à subir des dommages qui se sont matérialisés par l'éclatement de deux ou trois égouts, d'après des villa-

ges. A certains endroits du réseau d'assainissement, l'on peut constater l'éclatement des égouts laissant paraître des eaux usées et des rejets à l'air libre, engendrant des désagréments pour les habitants. «Nous souhaitons qu'il soit mis fin à ces défaillances, d'autant plus qu'avec l'arrivée des grandes chaleurs, nous serons exposés à des risques de maladies, avec tout ce que cette situation entraîne, notamment

la prolifération d'insectes qui véhiculent des infections», a déploré Ali, un villageois dont l'habitation est mitoyenne à l'un des égouts éclatés. Les habitants de ce village interpellent les responsables concernés pour parfaire ce réseau d'assainissement, en remplaçant les égouts détériorés par d'autres plus consistants, afin de mettre fin à cette situation d'inconfort et aux risques de maladies qui menacent cette population rurale.

Formation: un centre d'excellence à Lakhdaria

F. H.

Sept centres d'excellence dédiés aux professions de l'agriculture et de l'agroalimentaire assureront des formations de qualité qui s'accordent aux normes internationales dans le domaine de la formation professionnelle et de l'agricole. Ces centres d'excellence, qui seront dirigés par le secteur de la formation professionnelle, seront réalisés dans 7 wilayas du pays et devront s'accommoder aux nécessités de l'économie nationale, dans le créneau de l'agriculture qui est considéré comme l'un des éléments les plus importants du développement national. Les wilayas retenues à cet effet sont Bouira, Oran, Mascara,

Khenchela, Biskra, El Oued et Ain Deffa. La première expérience pilote sera appliquée sur l'Institut national de la formation professionnelle spécialisé dans l'agriculture (INFPS) de Lakhdaria. Cet institut d'une capacité de 400 places pédagogiques assurera des formations dans les métiers de l'agriculture. Il sera reconvertis en un centre d'excellence dans l'agriculture dès la rentrée professionnelle prochaine en septembre, selon les déclarations de M. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui l'a confirmé lors de sa dernière visite dans la wilaya de Bouira, qui lui a permis de s'enquérir des capacités de performance et de formation de cet

institut. Le centre garantira des formations dans les filières élevage, oléiculture, apiculture, céréaliculture, maraîchage et arboriculture fruitière. Ainsi, les agriculteurs de la wilaya de Bouira pourront bénéficier de formations de perfectionnements, en attendant l'ouverture d'autres centres dans les 6 autres wilayas citées. Les centres d'excellence auront à l'avenir la possibilité de contracter des conventions en partenariat avec les entrepreneurs et les agriculteurs du secteur privé. Et dans ce sens, le secteur de la formation professionnelle vient de signer une convention avec celui de l'agriculture en vue de former et de fournir de la main-d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités.

MSILA

Plus de 270 arrestations, dont 20 femmes, en un mois

Merzougui Mohamed

Le bilan d'activités des différents services relevant de la sûreté de la wilaya de Msila, durant le mois de ramadhan 2016, a été au centre d'un point de presse, animé la fin de la semaine dernière par le chef de cette institution, le divisionnaire, M. Belkacem Noureddine. Il a indiqué que 214 affaires criminelles et délictuelles furent traitées impliquant 275 personnes, dont 20 femmes et 4 mineurs.

Parmi elles, 29 ont été placées en détention préventive, 14 ont bénéficié d'une citation directe et 8 autres ont été mises en liberté provisoire. Concernant les détails de certaines affaires, on enregistre 160 affaires relatives notamment aux coups et blessures volontaires et les violences verbales. Les mêmes statistiques font état de 78 affaires d'atteinte contre les biens des personnes; il s'agit particulièrement de différents vols et de dégradation des biens d'autrui. Quant à l'ordre public, on ne signale aucune affaire puisque les différents attroupements pacifiques ayant pour objet des revendications sociales, essentiellement l'amélioration des conditions de vie, ont été réglés par la concertation et le dialogue, nous dira-t-on. En ce qui concerne les accidents de la circulation, les statistiques font état, durant le même mois, de 47 ac-



cidents ayant fait un mort et 63 blessés. Lesdits accidents étaient dus à des conduites dangereuses, vitesse excessive, dépassements dangereux et négligence des piétons.

Le conférencier N. Belkacem a fait savoir que durant le mois sacré, la police était mobilisée 24/24 sur tous les fronts et notamment au niveau des

quartiers à forte densité populationne et ce, pour protéger les personnes et les biens. Toujours dans le cadre de la prévention, 13.897 véhicules ont été contrôlés.

L'orateur a également évoqué le concours précieux de la population pour lutter contre toutes les formes de crimes et délits.

AÏN DEFLA

Plus de 2,5 millions de quintaux de pomme de terre récoltés

Plus de 2,5 millions de quintaux de pomme de terre ont été récoltés dans la wilaya d'Aïn Defla au titre de la campagne de saison entamée début juin, a indiqué hier un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette quantité a été récoltée sur une superficie de 7.800 hectares, soit près de 67% de la superficie globale destinée à la pomme de terre de saison, estimée, elle, à 11.689 ha, a indiqué le responsable du service des statistiques à la même direction, Amar

Saâdi, faisant état d'une récolte prévisionnelle de près de 3,5 millions de quintaux, pratiquement identique à celle réalisée l'année dernière (3,63 millions q). Sur ces 11.689 hectares, plus de 9.000 ont été consacrés à la pomme de terre de multiplication, a précisé M. Saâdi, faisant état de l'approvisionnement en semences de 23 wilayas du pays par Aïn Defla. Le rendement moyen a atteint 320 quintaux à l'hectare au niveau de nombre de régions au début de l'opération de récolte, a

affirmé le même responsable, précisant que la culture de la pomme de terre dans la wilaya est concentrée notamment dans les zones de Djellida, Aïn Soltane, El Amra, El Abadia, Aïn Defla et Bir Ould Khélifa. Une production globale (pomme de terre de saison et d'arrière-saison) de plus de 7 millions de quintaux est récoltée annuellement dans la wilaya d'Aïn Defla depuis 3 ans, a-t-il rappelé, faisant remarquer que l'opération de récolte de la pomme de terre de saison devrait prendre fin au courant de la première semaine d'août prochain. Quelque 35% des besoins nationaux en matière de pomme de terre sont annuellement couverts par la wilaya d'Aïn Defla, note-t-on.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 chouel 1437

El Fedjr
03h57

Dohr
12h55

Assar
16h45

Maghreb
20h08

Icha
21h44



TÉBESSA

Un contrebandier force un barrage de la police

A. Chabana

Ayant recueilli des informations selon lesquelles une personne activait dans la contrebande des cigarettes, en acheminant la marchandise frauduleuse à destination des frontières, les services de police ont dressé un barrage sur la RN 16. Le conducteur d'un véhicule a forcé le barrage. Aussitôt, une course poursuite s'est engagée. Le chauffeur de la voiture incriminée a tenté de fuir en empruntant les ruelles du quartier El Djorf à Tébessa. Peine perdue et le moyen de transport a été abandonné par

son propriétaire. La perquisition de ce dernier a permis la saisie de 36.300 paquets de cigarettes de marques étrangères. Une marchandise destinée à la contrebande. Toujours au quartier El Djorf sis au chef-lieu de wilaya, les éléments de la 3^e sûreté urbaine ont récupéré un véhicule, un tout-terrain, introduit illégalement de Libye sans papiers. Son propriétaire changeait à chaque fois de plaque d'immatriculation. Son stratagème n'a pas duré longtemps, puisque le mis en cause, âgé de 45 ans, vient d'être arrêté, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

SKIKDA

Une plage vraiment pas comme les autres

Plage magnifique située en plein milieu d'une zone humide d'importance internationale classée Ramsar, «Guerbaz», qui se trouve dans la commune de Djendel à l'est de Skikda, peut se targuer d'être un des rares sites du littoral national à proposer à ses visiteurs mer et nature vierge. Bien que prisée par les estivants depuis plusieurs années, c'est seulement cet été que cette plage, distante d'à peine 40 km de la ville de Skikda, a été officiellement ouverte à la baignade par la direction du tourisme. Ce sont surtout les estivants de Guelma, Constantine et d'Oum El Bouaghi mais aussi d'ailleurs qui fréquentent cette plage au sable doré juste au pied de montagnes densément boisées, surtout après le bitumage des routes y donnant accès. L'on parvient à Guerbaz par deux routes. La première passe via la commune de Djendel (daïra d'Azzaba). C'est une voie au tracé facile qui traverse la zone humide Guerbaz-Sanhadjia. La seconde traverse la localité montagneuse El Allia de la commune de Filfila. Cette route, qui dévale la montagne, est très sinuosa avec des virages difficiles. Sa largeur réduite permet difficilement le passage de deux voitures. Toutefois, les paysages offerts sont saisissants avec une végétation luxuriante où l'on a l'impression d'être les premiers à pénétrer ces terres vierges. Au bout de cette route, Guerbaz se découvre à ses visiteurs, tel un joyau, par sa fraîche brise marine et l'étendue infinité de la mer Méditerranée limpide.

Pour celui qui voudrait s'initier aux petits plaisirs de l'écotourisme, la zone humide Guerbaz-Sanhadjia est toute indiquée. Merveille naturelle de la wilaya de Skikda, cette zone figure depuis 2001 sur le classement Ramsar des zones humides protégées d'importance mondiale. Elle englobe 42.100 hectares s'étendant des communes Benazouz, El Marsa et Djendel (wilaya de Skikda) à Berrahal dans la wilaya voisine d'Annaba.

ALERTE SUR LES ATTEINTES À UNE AIRE PROTÉGÉE

En dépit de sa classification en zone protégée d'importance mondiale, le couvert végétal de cette zone subit de multiples agressions depuis plusieurs années, avertissent des associations dont Barik 21 pour les énergies renouvelables et le développement durable. Pour Mohamed Tebouché, président de cette association, la végétation de cette aire est en régression «sous l'action des incendies volontaires déclenchés pour en piller les richesses, de la coupe illicite des arbres et du pacage non autorisé», selon lui. Une solution rapide doit être trouvée pour stopper cette saignée dont la première conséquence sera le recul des réserves en eau superficielle et souterraine de cette zone et la migration des oiseaux qui y habitent.

GHARDAÏA

L'artisanat et l'agriculture recrutent

Pas moins de 74 projets de micro-entreprises de jeunes ont été financés à Ghardaïa, durant le premier semestre 2016, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), pour un total de plus de 341 millions DA, a-t-on appris auprès de la direction de l'agence locale de cet organisme. Ces micro-entreprises, qui œuvrent dans différents secteurs et ayant généré quelque 178 emplois permanents, sont réparties sur l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa, a fait savoir le responsable de l'agence, précisant que la majorité d'entre elles activent dans le secteur

de l'agriculture, de l'artisanat et des services. Selon le bilan de l'antenne locale de l'ANSEJ, treize de ces micro-entreprises sont créées par des femmes et ont généré une trentaine d'emplois dans le secteur de l'artisanat et services. Vingt et une de ces micro-entreprises ont été créées dans le secteur de l'artisanat, 20 autres dans celui de l'agriculture, 18 dans les services, 13 dans l'industrie et 2 dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, a-t-on fait savoir. Depuis la mise en place du dispositif de soutien à l'emploi de jeunes, plus de 46.000 micro-entreprises ont été financées dans la wilaya de Ghardaïa et ont généré plus de 11.700 emplois.

Didouche Mourad Plaidoyer pour la réalisation d'un parc de loisirs et détente

Abdelkrim Zerzouri

Attendue depuis cinq ans par la population de la commune de Didouche Mourad, la « libération » de l'ancienne tuilerie-briqueterie a fait renaître le souhait, voire le rêve, de la réalisation sur cet espace d'un parc de loisirs et détente. Squatée par un éleveur et qui a installé ses vaches sur les lieux, l'ancienne tuilerie-briqueterie, construite sur quelque 14 hectares, est aujourd'hui exempte de tout litige après l'exécution, il y a deux semaines, d'une décision de justice qui a prononcé l'expulsion de l'occupant illicite des lieux. « Exempte de tout litige », c'est ce qu'on attendait depuis de longues années et c'est ce qui fait revivre l'espoir chez la population de la commune de Didouche Mourad, qui n'a pas cessé de demander la réservation de cet espace, situé entre la nouvelle zone urbaine et la localité de Oued El H'djar, pour l'aménagement d'un parc de loisirs et détente. Dans ce sens, sept associations ont signé une pétition adressée aux autorités locales (copie en notre possession) à travers laquelle on insiste sur la « faisabilité » de ce projet, vu la position du terrain, où se trouve un « très beau petit lac » et la présence permanente d'oiseaux rares. On rappelle dans cette correspondance que « deux walises qui se sont succédé à Constantine, ainsi que l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, ont tous promis de concrétiser ce projet après le règlement du litige avec l'occupant illégal des lieux ». « La population de Didouche Mourad exprime aujourd'hui tout son espoir pour la concrétisation de ce rêve, en l'occurrence la réalisation d'un parc de loisirs et de détente sur ce lieu, pour le

grand bien de toute la wilaya de Constantine qui souffre énormément d'un déficit de ce genre d'infrastructure », soulignent les signataires de la pétition. Ajoutant que « c'est le moment pour les pouvoirs publics de tenir leur promesse ».

Contacté par nos soins, le P/APC de Didouche Mourad, Tahar Bouchemham, nous dira que toute l'assemblée adhère à cette vision. « Nous avons établi un croquis d'aménagement pour faire de cet espace un lieu de loisirs et de détente et nous allons solliciter la wilaya pour nous donner son accord à ce sujet », indique notre interlocuteur, qui n'a pas manqué de souligner qu'il faut que des investisseurs se manifestent dans ce sens. Le maire fera également part de son souhait de réaliser une auberge où l'on pourrait accueillir les visiteurs de la région. « Fiez-vous qu'il n'y a pas un seul lit à travers les six communes du nord de la wilaya, chose qui nous contraint de prendre en charge nos invités dans nos maisons en matière de restauration et les accompagner vers des hôtels à Constantine ville ou El Khroub pour les héberger », dira-t-il dans ce sillage.

Evoquant la crainte de la population de voir ce terrain détourné pour une autre vocation, le P/APC de Didouche Mourad répliquera en affirmant qu'il n'y a pas de problème de foncier pour les industriels investisseurs, s'il y en a parmi ces derniers qui veulent travailler sérieusement, citant à l'exemple « l'attribution de terrains aux investisseurs et qui sont restés nus ! ».

On rappelle dans ce contexte la dernière directive du Premier ministre qui a instruit les walises de travailler en collaboration avec les populations locales dans le cadre de la réalisation des projets du genre.

Réhabilitation de la rue Tatache

Le délai des travaux divise l'APC et la direction de l'Hydraulique

A. El Abci

L'APC de Constantine a lancé, dernièrement, une étude technique, en vue de procéder à des travaux de réhabilitation suite à l'affaissement de la chaussée de la rue Tatache Belkacem, situé juste en face du lycée Redha Houhou et donnant sur le Rhumel. Cependant, le délai des travaux fixé à pas moins de trois mois ne semble pas faire l'unanimité.

Le délai des travaux pour réparer les dommages causés au tronçon de route en question, a été avancé par l'APC de la 'ville des ponts', mais il a été considéré par le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Hamem, comme trop « long et exagéré », affirmant que « ces travaux peuvent être réalisés en l'espace de pas plus d'un mois ». Et d'expliquer que lors des travaux d'installation de caméras de surveillance, il y a plus d'une année, une petite crevasse n'a pas été comblée, et avec le temps et les précipitations, cela a provoqué un glissement de terrain, pas trop grave, d'ailleurs, dira-t-il. « A la commission de wilaya que je préside et qui est actuellement chargée des travaux de confortement du mur de

soutènement de la rue Chitour, poursuit-il, j'ai eu l'occasion de visiter les lieux et des études ont été faites dans ce cadre avec la Société de l'assainissement 'Seaco', qui sont finalisées et il ne reste que la désignation de l'entreprise qui sera chargée des travaux de réalisation, par le maire de Constantine ou son vice-président.

Car tout est prêt à l'instar du diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), de même que celui de l'assainissement relevant de la Seaco et nous disposons de toutes les solutions techniques à notre niveau ». Et de préciser, qu'il ne s'agit pas de grands travaux et je m'engage à ce que tout soit fini dans pas plus d'un mois, avec réouverture de la rue, lors de la prochaine rentrée sociale ». Pour les solutions techniques, notre interlocuteur, indique qu'il s'agit de travaux de confortement et réhabilitation de la portion de mur, qui s'est effondrée, avec aménagement de barbacanes derrière ainsi que des drains pour amener les eaux à se déverser dans l'oued du Rhumel mur, en sus, de travaux de consolidation de la voie et pas plus », conclura-t-il.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

13 chouel 1437

El Fedjr
03h46

Dohr
12h41

Assar
16h31

Maghreb
19h53

Icha
21h29



Zighoud Youcef

Les cigognes à l'origine des coupures d'électricité

A. Mallem

« C'est la faute aux nids de cigognes », nous a répondu sommairement, hier, la responsable de la communication de la Société de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) basée à Ali Mendjeli, lorsque nous lui avons fait part des problèmes de coupures de courant électrique dont se plaignent actuellement les habitants de plusieurs quartiers de la ville de Zighoud Youcef. Tout en confirmant le phénomène, elle a ajouté que le problème est pris en charge par son entreprise et que des équipes techniques de la SDE sont sur place et travaillent à régler les pannes dans le but de garantir une alimentation continue et sans interruption aux citoyens de cette ville du nord de la wilaya. Ensuite, Mme Bouhouche nous a fourni une explication technique du phénomène et de la lutte continue que mènent les techniciens pour empêcher les cigognes de bâtir leurs nids sur les poteaux électriques, provoquant des coupures de courant.

« L'explication est simple, a dit notre interlocutrice. Soit que la cigogne touche les câbles et provoque un court-circuit. Elle est automatiquement brûlée ou calcinée. Soit que dans la construction du nid, elle utilise des bouts de bois de branchage un peu long qui servent d'isolants en touchant les câbles transportant le courant électrique et provoquent l'interruption. Ce phénomène fait que nos équipes sont constamment sollicitées pour monter sur le poteau où se trouve le nid afin de couper les bouts de branchage responsables des coupures. Il faut remarquer que nos équipes techniques ne s'en prennent pas aux nids des cigognes pour les détruire, car il faut savoir aussi que ces oiseaux vont les reconstruire en un temps très court ». Voilà qui est clair.

Mais il est tout à fait compréhensible et normal que des habitants de plusieurs quartiers de la ville de Zighoud Youcef se plaignent de ces coupures intempestives du courant électrique qui surviennent depuis

Campagne pour la rationalisation de la consommation d'électricité

A. M.

Immédiatement après l'Aid El Fitr, la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de Ali Mendjeli a lancé une « campagne de rationalisation de la consommation de l'énergie électrique » qui tend à sensibiliser les usagers et les inciter à « consommer mieux pour payer moins », selon le slogan retenu pour cette campagne. Mme Bouhouche, chargée de la consommation de la SDE, annonçant que des pics de consommation sont enregistrés, en ce moment de l'année, entre midi et 16h, et le soir de 20h à 22h, nous a expliqué, hier, que les agents de la société vont essayer, à travers cette campagne, de convaincre les usagers qu'avec des gestes simples ils peuvent réduire leur facture de consommation électrique. Par exemple, a indiqué notre interlocutrice, en évitant d'utiliser en même temps tous les appareils dans les domiciles, un autre problème : la non utilisation des lampes électriques à basse énergie qui est

peut trouver dans une maison toutes les technologies engendrant le confort et des loisirs, on peut constater que la plupart des citoyens font fonctionner le four électrique avec le fer à repasser, alors que dans le même temps le frigo, le congélateur, le lave-linge et la télévision sont allumés ». Et d'indiquer qu'il est déconseillé d'utiliser tous ces appareils en même temps, surtout durant la nuit. D'autre part, elle a insisté beaucoup sur certains aspects relatifs à l'agencement des appareils en disant, par exemple, qu'il est tout à fait conseillé d'éviter de placer un congélateur à proximité immédiate d'un four à micro-ondes, façon de faire qui peut altérer le fonctionnement de l'énergie électrique. Il faut, également, acquérir une culture de maintenance, en veillant au nettoyage de la grille arrière du réfrigérateur. « Nos agents constatent, également et souvent, dans les domiciles, un autre problème : la non utilisation des lampes électriques à basse énergie qui est

A propos des accusations contre la Chambre régionale des huissiers

Suite à l'article paru dans votre journal, édition du 30/06/2016 n°6573, dans lequel nous étions nommément cités, ayant porté des accusations à l'encontre de la Chambre régionale des Huissiers de justice de l'Est, nous portons à la connaissance du public que nous avons signé une demande pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, sous l'égide de la Chambre régionale de l'Est, en vue de débattre des sujets concernant la profession.

Nous dégageons toute responsabilité quant aux accusations contenues dans l'article et confirmons n'avoir jamais demandé la publication

dudit article, ni déposé plainte contre quiconque auprès de n'importe quelle institution compétente. Nous précisons que nous n'étions ni auteurs, ni rédacteurs, ni publicateurs, ni signataires de la motion parue dans votre journal. Par ailleurs, nous confirmons que nous ne détenons aucune preuve pouvant engager la responsabilité de la Chambre régionale et par conséquent nous portons un démenti formel sur ces accusations graves et publiées par votre journal.

Maitre Kellil Ali, huissier de justice Khenchela
Maitre Zedira Djamel huissier de justice Khenchela

En possession de médicaments destinés à l'avortement

Deux hommes et une femme arrêtés par la police

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation ont neutralisé un réseau spécialisé dans la vente du Cytotec, un médicament utilisé pour l'avortement illégal. Exploitant des renseignements fiables, les enquêteurs localiseront le suspect de 30 ans, à El-Khroub où il sera arrêté dans un kiosque multiservices, en flagrant délit, car trouvé en possession de 9 comprimés Cytotec 200 mg, indique un

communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'approfondissement des investigations permettra de débusquer le principal pourvoyeur de ce médicament, un homme âgé de 30 ans, ainsi qu'une jeune femme, âgée de 26 ans, qui allait se procurer des comprimés de ce médicament jugé dangereux.

Selon des médecins, le Cytotec est un antiulcéreux qui peut

déclencher l'accouchement, et il est de fait détourné pour une utilisation dans des cas d'avortement illégitimes, alors qu'il est prouvé que ce médicament peut avoir des conséquences graves sur la maman et le bébé s'il survit à la tentative d'avortement. « Les trois mis en cause ont été présentés devant la justice », indique le communiqué de la police.

A. Z.

Encombres, saturation du trafic...

La Corniche entre fausses annonces et tares chroniques

Houari Saaïdia

L'on est allé dans la série d'engagements à la légère jusqu'à promettre une circulation fluide entre Oran et son littoral ouest pour l'été 2016, grâce à la mise en service de la nouvelle liaison autoroutière RN2-Corniche supérieure. Une annonce que contredisait pourtant de manière tranchante la cadence d'évolution de ce chantier. Pas besoin de sortir de l'Ecole Ponts Paris Tech pour conclure, aujourd'hui encore, au vu de ce qui reste à réaliser, que la nouvelle desserte montagneuse ne sera pas menée à bout de sitôt. Même pas avant la fin d'année. Mais au-delà de cette «myopie» - chez ceux-là mêmes qui sont censés être précis dans leurs projections et réservés dans leurs déclarations- dans l'anticipation de l'échéance de livraison à partir de la situation physique et le planning du chantier, le plus aberrant est ce mot trop fort : « Circulation fluide ». Dans l'absolu, comment peut-on fluidifier une voie routière arrivée à saturation en résorbant seulement une partie des points noirs, à savoir pour le cas d'espèce le segment à partir de l'entrée de Mers El-Kébir ? Il aurait été plus sage de parler d'atténuation de la pression, de désengorgement partiel du trafic. Ce qui serait déjà une bonne chose pour cette destination à grand trafic mais qui, paradoxalement, n'a jamais fait l'objet d'un projet adéquat. On n'en est pas encore là et, pour l'heure, tout le problème est comment alléger un tant soit peu la situation qui tend à s'accentuer, notamment avec le début du rush estival (les grandes arrivées des émigrés mais aussi le déferlement massif des touristes locaux, deux phénomènes qui passent d'habitude à la vitesse supérieure dès la mi-juillet : période des congés, affichage des résultats des examens...). En effet, les grosses difficultés ne font que commencer, abstraction faite des récurrents, mais sans grande ampleur, embouteillages de «week-end» et d'autres journées de pic de chaleur que connaît la Corniche depuis la fin du mois de ramadhan.

TRONÇON MERS EL-KÉBIR : LE PIRE DES POINTS NOIRS

Ce n'est pas de l'anticipation «théorique», c'est un fait. A peine l'Aïd el-Fitr passé, les plages ont été prises d'assaut, d'un seul coup. Il n'en fallait pas plus pour que la Corniche réveille ses vieux démons : les bouchons, les embûches, les manœuvres de chauffards, les jeux de cascade des motards risque-tout, la montée d'adrénaline, le bruissement des moteurs et les coups de klaxon stridents durant toute la nuit, les accidents, les disputes et bagarres, les vols à la sauvette et à la roulette... Autant d'effets directs et collatéraux - accrus par l'incivisme il est vrai- d'une route obsolète, en mal de normes et d'espace, qui ne répond plus à la demande depuis plusieurs années déjà. C'est donc du pareil au même, cette année encore, du «copier-coller» par rapport aux saisons estivales précédentes. Un peu pire même, par endroits du moins. C'est le cas notamment du tronçon de la RN2 (dite aussi route des tunnels) longeant Mers El-Kébir, précisément de Sainte-Clotide au virage de l'Escargot (dit aussi Vieux Port). Connue pour être un goulot d'étranglement, en temps normal, malgré son dédoublement sous forme d'une section autoroutière de 2,5 km il y a une vingtaine d'années, ce segment a franchi un cap en termes d'impraticabilité à cause du chantier de l'échangeur mastodonte qui s'y trouve. L'ouvrage d'art, grosse masse de béton au tablier courbé et en pente, dont la structure est presque fine et n'attend que la jonction-route pour desservir le flux, a imposé des restrictions, fort incommodantes, pour le trafic dans les deux sens. La «faute» n'est pas dans ce gigantesque pont en soi, loin de là, mais plutôt dans le fait qu'il soit fin prêt - physiquement parlant- mais non-opérationnel du fait que la nouvelle route (voie d'évitement) qu'il aura à desservir est encore en cours de réalisation. Conséquence : étant non fonctionnel, cet échangeur aux immenses poteaux d'appui implantés dans ce fut le ter-

La saison estivale ne faisant que commencer, les fausses annonces fondent au soleil l'une après l'autre. De l'interdiction des solariums, des «messieurs plages» garants d'un petit séjour sans casse-tête au bord de la mer, des camps de toile en guise d'alternative à la location immobilière, des bateaux-taxis Oran-Corniche... il n'en est rien finalement. La grosse désillusion, elle, se situe ailleurs. Sur la route, en fait.



Ph.: B. H. Karim

re-plein de la section autoroutière RN2 devient tout simplement un objet emblématique, presque un cul-de-sac. Dans l'emprise de rattraper un gros retard, suite au coup de queue du wali au détour d'une visite d'inspection au chantier, accompagné de décisions de cessation de fonction ou de fin de mission pour certains responsables du projet (aussi bien du côté de l'entreprise de réalisation ENGOA que du côté du maître d'ouvrage, la DTP, et le bureau de contrôle et de suivi BCS), l'on a oublié, ou plutôt sous-estimé, l'élément très important : la circulation temporaire.

DANS L'EMPRESSEMENT ON OUBLIE LE PLUS PRIORITAIRE

Résultat : le tronçon longeant le chantier, et même bien au-delà, s'est transformé en point noir. C'est pire qu'il ne l'était en temps ordinaire. C'est tout le segment de 2,5 km, s'étendant du poste de contrôle fixe de la Gendarmerie nationale à hauteur de Sainte-Clotide jusqu'à l'entrée de Mers El-Kébir, qui en subit les désagréments. C'est que le plan de déviation conçu pour réguler la circulation provisoirement n'a de plan que le nom. C'est plutôt un «non-plan». Si des restrictions étaient inévitables, d'aucuns ne pourraient en revanche comprendre comment on a transformé un long tronçon de voie en double-sens après la fermeture de l'autre voie, «bouffée» par le chantier, alors qu'il existe bel et bien suffisamment d'espace côté gauche (flanc opposé à la base navale, côté ancienne chapelle de Longs-Champs) pour en créer facilement une autre. Prenant enfin conscience de cette grosse bêtise, l'on a essayé de rectifier le tir à la dernière minute. Mais une sottise en chassant l'autre, la voie de dégagement fraîchement créée ne semble pas faire bon ménage avec le périmètre de sécurité de la caserne militaire d'à-côté, comme en témoignent les barrières et autres dispositifs ralentisseurs disposés anarchiquement. L'absence de signalisation temporaire adéquate (lumineuse le cas échéant, pour indiquer la déviation au niveau de cet axe très mal éclairé et qui enregistre un afflux important durant la nuit) est l'omission de trop. Si cette partie de la route donne le tour aux automobilistes, ça ne circule pas pour autant comme sur des roulettes sur le reste de l'itinéraire. Petiti analyse par parties. Le tronçon «Bastos-Pêcherie» s'encombre quotidiennement,

notamment durant la tranche horaire 11h-14h, restaurants spécialité poissons aidant, mais aussi et surtout en raison de l'entrée-sortie du port, à l'occasion des arrivées-départs des car-ferry. Le tronçon «Fort Lamoune-Sainte Clotide» oscille entre embouteillage et embouteillage à cause entre autres du chantier de confortement du massif rocheux (mise en place d'un grillage anti-éboulement sur la falaise) toujours en cours. Le tronçon «Mers El Kébir-Saint Rock» se resserre et se desserre au gré du thermomètre, du rush et des «humours» des micro-chantiers qui s'y déroulent. Et au goût des demi-mesures à l'improviste qui s'y opèrent pour défaire les bouchons.

ÇA CIRCLE MAL PARTOUT

Enfin, la Corniche supérieure, chargée malgré elle de fonctions «intérimes» qui pèsent trop sur ses frêles épaulements (utilisées en tant que déviation, détours et dérivation basculant entre le mode facultatif et le mode obligatoire imposé par le Plan Delphine de la Gendarmerie nationale aux heures de forte tension sur la desserte principale), est visiblement sous forte pression et n'arrive plus à supporter l'incommensurable flux qui se rabat sur elle dans les deux sens. Les scènes d'embouteillage qui ont lieu, tout au long de la ligne longeant El-Hassi sont entre autres symptômes du surpoids et du surmenage dont souffre ce double chemin de wilaya su-exploité. Et dans cette inadéquation entre l'offre (en termes d'infrastructures routières) et la demande (en termes de trafic réel), une batterie de scénarios-variantes, pour le moins irréfléchis, pour faire face à la saison de baignade, tombent à l'eau par une simple expérience mentale, s'auto-excluent par elles-mêmes, car heurtant la logique, le bon sens même. On en cite la variante suggérant la déviation du flux venant de «Coca», à hauteur de l'intersection CW45/CW44, vers la RN2 en passant par le CV1, chemin -plutôt sentier- grossièrement réhabilité depuis peu, traversant la localité de Mers El-Kébir dans le sens de la verticale, et qui est fort mal commode, comparativement avec l'amplitude du flux devant transiter par là. On en cite aussi la proposition «surréaliste», dont la légèreté du raisonnement est d'autant étonnante qu'elle vient d'un chef de collectivité locale, suggérant la fermeture partielle (dans un sens) de la route de la Corniche à partir de

17h. Ceci alors que les autorités locales sont engagées dans un contre-la-montre pour réceptionner le projet de la liaison autoroutière qui contournera Mers El-Kébir pour déboucher sur la Corniche supérieure. Après avoir perdu beaucoup de temps dans la phase «escalade», on prend enfin toute la mesure du retard accusé et on veut réaliser une «descente» ultrarapide du col. Avec comme objectif : atteindre la ligne d'arrivée, la livraison de l'ouvrage tout entier, «fin septembre prochain», selon la DTP. C'est en tout cas l'échéance annoncée par devant le premier responsable du secteur, Abdelkader Oualli, lors de sa dernière visite.

LA SOLUTION «PARTIELLE» QUI TARDE À VENIR

Si on avait prêté à ce projet la même attention -et, partant, le même accompagnement- qu'on lui prête depuis le pressing mis par l'actuel chef de l'exécutif local, il aurait abouti il y a bien longtemps. Et le ministre des TP ne serait pas venu le 10 mai dernier à Oran pour voir des bulldozers et des brises-roches en train de mettre à plat ce qui subsiste des 5 kilomètres du massif montagneux mais plutôt une autoroute neuve déjà en service. On n'en est pas là, pour l'instant, et il faudra prendre au mot l'engagement de livraison, bien qu'il apparaisse assez ambitieux. On met de côté la partie autoroute qui s'est presque frayée son chemin de bout en bout dans le mont, à coups d'engins et d'explosifs, et on lui ajoute l'échangeur via la RN2 qui en est aux dernières retouches. Mais qu'en est-il de la jonction en route, les deux autres ouvrages d'art entre viaduc et passage supérieur au-dessus d'un oued à sec à hauteur de Haï Ouarsenis, ainsi que l'expropriation d'une petite bande de terrain d'une propriété agricole privée sise au lieudit «Aïn Khedidja» ? Si le lot jonction en route sur près d'un kilomètre en pente ne pose pas vraiment problème, les deux autres points cités, en revanche, eux, posent quelques soucis.

Le non-règlement du dossier expropriation, dont une première proposition d'indemnisation avait été refusée par la propriétaire des lieux est source d'interrogations. Abstraction faite donc de l'achèvement de près de 20% du linéaire montagneux, d'un petit tronçon routier en guise de trait d'union entre l'autoroute et l'échangeur et de quelques «bricoles» à ce niveau, livrer le pro-

jet dans sa globalité vers fin septembre, d'après l'engagement du maître d'ouvrage, revient à dire que tous les lots qui restent seront achevés en quatre petits mois. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on aura fort à faire pour être au rendez-vous.

BATEAUX-TAXIS : TROP DE PUB POUR UN SI PETIT MOYEN DE TRANSPORT

L'idée d'une liaison maritime Oran-Corniche, qui devait être concrétisée par un projet dont l'aboutissement était - pompeusement- annoncé pour cette saison estivale, relevait plus de l'esprit politique démagogique que du pragmatisme économique. De par sa teneur et son énoncé, cette idée était venue surtout pour donner un stimulus au vieil esprit d'immobilisme, où la mer, surchargée malgré elle d'impératifs et de restrictifs, était presque interdite aux hommes pour faire la navette ou pratiquer la plaisance. La grande bleue n'était bonne, chez-nous, que pour se rincer l'œil à partir de la fenêtre de sa voiture. Mais fort peu pour faire de la plaisance et jamais pour faire un racourci. En saison estivale, la mer était un point de chute, une destination, point barre. En été comme en hiver, seul le «monomodal» urbain par voie terrestre est possible. Usée et asphyxiée, la route en corniche datant de l'ère coloniale n'en pouvait plus. A part le dédoublement d'un tronçon de 2,5 km à hauteur de Mers El-Kébir et la mise en place d'un filet anti-éboulement sur le talus, aucune opération sérieuse pour la mise à jour de cette desserte n'a été faite jusqu'ici. Même l'action impérative et impérieuse d'élargissement de l'axe entre l'usine désaffectée de la SNTA (ex-Bastos) et le tunnel, pour défaire le goulet d'étranglement qui s'y forme à chaque flux, n'a pu être menée par les pouvoirs publics, comme le suggérait une étude de la DTP, et ce devant la résistance opposée par une poignée de restaurateurs spécialité poissons, dont la plupart sont locataires chez la mairie. Un cas d'école de l'utilité publique à deux vitesses. A défaut donc de pouvoir intervenir sur le sujet, on multiplie les traitements de lifting qui n'en finissent pas : on fait, défait et refait bordures, ronds-points et balustrades, à coups de PCD. L'embouteillage demeurant donc un mal endémique de cette voie routière dont on veut cacher les rides et les tâches de vieillesse avec un grotesque maquillage rajeunissant, l'intérêt devait être porté ailleurs, vers le projet de la nouvelle Corniche supérieure. Et là, on a pour le moment un ouvrage d'art qui attend une section pour lui être raccordé et boucler la boucle du futur évitement de Mers El-Kébir. Ce n'est pas pour demain. On est donc en pleine période des grandes chaleurs sans voir venir ces fameux bateaux de transport urbain, officiellement annoncés avec tant d'effet en début d'année. Renseignement pris : «Le projet a été reporté à l'année prochaine, la plateforme portuaire et logistique n'étant pas prête pour cet été». Le problème n'est pas tant dans cette fausse annonce d'échéance que dans l'illusion d'optique qui entoure les objectifs réels de ce dispositif. Qu'on se détrempe ! Il ne peut s'agir, dans le meilleur des cas, que d'un mode de transport de plaisance, mais en aucun cas d'un moyen de transport en commun alternatif. Ce qui n'est pas rien en soi, loin s'en faut. A court terme, en tout cas, l'objectif n'en est pas de désengorger la voie routière desservant cette destination balnéaire. Pour la simple raison que deux navires de 300 places seront affrétés par l'ENTMV en phase de démarrage, soit une capacité de 600 places.

On peut multiplier ce chiffre par une fréquence de 10 rotations/jour, soit 6.000 personnes, cela reste tout de même «symbolique» par rapport à l'énorme flux quotidien moyen (plusieurs dizaines de milliers) qui transite par voie terrestre. Or, à l'avenir, si cette liaison par mer venait à être renforcée en flotte, avec en amont l'entrée en jeu d'opérateurs privés, pour répondre à une éventuelle hausse de la demande, à ce moment-là, oui, on pourrait parler de mode alternatif et de moyen d'atténuation du trafic routier.

Ils demandent le départ du SG de la direction de l'Education Trois syndicats protestent devant l'Académie



Houari Barti

Trois syndicats de l'Education, à savoir : la SNTE, le CLA et l'UNPEF se sont mobilisés, hier, pour la tenue d'un rassemblement de protestation devant la direction de l'Education d'Oran. Principal objet de ce mouvement, exiger le départ du secrétaire général de la direction de l'Education de la wilaya d'Oran, M. Heddadji Abdellah. Quelques dizaines de protestataires, principalement les membres des bureaux de wilaya des trois syndicats sus-mentionnés mais aussi des instituteurs et professeurs qui ont tenu à prendre part au rassemblement, se sont ainsi déplacés, hier, devant le siège de la direction de l'Education de la wilaya d'Oran pour faire entendre leurs voix, au premier responsable du secteur dans la wilaya et dénoncer ainsi ce

qu'ils nomment «les agissements» du secrétaire général de la direction de l'Education. Il faut dire que le directeur de l'Education de la wilaya d'Oran est déjà au courant, depuis assez longtemps, du problème qui oppose les trois syndicats au SG de la D.E., affirment les protestataires. Une lettre signée par les responsables locaux de ces trois syndicats a même été adressée à la ministre de l'Education nationale, où il est fait mention de ses agissements. Dans cette missive, dont une copie nous a été adressée, les syndicats accusent le secrétaire général de la direction de l'Education de la wilaya d'Oran, d'agissements «irresponsables» dans l'exercice de ses fonctions. On y dépint un personnage qui utiliserait «la menace à l'encontre de l'ensemble des employés du secteur», en justifiant ce comportement par «sa prétendue

connaissance personnelle avec Mme la ministre». On l'accuse également d'être responsable des «bloquages» constatés dans la gestion des affaires courantes de la direction à travers ce qui est qualifié de «ses ingérences continues et inopportunes dans l'ensemble des services». Le secrétaire général de la direction de l'Education est aussi accusé de ne «pas réagir aux préoccupations exprimées par les employés» ni «de donner suite aux dossiers qui lui sont soumis par les syndicats du secteur», ce qui a donné lieu, selon les rédacteurs de la lettre «à une situation d'impasse entre l'Administration et les partenaires sociaux». Il est à noter, enfin, que le secrétaire général de la direction de l'Education qui nous avons sollicité pour répondre à ces accusations, s'est abstenu de tout commentaire, déclinant notre invitation.

Hassi Mefsoukh

Une nouvelle zone d'activités

K. Assia

Une nouvelle zone d'activités sera créée dans la localité de Hassi Mefsoukh, «ce qui renflouera les caisses de la commune et créera de l'emploi», a noté M. Chibani président de l'APC. Le projet va s'étaler sur une superficie de 45 ha et permettra de relancer l'activité économique et développer la production locale. Cette zone sera située, selon notre interlocuteur à l'entrée du village Bouâmama. Les services concernés ont validé le dossier relatif à la création de cette zone. L'activité va englober l'investis-

ssement et les projets créés dans le cadre de soutien à l'emploi des jeunes. Dans la commune de Gdyel, 100 ha ont été consacrés à la réalisation d'une zone d'activité dédiée à l'agroalimentaire. Le président de l'APC de Gdyel espère que cela participera à atténuer le chômage et répondre aux demandes d'investissements exprimées.

Les autorités locales ont prévu la réalisation de dix zones d'activités, dans les communes qui rencontrent, également, des difficultés financières, à l'exemple de Hassi Mefsoukh, Sidi Benyebka, Hassi Bounif, Hassi Ben Okba et Tafraoui. Plus de

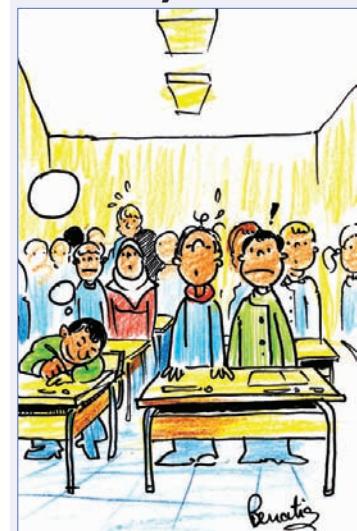
1.000 dossiers d'investissement ont été déjà déposés auprès de la direction de l'Industrie et des Mines et sont traitées, au fur et à mesure, indique-t-on.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait donné son aval pour la création de ces nouvelles zones d'activités. Les porteurs de projets doivent spécifier le type de projet, déterminer l'étude de faisabilité et surtout le coût de l'opération. Des données indispensables avant l'aval des responsables et ce, afin d'éviter que des assiettes foncières soient abandonnées ou détournées à d'autres fins.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Noum, noum !



conneries, sauf si...»

«Moi, vous me donnez l'envie d'être dans la Justice et de vous attendre au tournant», fit remarquer le plus jeune.

A chacun son rêve. Lui, veut devenir pilote, koulioume fi bled. L'autre, chef de parti politique, ragda outmanji.

Moins ambitieux, le jeune frère de cinq hitistes du quartier espère devenir retraité, mais pour avoir ce statut, il faut d'abord qu'il trouve un boulot. «C'est mon rêve, devenir footballeur et joueur dans une grande équipe étrangère, comme ça l'équipe nationale payera mes pieds en devises, voilà ce que je veux. Et toi, Alilou ?» Pensif, Alilou leur dit qu'il souhaitait d'abord devenir grand, puis être à la hauteur de la patrie et élever le pays à la hauteur des grandes nations.

Tous étaient écoliers au primaire, ils attendaient leur maîtresse qui, depuis une semaine, s'absentait à cause d'un problème de transport, paraît-il.

nous, car c'est pour nos fêtes et soirées qu'on aura besoin de toi, et le commerçant, je ne lui permetrai pas de faire rentrer des

Aïn El Bia

Incendie dans une mosquée

J. B.

ne victime, toutefois d'énormes dégâts ont été enregistrés.

Selon la Protection civile, les flammes ont ravagé 200 exemplaires du Saint Coran, 14 ventilateurs, 4 climatiseurs, un groupe électrogène, 2 haut-parleurs, des chaises...

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

14 arrestations pour une série de vols

K. Assia

tre leur forfait. Les mis en cause seront présentés au tribunal pour association de malfaiteurs et vol. Par ailleurs, 2 autres individus ont été arrêtés par les éléments de la 7^e Sûreté urbaine pour vol à l'arraché. Les malfaiteurs âgés de 29 et 31 ans, opéraient à bord d'une moto. Les policiers ont récupéré une valise contenant les objets volés dont des documents administratifs. Ils seront présentés au tribunal. D'autre part, 10 individus ont été, également, appréhendés par les policiers dans différents quartiers d'Oran pour vols qualifiés. Au total, ce sont 14 malfaiteurs qui ont été arrêtés pour vol.

Benfreha

Un mort et deux blessés dans une collision

Un tragique accident de la route ayant coûté la vie à un sexagénaire et occasionné des blessures à deux autres, dont une fillette de 4 ans, s'est produit samedi après-midi à Benfreha, a-t-on appris de la protection civile. Deux voitures de marque Re-

J. B.

Haï Es-Sabah

Un homme âgé heurté par le tram

Un homme, âgé de 80 ans a été blessé après avoir été heurté par le tramway avant-hier au niveau de Haï Es-sabah. Il a été blessé au niveau des bras et de la jambe gauche. La victime a été évacuée par les éléments de la protection civile vers le

J. B.

Un adolescent retrouvé mort à Bethioua

Une découverte macabre a été faite au niveau de la zone industrielle de Bethioua. Selon la protection civile un cadavre d'un adolescent âgé de 17 ans a été découvert sur la chaussée. Le cadavre qui ne présen-

J. B.

Prévu en septembre

Concours à l'Institut de la Pêche et de l'Aquaculture

J. Boukraa

En prévision de l'année scolaire 2016/2017, l'Institut de Technologie de la Pêche et de l'Aquaculture (ITPA) d'Oran lance un concours, pour accéder aux différents types de formations. Pour cette année, l'ITPA a ouvert des formations pour les diplômes de sous-lieutenant de Pêche et sous-lieutenant en Mécanique 2 catégories, au profit des bacheliers des filières scientifique et technique, officier en mécanique 3 catégories (niveau Terminale filières scientifique et technique), électromécanicien, technicien supérieur en Pêche et technicien supérieur en Aquaculture.

L'ITPA d'Oran est le premier institut, au niveau national, à disposer de 4 simulateurs. Ces derniers devront permettre aux armateurs de se recycler, pour acquérir de nouvelles techniques de Pêche et d'Aquaculture. Du statut d'Ecole de la Pêche, en 1981, ce Centre de formation est passé à Institut de Technologie de la Pêche et de l'Aquaculture depuis 2005, avec une vocation régionale puisqu'il a, en charge, la formation de stagiaires venant des wilayas de Mostaganem, Oran, Relizane et même Béchar.

Ils nous ont quittés hier

Barkat Lazreg, 65 ans, El-Hassi

Belhalouch Yamma, 84 ans, Boulanger

Zohrat Bouhalouane Belhadri, 90 ans, place des Victoires

Hachemi Houaria, 22 ans, El-Ançor

Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 chouel 1437

El Fedjr
04h18Dohr
13h10Assar
16h59Maghreb
20h21Icha
21h55

HONAINA**Les conditions d'accueil des estivants passées en revue****Khaled Boumediene**

Après avoir donné le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2016 à la plage Marsat Ben M'hidi (120 kilomètres au nord-ouest de Tlemcen) en présence de plusieurs estivants, le wali de Tlemcen, M. Saci Ahmed Abdelhafid s'est rendu samedi dernier dans la daïra de Honaine (50 kilomètres au nord de Tlemcen), en compagnie du président d'APW, Chaif Okkacha, et des directeurs de l'exécutif, pour s'enquérir des prestations et conditions d'accueil réservées aux estivants et aux visiteurs dans les forêts, les façades maritimes et les plages de Honaine-Centre, M'khalled, Agla et Tafessout.

Le wali a particulièrement insisté sur la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer l'hygiène, notamment dans les plages. S'adressant au chef de daïra, au P/APC de Honaine et aux responsables des différents secteurs présents, le wali a martelé sur un ton ferme : « Il faut initier des opérations de nettoiement en plus

de la collecte régulière et systématique des ordures ménagères dans les plages. Il ne faut ménager aucun effort pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer les meilleures conditions de repos, d'hygiène et de détente aux estivants. Il est urgent et indispensable pour que tout un chacun s'implique dans la prise en charge des estivants pour garantir la réussite de la saison ».

Le wali a exigé qu'on élaboré un programme culturel et sportif pour les enfants dans les plages le matin, et des soirées artistiques réservées aux estivants et aux familles. Il a instruit le P/APC de dégager des sites pour la pratique du sport et des loisirs dans la commune de Honaine, de multiplier les animations sportives pour les jeunes sous l'encadrement de moniteurs diplômés et de prévoir tout ce qui peut assurer un moment de détente sur les plages. Buvettes, toilettes, douches, jeux pour enfants, espaces de convivialité, terrains de jeux (volley...), poubelles etc. Il faut rap-

peler, dans ce cadre, qu'au printemps, le premier responsable de la wilaya s'est rendu à maintes reprises à Marsat Ben M'hidi afin de s'enquérir de la structure des plages de galets du littoral et de l'érosion naturelle des plages marquée par de moyens et grands fonds à proximité du rivage. A chaque fois, des instructions fermes avaient été données afin d'effacer les stigmates de l'hiver, remettre en parfait état les plages et les équipements, rendre l'accès à l'eau plus aisément et garantir une qualité d'accueil maximale pour les estivants et les visiteurs. A la fin de sa visite à Honaine, le wali s'est enquis des conditions d'approvisionnement en eau potable pour les estivants. Il a mis également l'accent sur la nécessité impérieuse pour tous les acteurs, entre autres l'ADE et l'APC, les services de la santé et de l'environnement, de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lutter efficacement contre les maladies à transmission hydrique (MTH) à travers un contrôle rigoureux de l'eau destinée aux estivants.

TLEMCEN**La communauté de la santé en deuil****Khaled Boumediene**

C'est une perte immense tant sur le plan humain que professionnel pour l'ensemble de la communauté médicale de Tlemcen qui vient de perdre l'un de ses cadres intègres, en l'occurrence le docteur Amraoui Djamel, fils de chahid. Père de trois filles, l'inspecteur-praticien à la direction de la santé a tiré sa révérence, jeudi tôt le matin, suite à une complication d'une maladie. Né en 1957 à Tlemcen, le défunt a obtenu son doctorat en médecine générale en 1986. Tenace et battant, cet homme d'exception, spécialiste en bio-statistiques et en sciences économiques, a roulé sa bosse dans le secteur sanitaire de Sebdou, Tlemcen. Licencié en droit et maîtrisant différentes langues (arabe, français, anglais, espagnol, allemand), le regretté a relevé le niveau de la médecine algérienne par son adhésion au conseil de l'ordre des médecins de la région de Tlemcen. Son sérieux et

sa rigueur lui apporteront la consécration en 2007 lorsqu'il devint inspecteur-praticien de santé publique à la direction de la santé au sein de laquelle il a mené jusqu'à son décès une activité exigeante et rigoureuse d'inspecteur, de praticien et de coordinateur. Ainsi, Dr. Amraoui Abdelkrim est décédé sans que son cher vœu ne soit exaucé, à savoir l'écriture d'un ouvrage dédié à son père, Si Habib, valeureux martyr de la révolution algérienne, tombé au champ d'honneur en 1959 à Béni Yahia dans la commune de Terny (daïra de Mansourah), en signe de reconnaissance pour tous les sacrifices menés par le chahid Si Habib. Les membres de la famille du défunt (Amraoui et Hadj-Slimane et Sari) étaient dans tous leurs états. Presque inconsolables, ils ne comprenaient pas ce qui s'est passé. Tous ses collègues de la DSP de Tlemcen décrivent avec une extrême émotion un homme rigoureux, sérieux, chaleureux, jovial, aimé et apprécié de tous, y compris de ses

chefs, attaché à son travail qu'il vivait avec passion et fidèle en amitié. Une immense foule avait accompagné le défunt à sa dernière demeure au cimetière Sidi Senouci jeudi dernier après la prière du Dohr. Suite à son enterrement, de nombreux collègues ont tenu à lui rendre hommage en nous déclarant : « C'est avec stupeur et une immense tristesse que tous les personnels de la direction de la santé, de l'hôpital et des EPH, EHS, polycliniques, ainsi que des centres de santé, présentent leurs condoléances à sa famille, ses proches, ses amis et les associent à leur chagrin. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ». Rencontré le jour des funérailles, Pr. Kaouel Meguenini du CHU de Tlemcen, le moral très abattu, nous a indiqué : « Triste est ce jour du jeudi 14 juillet. Nous avons accompagné à sa paisible demeure notre frère Amraoui Abdelkrim, inspecteur de santé. Nos sincères condoléances à sa famille et à la grande famille de la santé ».

CHLEF**La douane ouvre ses portes****Abbad Miloud**

Des journées portes ouvertes ont été organisées par la direction régionale des douanes de Chlef à la maison de la culture durant la période s'étalant du 12 au 14 du mois courant. L'objectif principal est la vulgarisation de toutes les nouvelles facilités et mesures douanières mises en œuvre pour la promotion de l'économie nationale et l'amélioration de la prestation douanière. Pour le nombreux public, les opérateurs économiques de la région et les professionnels du commerce extérieur, les principales facilités portées à leur connaissance à travers des informations exposées sur des panneaux dans le hall de la maison de la culture sont le

statut de l'opération économique agréée, les nouvelles mesures accordées aux exportateurs, en droite ligne des recommandations de la direction générale de la douane et du gouvernement visant à donner une impulsion aux exportations hors hydrocarbures. Aussi, la chargée de communication de la direction régionale des douanes a-t-elle expliqué amplement le nouveau système de tarif douanier à dix chiffres qui entrera en vigueur le 17 du mois courant et comptera davantage de sous-positions tarifaires de sorte à inclure un plus grand nombre de marchandises grâce à sa codification de 10 chiffres. Il permettra entre autres une amélioration des mesures fiscales et d'évaluation ainsi que la collecte de données fis-

cales et l'encadrement de la politique commerciale nationale. La chargée de communication a insisté longuement sur les facilités accordées aux voyageurs, en particulier à la communauté algérienne établie à l'étranger.

Le public a pris connaissance à travers de nombreuses statistiques des activités du premier semestre 2016 de l'ensemble des structures de la direction régionale de Chlef. Il est à signaler que des entreprises exportatrices hors hydrocarbures ont exposé leurs produits à l'image de CERAMIT Ténès, Adwan Chemicals de Mostaganem, la verrerie de Oued Sly, spécialisée dans la fabrication d'une gamme variée de verres à usage pharmaceutique, cosmétique et alimentaire.

AÏN-TEMOUCHENT**12 nouveaux radars de contrôle de vitesse sur les routes****Mohamed Bensafi**

nouveaux radars sont ainsi déployés afin d'identifier les conducteurs dangereux qui roulent avec excès de vitesse et provoquent souvent des accidents mortels. Ces nouveaux moyens vont instaurer une nouvelle culture de sécurité routière favorisant le travail de prévention et de sensibilisation des usagers de la route. Installé sur des véhicules banalisés de la GN, le nouveau radar mobile est d'une technologie très avancée et une fiabilité de détection des excès de vitesse quasiment sûre. Il enregistre la vidéo prise par la caméra pour identifier les conducteurs auteurs de conduite dangereuse et intercepter les véhicules en excès de vitesse dans les deux sens. Le dispositif permet de contrôler les véhicules de jour comme de nuit et par tous temps à l'aide d'un système d'infrarouge. Le procès-verbal des infractions constatées est élaboré en temps réel.

Enfin, à noter que durant ce 1^{er} semestre 2016 qui vient de s'écouler, on a enregistré pas moins de 46 accidents de la circulation ayant fait 11 morts et 76 blessés. A la même période de 2015, on a compté 98 accidents, 8 morts et 152 blessés, soit une baisse de 53%.

SIDI BEL-ABBÈS**Premiers essais du tramway**

Les premiers essais du tramway de Sidi Bel-Abbès ont été effectués samedi sur 3,5 km. L'expérimentation d'une première rame du tramway a eu lieu en présence des autorités de la wilaya, des responsables de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et de la société turque chargée de la réalisation du projet.

Les essais se poursuivront pour toucher le tronçon s'étendant du rond-point jouxtant la gare Ghannemi jusqu'à la station de maintenance au nord, en passant par le rond-point à l'entrée de la cité des Frères Adnane et celui de la cité Benhamouda, la cité AADL et enfin la gare de voyageurs SO-GRAL, a-t-on appris auprès de l'entreprise réalisatrice. Le directeur régional des projets du tramway des wilayas de l'Ouest, Lahbib Benkhedda, a indiqué que l'objectif de ces premiers essais effectués avec succès est d'apporter d'éventuelles corrections ; ils se poursuivront sur une longueur de 7 km. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab, a souligné que ce projet structurant qui représente un acquis important pour la wilaya a été rendu possible grâce à un travail inlassable mené par



Les racines du manque de confiance au Moyen-Orient



DURHAM – Le manque de confiance qui règne dans les sociétés du Moyen-Orient n'aura échappé à personne. Comme l'ont montré des expériences contrôlées, les Arabes ont beaucoup moins confiance en les étrangers, vivant à l'étranger ou nationaux, que par exemple les Européens. Cela entrave le progrès sur plusieurs fronts, du développement des affaires aux réformes gouvernementales.



PAR TIMUR KURAN

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'Université Duke, auteur de *The Long Divergence: How Islamic Law Held Back the Middle East*

Ies sociétés à faible niveau de confiance participent beaucoup moins au commerce international et attirent des investissements limités. En effet, selon la World Values Survey et des recherches associées, la confiance entre individus au Moyen-Orient est suffisamment faible pour limiter les transactions commerciales à des gens qui se connaissent personnellement ou à des connaissances mutuelles. À cause de leur manque de confiance, les Arabes négligent souvent des opportunités potentiellement lucratives dont ils pourraient bénéficier par des échanges.

De même, dans leurs relations auprès des institutions publiques, les Arabes ont tendance à passer par l'intermédiaire d'une personne avec qui ils entretiennent une sorte de lien personnel. Des conséquences de cela sont perceptibles dans les inégalités auxquelles les gens s'attendent de la part de ces institutions. Cela compromet leur efficacité.

Il est grand temps de trouver une solution au déficit de confiance du Moyen-Orient. Une première étape dans ce sens consiste à en comprendre les causes.

Un indice potentiellement important réside dans la différence entre les perceptions des musul-

mans et des chrétiens. Il n'existe en effet aucun chiffre officiel pour quantifier le déficit : dans la plupart des régions du Moyen Orient, il reste trop peu de chrétiens pour pouvoir faire des comparaisons statistiques significatives. Mais des indices informels portent à croire que les consommateurs, les commerçants et les investisseurs de la région considèrent généralement les chrétiens locaux comme plus fiables que les musulmans locaux. « Cela a toujours été comme ça, » disent-ils. Mon étude menée en collaboration avec l'historien économique Jared Rubin, sur l'exploration des dossiers judiciaires islamiques des XVII^e et XVIII^e siècles du Tribunal d'Istanbul, fournit une meilleure compréhension des raisons de ce phénomène.

Acette époque, Istanbul était une ville cosmopolite : environ 35 % de ses habitants étaient chrétiens et 6 % étaient juifs. Selon la loi islamique (la charia), les musulmans devaient faire des affaires selon les règles islamiques et s'ils voulaient régler un conflit, ils devaient avoir recours à un tribunal islamique. De leur côté, les chrétiens et les juifs pourraient faire des affaires selon leurs propres règles, bien qu'ils aient été libres de suivre également les règles islamiques et d'utiliser les tribunaux islamiques, s'ils le souhaitaient. Mais naturellement, s'ils étaient impliqués dans une affaire avec un musulman, elle devait être traitée par un tribunal islamique.

Quand un musulman et un non-musulman étaient confrontés lors d'un procès, le musulman bénéficiait d'importants avantages. Tout d'abord, la formation des juges les prédisposait à accorder le bénéfice du doute à un coreligionnaire musulman. Ensuite, le personnel du

tribunal était entièrement musulman, ce qui signifie que le témoignage était considéré uniquement d'un point de vue musulman. Enfin, alors que les musulmans pouvaient témoigner contre n'importe qui, les chrétiens et les juifs ne pouvaient témoigner que contre un autre non-musulman.

Mais ces avantages avaient un inconvénient. Parce que le système juridique facilitait la rupture des contrats pour les musulmans en toute impunité, ils étaient plus souvent tentés de ne pas rembourser leurs dettes et de manquer à leurs obligations en tant que vendeurs et relations d'affaires. En revanche les non-musulmans, contraints par des obligations plus lourdes, y ont acquis une réputation de fiabilité. Afin de tenir compte des différences dans la perception du risque, les prêteurs, qui étaient majoritairement musulmans, faisaient payer environ 2 % de moins sur le crédit aux emprunteurs chrétiens et juifs, comparé aux musulmans (15 % par an, contre 17 %).

Il semble donc que les perceptions de fiabilité dans le monde arabe soient enracinées, au moins en partie, dans l'inégal respect des engagements pris en vertu de la loi islamique. Les différences sectaires en matière de respect de la loi n'ont pas duré. Au milieu du XIX^e siècle, les tribunaux islamiques ont été essentiellement remplacés par des tribunaux laïques, au moins en ce qui concerne le commerce et les finances. Par la suite, le respect des engagements s'est mieux équilibré.

La part de non-musulmans dans les pays à majorité musulmane du Moyen-Orient a depuis considérablement diminué, grâce à des migrations et à des échanges de population. En conséquence, quelques

musulmans du Moyen-Orient ont vécu en personne l'expérience de faire des affaires avec des non-musulmans. Pourtant les vieilles impressions à l'égard des musulmans supposés moins fiables ont persisté, transmises par les familles et les réseaux. Les vieilles habitudes consistant à ne pas respecter les contrats de façon opportuniste ont également survécu dans certains endroits, ce qui a renforcé les anciens stéréotypes. La tendance à limiter les transactions aux amis et aux connaissances est une réponse naturelle dans un environnement où la confiance est faible.

Il est ironique de constater que ces stéréotypes nuisibles ont émergé d'un système juridique explicitement destiné à donner un avantage à des musulmans militairement et politiquement dominants, dans leurs relations sociales et économiques avec les chrétiens et les juifs. Non content d'augmenter les coûts des transactions économiques parmi les musulmans à cette époque, les règles destinées à limiter la liberté religieuse (la négation du « choix de la loi » aux musulmans et les restrictions sur le témoignage judiciaire des non-musulmans), ont contribué à créer une culture du manque de confiance qui limite actuellement les progrès dans divers domaines. La loi islamique a ainsi affaibli les communautés musulmanes qu'elle était censée protéger.

Al'heure où les divers mouvements politiques cherchent à réimposer la charia, il est plus important que jamais de reconnaître les dégâts à long terme d'une telle pratique. À l'heure actuelle, le Moyen-Orient n'a pas besoin de la loi islamique, mais de vastes efforts pour rétablir la confiance au sein des communautés et entre elles, ainsi qu'au sein du gouvernement et des organisations privées. Renouer avec la loi islamique ne va faire qu'aggraver un déficit de confiance qui est une source essentielle du sous-développement économique actuel du Moyen-Orient et de ses échecs politiques.

Comment éradiquer la faim dans le monde



PAR HILAL ELVER* ET JOMO KWAME SUNDARAM**

*Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation et professeur de recherche en études mondiales de l'Université de Santa Barbara.

**Ancien Directeur Général adjoint et coordinateur du développement économique et social de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a reçu le prix Wassily Leontief 2007 pour l'avancement de la pensée économique.

Ia pauvreté et la faim sont intimement liées, ce qui explique pourquoi les ODD visent l'élimination de ces deux phénomènes. Pour une personne vivant au niveau de pauvreté fixé par la Banque mondiale à 1,90 dollar par jour, la nourriture représente entre 50 et 70 % des revenus. La Banque estime que près des quatre cinquièmes des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, bien que ces zones représentent moins de la moitié de la population mondiale. La conclusion évidente est que l'augmentation des revenus ruraux durables est nécessaire pour éradiquer la faim.

Cela ne sera pas une tâche facile. La plupart des pays en développement sont actuellement accablés par des taux élevés de chômage et de sous-emploi. Et avec les perspectives économiques actuelles peu favorables, étant donné en particulier les prix des matières premières et l'insistance sur l'austérité budgétaire continue dans la plupart des régions, la pression à la baisse sur les revenus ruraux est susceptible de s'aggraver.

Mais même si les pays parviennent à atteindre une croissance inclusive, cela ne sera pas suffisant pour éliminer la faim d'ici 2030. La seule façon d'y parvenir va consister à mettre en œuvre une protection sociale bien conçue et d'accroître les investissements en faveur des pauvres.

Selon la Banque mondiale, un milliard de personnes dans 146 pays à revenus faibles ou intermédiaires reçoivent actuellement une certaine forme de protection sociale. Pourtant 870 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, principalement dans les zones rurales, manquent de ce type de couverture.

Sans surprise, les plus grands déficits se situent dans les pays à faibles revenus, où la protection sociale couvre moins d'un dixième de la population, dont 47 % vit dans l'extrême pauvreté. Dans les pays à revenus moyens et inférieurs, la protection sociale atteint environ un quart de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, laissant environ un demi-milliard de personnes sans couverture. Dans les pays à revenus intermédiaires et supérieurs, environ 45 % de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté reçoivent des prestations d'aide sociale.

Ce n'est évidemment pas suffisant. L'amélioration de la protection sociale peut aider à assurer la consommation alimentaire adéquate et permettre aux bénéficiaires d'investir dans leur propre alimentation, dans leur santé et dans d'autres capacités de production. Comme ces investissements augmentent durablement les revenus, ils permettent de nouvelles augmentations des investissements productifs personnels, ce qui permet de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la faim.

Les gouvernements ont également des investissements à faire, afin de veiller à ce que ceux qui sont actuellement enlisés dans la pauvreté atteignent le point où ils peuvent investir sur eux-mêmes. Une forte poussée d'investissements précoce pourrait générer des revenus supplémentaires plus précoces, ce qui réduirait les coûts de financement à plus long terme. En outre, cela pourrait stimuler la demande globale dans une économie mondiale qui en a bien besoin.

Le monde peut se permettre les investissements nécessaires. Selon les estimations du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), cela représente un coût de 0,3 % du revenu mondial de 2014. Il suffit simplement que les pays riches fournissent une aide budgétaire et une assistance technique aux pays à faibles revenus qui en ont besoin. (La plupart des pays à revenus intermédiaires ont les moyens de se financer eux-mêmes.)

Il ne devrait pas être difficile de susciter la volonté politique de fournir le soutien nécessaire, du moins en théorie. Après tout, cela fait plus d'un demi-siècle qu'a été adoptée la Déclaration universelle des droits de l'homme et son Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui considère les besoins matériels de toutes les personnes comme un droit humain fondamental. Quelques années auparavant, le Président américain Franklin D. Roosevelt a appelé « la liberté du besoin » celle qui, vraisemblablement, comprend la liberté de la faim : une des quatre libertés essentielles qui doivent être assurées à tous, « partout dans le monde ».

ISTANBUL / KUALA LUMPUR En septembre dernier, les dirigeants du monde se sont engagés à mettre un terme à la faim d'ici à 2030, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD). Cela ressemble à une entreprise de grande envergure. En fait, le monde produit déjà suffisamment de nourriture pour nourrir tout le monde. Alors pour quelles raisons ce problème persiste-t-il ?



cain Franklin D. Roosevelt a appelé « la liberté du besoin » celle qui, vraisemblablement, comprend la liberté de la faim : une des quatre libertés essentielles qui doivent être assurées à tous, « partout dans le monde ».

Aujourd'hui, avec l'adoption des ODD, les gouvernements du monde entier sont obligés de prendre la responsabilité de mettre fin à la pauvreté et à la faim et de créer des conditions pour

garantir de les surmonter de façon permanente. Le prochain Forum politique de haut niveau sur le développement durable présente une occasion importante de montrer la voie à suivre, en fixant des priorités à court et à moyen terme.

Mettre un terme à la faim et à la pauvreté d'une manière durable est moralement juste, politiquement bénéfique et économiquement faisable. Pour les dirigeants du monde, l'inaction n'est plus une option.

La majorité silencieuse arabe doit prendre la parole



PAR ISHAC DIWAN

Ishac Diwan, affilié à la Belfer Center's Middle East Initiative de l'Université de Harvard et à la Chaire d'Excellence Monde Arabe à Paris Sciences et Lettres.

Il premier RDHA, publié en 2002, a identifié trois grands « déficits de développement », qui entravent la région : connaissance, autonomisation des femmes et liberté. Le rapport, décrit comme « écrit par les arabes pour les arabes », a eu une influence claire sur la narration du développement régional et sur la façon dont les élites nationales ont parlé des problèmes de leurs sociétés.

Au moment du premier RDHA, le monde arabe avait des raisons d'être optimiste. Israël, après s'être retiré du Liban en 2000, s'est retiré de Gaza en 2005. Les nouveaux dirigeants arabes, comme Abdallah II de Jordanie, Mohammed VI du Maroc et Bachar el-Assad en Syrie, accédaient au pouvoir et suscitaient un espoir de changement. L'Arabie saoudite annonçait ses premières élections municipales en 2003 et les organisait en 2005. L'Egypte et l'Irak, ont également organisé des élections démocratiques (surtout) en 2005. Et la tentative de l'Algérie de réprimer des troubles civils de longue date a été largement couronnée de succès, grâ-

ALGER - Depuis que le Programme de Développement des Nations Unies a commencé à travailler sur les Rapports sur le développement humain dans le monde arabe (RDHA) en 2001, la situation dans de nombreux pays arabes va de mal en pis. En effet, aujourd'hui la région ne peut même pas se rassembler pour publier un nouveau rapport. Cela est dommage, car trouver une nouvelle vision pour le peuple arabe, en particulier pour la jeunesse arabe, est une condition sine qua non pour instaurer la paix et la prospérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

ce en partie aux prix élevés du pétrole durant toute cette période.

Après le Printemps arabe, qui a commencé en décembre 2010 et a gagné du terrain jusqu'en 2011, le PNUD a débuté le RDHA 2015, qui a porté spécifiquement sur le sort des jeunes arabes. J'ai fait partie de l'équipe du RDHA 2015, avec une trentaine d'intellectuels et de militants du monde arabe. Le RDHA 2015 a partagé des thèmes similaires avec son précurseur de 2002, mais cette fois nous avons engagés plus directement auprès des jeunes arabes influents pour établir les meilleures données possibles et pour donner un coup de projecteur sur les effets des guerres dans lesquelles la région s'enlisait.

Le rapport de 2015 a été finalisé en mai 2015. Mais il est resté dans les tiroirs du Bureau arabe du PNUD à New York depuis, probablement en grande partie en raison de son jugement sévère sur l'élite arabe au pouvoir.

Une découverte qui figure dans le rapport de 2015 et dont je peux parler directement est l'émergence dans le monde arabe d'une « majorité silencieuse » avec une mentalité plus libérale, en particulier chez les jeunes. Cette tendance prometteuse se révèle dans les comparaisons générationnelles des sondages d'opinion mondiaux. Les jeunes arabes ont plus ac-

cès que jamais auparavant à l'information du monde extérieur et ils adoptent les valeurs partagées par d'autres jeunes dans le monde, plutôt que les valeurs de la génération de leurs parents. Plus précisément, les jeunes arabes aspirent à une plus grande participation de la société civile, à l'émancipation des hiérarchies patriarcales et à davantage de place accordée à la créativité individuelle. Alors que l'éducation n'a pas émancipé autant que dans le reste du monde, en raison du programme conservateur, la jeunesse s'est émancipée.

Compte tenu de ces conclusions, le rapport de 2015 conseille aux groupes progressistes, nationaux, régionaux et internationaux de soutenir les forces d'émancipation, qui détiennent la clé pour trouver des solutions aux défis pour assurer une meilleure gouvernance, des économies plus productives et des sociétés plus résilientes. La seule voie du changement à grande échelle dans le monde arabe est de libérer l'innovation et la créativité : et cela exige une société civile sans limites. Les droits civils fondamentaux doivent s'imposer, accompagnés de profonds changements dans le système éducatif, les réformes du droit de la famille et par un espace plus ouvert pour les médias et la culture.

Le rapport de 2015, qui je l'espère sera publié prochainement, devrait encourager une conversation régionale raisonnée et constructive. Il commence par cet avertissement : « Les jeunes de la région sont de plus en plus déçus par les structures sclérosées du pouvoir politique qui les marginalisent. A moins que les gouvernements ne se réveillent face à cette réalité aveuglante, ils auront bien d'autres problèmes à traiter, comparés à quelques extrémistes. »

La nouvelle majorité silencieuse est la meilleure défense contre les courants sous-marins radicaux et suicidaires qui ont rempli le vide politique créé par l'effondrement de l'ordre ancien. Les réformateurs arabes doivent viser à élargir le centre, plutôt qu'essayer de réunir les franges. Et la majorité silencieuse doit rompre son silence. Dans le cas contraire, les révoltes contre l'inacceptable statu quo vont continuer à être dirigées par des extrémistes, qui n'ont que des revendications, mais pas d'aspirations.

Le début des années 2000 a tenu sa promesse pour le monde arabe et dans les jeunes d'aujourd'hui, nous voyons cette promesse renouvelée. Les réformateurs de la société civile arabe doivent être encouragés à prendre la parole maintenant, ou risquer de perdre cette promesse pour une autre génération.

Les leçons de la guerre en Irak



NEW YORK – À l'issue de sept années de travail, qui ont abouti à la présentation de 12 dossiers réunissant preuves, découvertes, conclusions et synthèse analytique, le rapport de la Commission d'enquête sur le déclenchement de la guerre en Irak, plus connu sous le nom de rapport Chilcot (du nom de son président Sir John Chilcot), est désormais mis à la disposition de tous. Il faut s'attendre à ce que peu de gens le lisent en intégralité, le résumé de ce rapport (qui s'étend sur plus de 100 pages) étant si exhaustif qu'il en nécessiterait sa propre synthèse.



PAR RICHARD N. HAASS

Président du Conseil des relations étrangères. Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé *War of Necessity, War of Choice: A Memoir of Two Iraq Wars*

Il serait toutefois dommage que ce rapport ne soit pas lu et, plus important encore, qu'il ne soit pas étudié par le plus grand nombre, dans la mesure où il renferme un certain nombre d'informations utiles sur la manière dont la diplomatie fonctionne, dont les politiques sont élaborées, et dont les décisions sont prises. Il nous rappelle également toute l'importance que revêtent cette décision qui consista en 2003 à envahir l'Irak, ainsi que le poids des événements qui suivirent, dans notre compréhension du Moyen-Orient à l'heure actuelle.

L'un des axes majeurs du rapport réside dans le fait que la guerre d'Irak n'était pas une nécessité absolue, et encore moins au moment de son déclenchement. En effet, la décision d'une intervention militaire s'est en partie fondée sur des renseignements erronés. L'Irak constituait à l'époque tout au plus un début de menace, mais certainement pas une menace immédiate. Les alternatives à l'emploi de la force militaire – en premier lieu desquelles un éventuel renforcement des efforts qu'auraient pu fournir la Turquie et la Jordanie pour faire respecter et pour soutenir les sanctions émanant de l'ONU et visant à faire pression sur Saddam Hussein – ont été à peine explorées. La diplomatie s'est ainsi précipitée.

Plus problématique encore, cette guerre a été entreprise sans une préparation suffisante des lendemains de l'intervention. Comme le souligne à juste titre le rapport,

nombre des acteurs des gouvernements américain et britannique avaient bel et bien prévu la possibilité que le chaos survienne à l'issue de l'effondrement d'un pouvoir exercé d'une main de fer par Saddam Hussein. Les décisions visant à dissoudre l'armée irakienne, ainsi qu'à interdire à tous les membres du parti Baas de Saddam d'occuper la moindre fonction au sein du gouvernement d'après-guerre (plutôt que de n'en exclure que quelques dirigeants), ont constitué de très graves erreurs. L'intervention en Irak n'a pas seulement été une guerre de choix (plutôt que de nécessité), mais également une démarche politique malaviee et piétinement mise en œuvre.

Une bonne partie du rapport se concentre sur les démarches du Royaume-Uni, et sur le soutien du Premier ministre de l'époque Tony Blair en faveur de la politique américaine. La décision d'associer le Royaume-Uni aux États-Unis constituait une stratégie justifiable pour un pays présentant une moindre taille et tirant principalement son influence d'une telle relation bilatérale de proximité. Là où le gouvernement de Tony Blair a eu tort, c'est en n'exerçant pas davantage d'influence sur la politique menée, en échange de son soutien. L'administration de George W. Bush aurait peut-être rejeté de tels efforts, mais le gouvernement britannique aurait ensuite pu faire le choix de prendre ses distances par rapport à une politique que bon nombre considéraient comme vouée à l'échec.

Nombreux sont les enseignements qu'il convient de tirer de la guerre en Irak. Une première leçon, étant donné combien les hypothèses de base influencent ce que les analystes ont tendance à relever lorsqu'ils se penchent sur les informations disponibles, réside dans cette réalité selon laquelle des hypothèses erronées peuvent conduire à des politiques dangereusement défaillantes. La quasi-totalité des acteurs ont supposé que le non-respect des inspections de l'ONU par Saddam s'expliquait par

le fait que celui-ci dissimulait des armes de destruction massive. Ce qu'il cachait en réalité n'est autre que le fait qu'il ne possédait pas d'armes de ce type.

De même, avant le déclenchement de l'intervention, nombre de dirigeants politiques considéraient que la démocratie triompherait rapidement une fois Saddam écarté. L'exercice consistant à mettre en opposition des hypothèses aussi fondamentales et aussi empreintes de conséquences avec les points de vue de l'« opposition » – c'est-à-dire des acteurs s'inscrivant en défaveur d'une politique donnée – devrait faire partie de la procédure habituelle.

Intervient également une réalité selon laquelle le fait de renverser des gouvernements, aussi difficile que cela puisse être, présente une difficulté bien moindre que de créer l'environnement de sécurité nécessaire à un nouveau gouvernement pour consolider son autorité et gagner en légitimité auprès de l'opinion publique. L'instauration du moindre semblant de démocratie, au sein d'une société dénuée de la plupart des prérequis fondamentaux à un tel concept, nécessite en effet plusieurs décennies, et pas seulement quelques mois.

Bien que le rapport Chilcot n'évoque pas autre mesure l'héritage légué par la guerre en Irak, il est important de s'y intéresser. D'abord et avant tout, cette guerre est venue perturber l'équilibre régional des puissances. N'étant plus en position de faire contre-poids à l'Iran, l'Irak est tombé sous son influence. L'Iran a été non seulement libre de développer un programme nucléaire conséquent, mais également d'intervenir dans plusieurs pays de la région, de manière directe ou via des intermédiaires. Les conflits sectaires sont venus empoisonner les relations entre les sunnites et les chiites dans l'ensemble de la région. Le sentiment de mise à l'écart ressenti par les soldats et officiers d'une armée de Saddam dissoute a quant à lui alimenté l'insurrection sunnite, et en fin de compte abouti à la montée

en puissance du prétendu État islamique. La guerre a non seulement profondément impacté l'Irak et le Moyen-Orient, mais également considérablement influencé par la suite le Royaume-Uni et les États-Unis. En effet, le vote parlementaire britannique de 2013 à l'encontre d'une participation à quelque effort militaire visant à pénaliser le président syrien Bachar el-Assad pour sa défiance face aux mesures en garde explicites de non utilisation d'armes chimiques, dans le cadre de la guerre civile qui ravageait son pays, a très certainement à voir avec le sentiment que l'intervention militaire en Irak avait été un échec. Il est également possible qu'une part de l'actuelle défiance vis-à-vis des élites, qui a conduit une majorité d'électeurs à soutenir le « Brexit », puisse sa source dans l'expérience de la guerre en Irak.

La guerre d'Irak et ses lendemains ont de la même manière influencé la pensée de l'administration du président américain Barack Obama, qui s'est montré peu enclin à mener de nouvelles aventures militaires au Moyen-Orient à l'heure où de nombreux Américains souffraient d'une certaine « fatigue » face à de telles interventions.

Le danger réside bien entendu en ce que les leçons sont parfois tirées à l'excès. L'enseignement majeur de la guerre en Irak ne doit pas consister en l'idée que toute intervention armée au Moyen-Orient ou ailleurs devrait être exclue, mais plutôt en ce qu'elle ne devrait être amorcée qu'à condition de constituer la meilleure stratégie existante, et à condition que les fins soient vouées à en justifier le coût. La récente intervention en Libye est venue violer ce principe, tandis que l'intervention en Syrie s'est révélée encore plus coûteuse, mais cette fois-ci en raison de ce qui n'a pas été fait.

La guerre d'Irak s'est révélée suffisamment coûteuse, sans que par là-dessus nous venions à en tirer des leçons erronées. Il s'agirait en effet de l'ironie ultime, qui ne ferait qu'ajouter à la tragédie.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

AIR ALGERIE

----- LUNDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	15h30
Oran - Constantine	18h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Béchar	16h20

Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	14h15
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Annaba - Oran	18h20
Constantine - Oran	15h45
Adrar - Oran	12h15
Béchar - Oran	13h05

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30

Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat - Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55

----- INTERNATIONAL -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Casablanca	14h05
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	18h30
Toulouse - Oran	13h40
Casablanca - Oran	18h15
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Madrid j+1 - Oran	12h10

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MARDI -----

VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon- Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun/Mar /Mer / Jeu / Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

----- MARDI -----

VOL	Départ
AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	

**NOUVEAU
RÉFRIGÉRATEUR
CRF-NT52GF40**

NO FROST

DITES AU REVOIR AU
GIVRE

Condor
Prenez votre envol!

N°Vert 3075
www.condor.dz

KITEAL

MEUBLES & DÉCORATION

RÉINVENTEZ VOTRE INTÉRIEUR

- 5000 M² AVEC PARKING
- CONSEILLERS CLIENTÈLE
- MONTAGE ET LIVRAISON OFFERTS
- CARTE DE FIDÉLITÉ
- CAFÉTERIA
- GARDERIE D'ENFANTS
- OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H À 20H - VENDREDI DE 15H30 À 20H

Zone showroom B, axe Oran-Aéroport, Es-Sénia / Tel. : 041 21 10 74 / 041 29 23 49 / Fax : 041 29 23 52
email : contact@kiteal-dz.com / Site web : www.kiteal.com

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES		
Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du Public qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques Verbale et avec Admission des Soumissions Cachetées de Matériels réformés suivants : Aux DOCKS DE L'OUEST - MOSTAGANEM.		
Vente le 28/07/2016 à 09 H 30		
N°	Désignation	Matricule
01	Cocotte à Ciment 52 T Neuve	04208-815-27
02	Cocotte à Ciment 52 T Neuve	04210-815-27
03	Cocotte à Ciment 52 T Neuve	04216-815-27
04	Lot de Nevada 20 x 20	Quantité
05	Lot de VTT (Bicyclette) Neuf	Quantité
06	Centrale à béton STETTER 60 m ²	
07	Codeuse + Centreuse	
08	Lot de Cuisinière IGNIS 04 Feux + Four Neuf	ITALY
09	Lot de Baguette de soudure 2,5 Neuf	
10	Disque Abrasif acier 230 x 3 Neuf	20.000 Disques
11	Collier Echafaudage	15.000 Pièces
12	Porte Engin neuf 03 Essieux 52 T	Neuf
13	Moule neuf pour fabrication Pelles Brouette	
14	Presse à Cologne 800 T d'accessoires pour fabrication Bac à brouette	

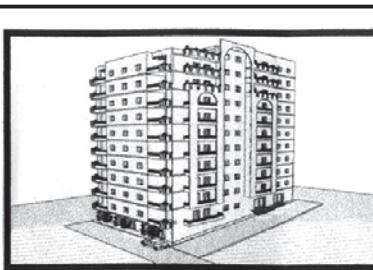
Conditions de vente : - Vente sans garantie.
- Versement 11% non remboursable.
- L'enlèvement sous huitaine.

Le Commissaire-priseur

« Institut IZDIHAR » à ORAN

vous propose d'assurer l'avenir de vos enfants
par une formation en brevet de
Technicien Supérieur en Assurances.

Contactez-nous au : **0559.259.106**



Centre-ville «BEL AIR» Oran

Vente Logements Promotionnels
Standing avec parking sous/sols

- Type F4 : 197 m²
- Type F4 : 185 m²
- Type F3 : 153 m²
- Type Duplex : 172 m²

Tél : 0553 25 86 10

Labellisation des produits agricoles en Algérie... Urgence signalée



Ph.: Rachid K.

Par Aissa Mansour*

Suite à l'effondrement impromptu des prix du pétrole qui a exercé une influence négative sur notre pays, les pouvoirs publics prônent un nouveau modèle économique qui assigne à l'Agriculture un rôle prépondérant. Tout miser sur les produits agricoles pour booster nos exportations, hors hydrocarbures, afin de baisser les tensions qui s'exercent sur la balance des paiements du commerce extérieur qui enregistre, actuellement, un déficit flagrant

DANS L'ÉTAT ACTUEL DES CHOSES, LES PRODUITS AGRICOLES PEUVENT- ILS REMPLIR CE RÔLE ARDU?

Les produits agricoles dans leur diversité,

dont des produits bio et ceux de terroir n'ont, actuellement, aucun nom reconnu, aucune origine certifiée.

Ce sont des produits difficilement reconnaissables et par conséquent, ne peuvent être exportés vers les marchés extérieurs qui sont exigeants en terme de norme et de certification des produits susceptibles de frôler (de franchir) leurs frontières et figurer sur les étals de leurs marchés.

L'Algérie recèle de nombreux produits de terroir variés et intéressants, dont des produits végétaux tels que les dattes de Tolga, les olives de table de Sig, l'huile d'olive et les figues de Kabylie, le raisin de table du Titteri, l'abricot et les grenades de Messaâd, la cerise de Miliana et produits animaux tels que la viande ovine de la race «Ouled Djellet» et «Rembi», basées essentiellement, dans les Hautes plaines steppiques du Centre ainsi que celle

de la race «Hamra» que l'on trouve essentiellement, dans l'Atlas saharien au Sud, on cite, également, le miel de montagne de l'Atlas blidéen. Tous ces produits ont une très bonne réputation chez les consommateurs nationaux et sont fortement prisés pour leurs vertus nutritives. Cependant l'économie nationale ne tire aucune plus-value de ces produits aussi bien sur le marché local qu'international

LA LABELLISATION PRÉLUDE À TOUTE PROMOTION DES PRODUITS À L'EXPORTATION

La labellisation c'est l'attribution d'un signe distinctif qui permet de valoriser un produit par rapport à un autre, en mettant en avant ses spécificités, sur la base desquelles le consommateur doit pouvoir le recon-

naître, ainsi le label peut être perçu comme étant le symbole du soutien institutionnel de l'Etat à un produit.

Dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association, signé entre l'Algérie et l'UE, en 2005, un projet de jumelage entre l'Algérie et l'Union européenne, lancé en octobre 2014, avait pour objectif d'élaborer un dispositif institutionnel et réglementaire qui servira d'outil pour l'organisme chargé de la reconnaissance des produits et leur labellisation, en l'occurrence le comité national de labellisation. Dans le cadre de ce programme 03 produits agricoles de terroir ont été choisis comme produits pilotes, il s'agit de la figue sèche de Beni Maouche (Béjaïa), Deglet Nour de Tolga (Biskra), et de l'olive de table de Sig (Mascara)

Il s'avère que les produits agricoles de terroir doivent se livrer à un véritable parcours de combattant pour leur labellisation, d'ailleurs le processus de labellisation des ces produits «pilotes» n'est pas encore finalisé par le comité national de labellisation des produits agricoles.

Cet organisme était prévu par la loi d'orientation agricole du 03 août 2008, consacré par le décret 13-260 du 07 juillet 2013 et installé, finalement, en juillet 2015, il est composé de représentants des administrations publiques concernées (Industrie, Agriculture, Ressources en eau, Commerce...), des agriculteurs, des artisans, des institutions techniques, de la société civile et des consommateurs. Sa mission se résume dans l'octroi d'une indication géographique, une appellation d'origine aux produits proposés à la labellisation.

Il aura, aussi, à promouvoir le système de labellisation et assurer sa durabilité. Pour être compétitifs sur marchés extérieurs, nos produits agricoles de terroir, doivent être produits pour être exportés, produits en quantités suffisantes et avoir une qualité irréprochable ; la labellisation leur confère la protection et la certification.

Le processus de labellisation doit être allégé et fluide, l'assouplissement des procédures administratives y différentes est primordial, le processus doit se réaliser dans les meilleurs délais possibles, pour tous les produits, en particulier ceux qui sont susceptibles d'être exportés, sous le label de qualité liée à l'origine

*Expert agricole

Durant l'Euro 2016 : Les Algériens n'ont pas supporté les «Bleus»

Par Amine Bouali*

Durant l'Euro 2016, les Algériens, ou au moins une bonne partie d'entre eux, n'ont pas soutenu l'équipe de France de football et ont même carrément souhaité sa défaite. L'équipe de France actuelle n'est pas un très grand cru, de l'avis même de beaucoup de journalistes sportifs français, si on la compare, par exemple, à celle de Zinedine Zidane, qui a été sacrée championne du monde en 1998.

Certes, on peut gagner une compétition (dans tous les domaines d'ailleurs) sans être forcément le meilleur. Les «Bleus» ont été à deux doigts de confirmer cet adage, s'ils avaient pu éviter le piège portugais, dimanche dernier. Cependant le parti-pris défavorable de nombreux fans algériens de football (et, sans doute d'une partie du public arabe en général et notamment les beurs en France) vis-à-vis des «Bleus» version 2016 est une réaction inédite (du moins avec l'ampleur qu'elle a prise) et il est révélateur de l'état d'esprit d'un pan de l'opinion publique, dans les banlieues françaises et de ce côté-ci de la Méditerranée. Des motifs extra-sportifs (et donc forcément politiques) expliquent cette non-adhésion sentimentale et massive aux exploits des coéquipiers de Griezmann, Sissoko et Lloris.

Le durcissement des sociétés européennes,



suite aux lâches attentats terroristes impliquant de soi-disant musulmans qui croient servir l'Islam en tuant et égorguant à tout-va, est un fait, aujourd'hui, avéré même s'il est fortement déploré par des hommes politiques et intellectuels occidentaux.

A partir de cette triste réalité, le bannissement sportif de Karim Benzema (suite à ses ennuis judiciaires, pourtant pas encore jugés et sanctionnés par les tribunaux) et de Hatem Ben Arfa (dont le comportement fut considé-

ré comme instable par le sélectionneur français) a été vécu par beaucoup d'Arabes et de musulmans comme la manifestation, dans le domaine du sport, de cette «droitisation» de l'Occident, aujourd'hui.

Des déclarations par ailleurs, à l'emporte-pièce, de femmes et d'hommes politiques français, comme celle de la responsable du Front national Marion Marechal-Le Pen qui s'est félicitée qu'il y ait eu moins de «racaille» dans cette équipe de France version 2016 (cette

équipe est moins «racailleuse», selon elle, que les précédentes) ou celle du Premier ministre français Manuel Valls qui a tenu à préciser, en faisant allusion à Benzema, que «pour revêtir le maillot bleu, il fallait être exemplaire», ont largement nourri le soupçon quant à l'existence d'une volonté d'empêcher les footballeurs d'origine arabe, de représenter la France, en cette période sensible post-attentats terroristes, qui a vu, par ailleurs, se multiplier les actes islamophobes, un peu partout en Europe. Même le rappel tardif du joueur d'origine marocaine Adel Ramy a été perçu comme un alibi devant permettre à l'entraîneur des «Bleus» de circonscrire sa supposée «tactique d'ostracisme» (dénoncée de manière virulente, avant le début de l'Euro, par l'ancienne star du football Eric Cantona), dans un cadre strictement sportif.

Le contentieux colonial, invoqué dans des moments de crise par les hommes politiques des deux côtés de la Méditerranée, ne peut expliquer, cette fois-ci, ce rejet instinctif et inattendu de l'équipe des «Bleus» durant cet Euro 2016, par une partie de l'opinion algérienne et des jeunes en particulier. Souhaitons, pour notre part et pour conclure, à nos amis sportifs français, en dépit des différences et, parfois, des différends de remporter, à l'avenir de grands succès, peut-être «sans» mais de préférence «avec» les Arabes et les musulmans de France.

*Libraire - Tlemcen

Les relations interraciales se dégradent aux Etats-Unis



La majorité des Américains pense que les relations interraciales se dégradent aux États-Unis, selon un sondage publié samedi, à la suite d'une série de fusillades meurtrières à caractère raciste. L'enquête commandée par le quotidien Washington Post et la chaîne ABC News a relevé que 63% des Américains pensent que les relations interraciales sont "généralement mauvaises".

Au printemps, ils n'étaient que 48% dans ce cas, selon un sondage du centre de recherche Pew Research. Ce malaise national autour du racisme fait suite à la fusillade début juillet opérée par un tireur embusqué noir prenant

pour cible des policiers blancs à Dallas au Texas, fusillade advenue la même semaine où deux Noirs (à Baton Rouge en Louisiane et St Paul au Minnesota) sont morts sous les balles de la police. Une écrasante majorité d'Américains (83%) estime même que le prochain président des Etats-Unis, élu en novembre, doit avoir comme priorité "majeure" l'amélioration des relations entre les races, toujours selon ce sondage. Et 58% des 1.003 personnes interrogées font confiance à la candidate démocrate à l'élection présidentielle Hillary Clinton pour se charger des relations interraciales. C'est plus du double de ceux qui font confiance pour ces questions

à son rival républicain Donald Trump (26%), qui s'est forgé une certaine réputation pendant la campagne, grâce à une rhétorique basée sur la division raciale. A la lumière des récents pics de violence, le président Barack Obama a de nombreuses fois appelé à l'unité. "Les failles les plus profondes de notre démocratie ont soudain été dévoilées, et peut-être même élargies," a déclaré à Dallas le président durant la commémoration en l'honneur des policiers abattus. "Je suis ici pour dire que nous devons rejeter le désespoir. Je suis ici pour insister sur le fait que nous ne sommes pas aussi divisés qu'il y paraît", a-t-il assuré.

Natation

Encore des records en vue pour une Japonaise de 101 ans



l'œil inquiet du personnel médical.

'JUSTE UNE COMPÉTITION DE PLUS'

"C'est juste une compétition de plus", a souri Mme Nagaoka, après s'être coquetttement habillée d'une veste rose clair et coiffée d'un chapeau assorti, qui lui illuminait le teint. "Nager me rend heureuse, c'est pour cela que ça me plaît. Quand je nage, je suis dans mon petit monde à moi". Avec le sprinter de 105 ans Hidekichi Miyazaki, entré dans le livre Guinness des records, Mme Nagaoka montre l'exemple aux retraités pleins d'entrain du Japon, où l'espérance de vie est une des plus élevées au monde. Mais son temps chronométré était ce jour-là bien loin de son record du monde de 16 minutes, 36 secondes et 80 centièmes accompli il y a deux ans. Ses concurrents, secs depuis longtemps, bavardaient au bord de la piscine lorsqu'elle a finalement atteint le but sous un tonnerre d'applaudissements. Toujours battante, elle s'est tournée vers l'avenir.

NEUF RECORDS DU MONDE

"Je veux continuer à nager aussi vite que je peux", a dit cette détenteuse du record mondial des femmes de 100 à 104 ans dans neuf courses, dont le

1.500 m nage libre, une distance que la plupart des gens de son âge auraient du mal à parcourir à pied. "Tant que je serai en vie, je continuerai", dit-elle. Elle est née en 1914, quelques jours après le début de la première guerre mondiale, et continue d'étonner ses entraîneurs et sa famille. "Son attitude envers la vie est simplement scandaleuse", plaignante son fils Hiroyuki, âgé de 76 ans. "Elle refuse de respecter les règles. Elle n'accepte que les aliments les plus raffinés et boude tout ce qui ne lui plaît pas. On est censé lever le pied avec l'âge mais elle, elle a accéléré à partir de 90 ans et battu record après record. Cette joie de vivre et le sens qu'elle donne à la vie sont le secret de sa longévité". Mme Nagaoka continue de s'entraîner trois fois par semaine à Yamaguchi, sous la direction de son coach de longue date, Shintaro Sawada.

"Au début, je pensais qu'elle plaisantait quand elle disait vouloir nager après 100 ans, mais elle y croyait dur comme fer", dit cet homme de 41 ans. "Je n'ai jamais rien vu de tel. Elle mange quand elle veut, elle dort quand elle veut. Elle est têtue comme une mule et d'une détermination redoutable". A ses côtés son fils rayonne alors de fierté. "Elle est incroyable. Mentallement elle est encore très alerte. C'est la maman la plus formidable du monde !".

Inde

21 ouvriers meurent après avoir bu de l'alcool frelaté

Vingt-et-un ouvriers sont morts après avoir bu de l'alcool frelaté dans le nord de l'Inde, où ce type d'incident est très fréquent, a annoncé dimanche la police de l'Etat d'Uttar Pradesh. Selon la police, les victimes ont bu cet alcool fait maison vendredi soir et se sont mises peu après à vomir, à avoir des troubles de la vision et de violentes douleurs à l'estomac. Un premier bilan faisait état de 17 morts et 12 personnes hospitalisées dans un état grave, parmi lesquelles quatre sont décédées. Un homme soupçonné de leur avoir vendu l'alcool en question a été arrêté et est poursuivi pour homicides.

Des centaines d'Indiens pauvres meurent chaque année après avoir consommé de l'alcool frelaté bon marché. Plus de 100 personnes étaient mortes à Bombay l'année dernière après avoir bu de l'alcool fait maison dans un bidonville. Près de trois milliards de litres d'alcool - légal - sont consommés chaque année, pour deux milliards de litres de fait maison, selon les estimations de l'Association internationale des vins et spiritueux.

Bangladesh

Trois soufis blessés à coups de machette

Trois musulmans soufis ont été blessés à coups de machette et de bâton par des agresseurs non identifiés dans l'ouest du Bangladesh, où se multiplient les attaques contre les minorités religieuses, a annoncé la police dimanche.

Environ huit hommes, armés de machettes et de bâtons en bambou ont attaqué les soufis samedi soir pendant leur sommeil, dans le village d'Ektapur. "Trois membres du groupe ont été battus par les assaillants. Parmi eux, figurait une femme âgée de 50 ans qui a été grièvement blessée par une arme tranchante", a déclaré à l'AFP le chef de la police locale, Humayun Kabir. Le soufisme compte de nombreux adeptes dans le Bangladesh rural. Cette attaque n'a pas été revendiquée mais, ces dernières an-

Son pilote malade, Solar Impulse 2 tarde la dernière étape de son tour du monde



L'avion solaire Solar Impulse 2 a retardé samedi son départ d'Egypte pour Abou Dhabi, dernière étape de son tour du monde, en raison de l'état de santé du pilote. "Je suis malade. Problème d'estomac. Je préfère retarder le décollage de Solar Impulse. Je ne peux pas voler 48 heures dans cet état", a indiqué le pilote Bertrand Piccard sur son compte Twitter, alors qu'il devait quitter l'Egypte dans la nuit. Arrivé mercredi à l'aéroport du Caire, Solar Impulse 2 devait quitter la capitale égyptienne et entamer la dix-septième et dernière étape de son périple vers Abou Dhabi, d'où il était parti le 9 mars 2015. Depuis le début de l'aventure, l'avion est piloté en alternance par les deux pilotes suisses, André Borschberg et Bertrand Piccard. "Piccard ne se sentait pas bien hier. Il allait beau-

ANNONCES CLASSÉES



■Loue Appart F2 - Hall - Terrasse - Cuisine - SDB - Meublé + Garage de voiture au Rond-point des Pompiers de Choupot - ORAN - Pour l'été - Tél : 0551.39.05.07

■Pour vos cours séjours à ORAN : Loue Studio meublé à la Semaine en face l'hôpital pédiatrique de Canastel - Tél : 0669.42.83.19

■Vends Apparts : F4 - 153 m². Vue sur mer. Bel-Air avec 2 places de parking. Bon prix + F3 RDC élevé avec parking Femandville + F3 - 3ème étage Hay Sabah - Chouhada + F4 - 135 m² avec place de parking Point du Jour - Tél : 0560.18.38.27

■Avendre Appartement F4 Gd Standing. Sup. 252 m² avec terrasse (252 m²) 2ème étage d'une Maison de Maître de 2 niveaux - Endroit très calme - Parallèle avec Sidi Chahmi - Sa-vignon - Tél : 0795.41.18.09

■A louer Appartements F3 + F2 meublés à Ain Turck - Tél : 0550.20.73.45

■A vendre bel Appart F3 - Acté - 3ème étage. 2 façades. Libre de suite. Très bon voisinage, sis à Eckmühl, Avenue d'Oujda (ex-Bâtiment BATA en face le marché) - Contactez-nous au N° : 0772.26.14.54 - 0556.89.35.13

■Vends des beaux Apparts F3 et F4 (lux) avec garage - Cuisine équipée - Placard - Chaudière...etc. Avec des Locaux commerciaux à : Belgaid - Castors et Front de Mer - Tél : 0550.46.18.22

■LoueAppart F3 - Meublé - 3ème étage - Tou-tes commodités - à Akid Lotfi - Tél : 0771.938.968

■TLEMCE : A louer F4 équipé à LIMAMA centre-ville près Mosquée Imam Ali - Tél : 0554.16.12.69

■A louer 1 Studio en face l'Hôtel Royal - Tél : 0557.13.36.20

■Vends : F3 Seddkia + F3 Akid + F3 centre-ville - Loue : F3 Seddkia + Studio - Tél : 0559.08.59.85

■Loue pour la saison estivale un bel F3 très bien équipé, meublé, avec toutes commodités (ADSL - M. à laver - 2 LED - Gaz, Eau... etc.) à Paradis-plage - Ain Turck - ORAN - 1^{er} étage - Tél : 0558.18.13.18

■Vends F4 - 120 m² - 4ème étage : 1 super grand Salon + 3 P.C. SB - 1 Dressing + 1 Séchoir - USTO Pyramides - Tél : 0557.21.43.50

■Vds F3 - 77 m² - Acté - 2 Faç. 3ème étage. Cité calme. Jardin - Parc et Parking gardé H24 - Ecole & Lycée à côté. Offert : 840 M - Cité Benaida (Zitouna) à proximité de la Station Bahia - Tél : 0658.13.99.08

■A louer un très propre Appartement F3 à Maraval - ORAN pour des personnes sérieuses ou des étrangers sérieux - Tél : 0540.422.400

■Avendre ou à louer Résidence F4, bon état, sise à MARSA BEN M'HIDI (ex-PORT-SAY) Wilaya de TLEMCEN. Sup. 100 m². Actée. Vue sur mer, 4 Balcons, dans un Complexe avec jardinage - Tél N° 0662.72.35.73 ou 0776.77.04.54

■Loue à Paradis-plage - Ain Turck grand F5 - 156 m² - Meublé - Climatisé - RDC de Villa : Juillet - Août ou Année - à 150 m de la plage - Tél : 0661.20.51.37

■Vends bel Appart F3 - 92 m² - 1^{er} étage Cité 82 Logts LSP El Kérma, côté nouvelle Polyclinique et en face Ecole primaire - Tél : 0558.79.43.27

■F3 à vendre à Maraval - 2 façades - Acté / Chercne Studio à ORAN ou environs (Particulier) - Tél : 0658.47.33.23

■A louer un joli Appartement F3 au 4^{ème} étage situé à Haï Zitouna - Tél : 0560.95.04.57

■Vends Appart 207 m² au 1^{er} étage avec une grande Terrasse à Maraval dans un immeuble de 2 étages - Tél : 0542.20.26.85

■Vends grand F2 (60 m²) à ORAN-Centre + Vends à MASCARA Lot de Terrain 150 m² - Tél : 0771.82.03.87

■Vends / Loue bel Appartement F3 Promotionnel haut standing avec Box au Sous-sol - Toutes commodités - dans une résidence de luxe à ORAN - Prix 45 000.00 DA - Tél : 0792.07.21.24

■Vends Appartement F3 - RDC - Cité Grande de Terre en face Salle El Afrah. Dar Beida. Bd commercial: Convient Cabinet médical ou autres - Tél : 0794.58.38.59

■A louer : F1 - F2 - F3 équipés pour saison estivale Eden-plage + Villa Boussevila + F3 1er USTO + Villa Bd Millénium + Dépôt 1.000 m² Hassi Ameur Z.A. - IMMO LIBÉR-TE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■Vente Appartement F4 - 5ème étage Haï Sabah avec Ascenseur - Tél : 0796.21.79.28

■SIDI BIEL-ABBES : Vends Appart F5 - 3 façades - 3ème étage - Bien situé - Haut standing - Avec toutes commodités - Avec parking en face Matemité - Tél : 0551.21.68.13

■A louer ou à vendre Appartement F4 - 100 m² - 1^{er} étage à Point du Jour - Pas d'intermédiaire SVP - Tél : 0553.51.10.39

■Loue Appart au RDC pour bureau. F2 + Hall (Grandes Pièces lumineuses) en face lycée Lotfi à côté de Natixis Banque - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0794.10.50.49

■Loue : F1 Miramar 2ème (2 U) + F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6.5 U) + F6 Larbi Ben M'hidi 2ème (7 U) + Villa El-Kérma (4 U) - Agence "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■A vendre F5 - 178 m² - Très belle Maison éclairée. Double façade : 5 Pièces + Hall + Grande Cuisine + S. de bain + 02 Balcons - Prix après visite - Tél : 0796.52.90.93 - 0559.21.08.34

■A louer Studio 20 m² - 2ème étage centre-ville entre Rue de la Bastille et Rue Larbi Ben M'hidi - 0200.00 DA par mois - Contrat 12 mois plus 2 mois caution - Tél : 0793.71.32.99

■A louer joli Appart F2 - 61 m² - Meublé. Tout confort. Location 1 année + 1 mois caution - M. 55.000 DA Nég. - ORAN, Rue d'Igny - 1er étage - Libre de suite - Tél : 0542.84.67.60

■Vends ou Echange F3 - Acté - Au Rez-de-chaussée à la cité Benboulaïd - ARZEW. Pour l'échange contre Appartement similaire à BE-THIOUA - Etudie toute proposition - Tél : 0696.60.38.17

■Location Appartement Pyramides USTO - 130 m² - 4 Pièces + Cuisine + SDB - Terrasse de 10 m² au 2ème étage - Climatisation + Elément de cuisine - Tél : 0796.99.57.11

■Loue Studios - Appartements équipés. Eau H24 - Garage - Entrée individuelle dans quartier résidentiel à Trouville à 300 m de la plage - Ain El Turck - Tél : 0661.31.45.79 - 0771.75.32.76

■Pour un couple marié avec enfant : Cherche à louer un Appartement F2 (non meublé) pour longue durée, dans un Immeuble ou Niveau de villa à : Maraval - Choupot - Boulanger - Yaghmoracen et les environs - Pas d'intermédiaire SVP - Tél : 0773.23.89.00

■Trois Apparts F3 + Local commercial de 50 m² à louer, neufs, dans une résidence calme à St-Eugène à quelques mètres du stade - Contacter : 0551.12.62.85

■SBA - Vends appartement F5 - 102 m² - 2ème étage Cité 402 Logts Hadjaoui - Sidi Djilali - Bon voisinage - Tél : 0552.88.08.90

■A vendre F4 - Acté - RDC - Cité les Amandiers - Prix demandé : 650 U - Donné : 600 U - Tél : 0555.26.03.51

■Bonne Affaire : Vends bel Appart neuf avec toutes commodités, garage voiture + Tél. + Inter. - Bien ensoleillé - Acté - Possibilité Promesse de Vente - Faire offre - Tél : 0560.19.41.25 - Misserghine

■Société de Promotion Immobilière vend Appartements à Canastel - Appelez notre Service Commercial aux : 041.42.84.65 / 0555.02.23.44

■Vends F2 / F3 et F4 à Delmonte derrière la CASORAN - Actés + Livret foncier - Prix très intéressant. Immeuble construction neuve : Ascenseur. Dalles espagnoles - Tél : 0775.93.79.95 - 0555.69.02.99

■A vendre un joli Appartement F5 dans Immeuble composé de 4 locataires - Bien situé au centre d'EL-KARMA - Tél : 0550.79.64.44

■Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Chérine avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna... etc.) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans un quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■A louer à ORAN : Appart F3 grand standing - Meublé - 1^{er} étage - Cuisine équipée - Chambre à coucher avec plasma - Salon (Bibliothèque + Plasma) - Tél : 0661.21.12.31

■Avendre F3 modifié en F4 - Acté - au 3^{ème} étage - Sup. 86 m² - à Ain Turck - Toutes commodités - Tél : 0778.88.83.00 ou 041.60.45.20

■A louer : 2 Pièces - Cuisine - SDB + WC au RDC - Prix à débattre - Situé à 324 Coop. En-Nahda - Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0771.66.25.46

FÉLICITATIONS

Les familles



KAÏD ET
SOLTANI
féllicitent
leur fils
KAÏD HADJ

MOUFFOK
pour sa réussite au Baccalauréat
Série Technique/Math avec
mention.
" Tu es ma fierté ".
Ton père :
KAÏD LISSANE-EDDINE

FÉLICITATIONS

A l'occasion de



la réussite au
BAC de notre
très cher fils
**GHOMARI
OUSSAMA**,
toute la famille GHOMARI te
félicite et te souhaite beaucoup
de réussite à l'avenir
INCHA'ALLAH.

Mille Bravos **OUSSAMA**.
Ta famille



■Vente Villa à SENIA - Kara 2 - Sup. 283 m² avec Livret foncier - Finie - Façade 15 m - Boulevard Haï Houari Boumediene N° 243 - Tél : 0770.96.40.38

■Vends grand F2. Refait à neuf, avec 2 Terrasses - 04 Façades + 1 Garage pour voiture à Hassi Bounif - Tél : 0771.67.30.91

■Vente Appart F4 meublé et équipé au 2^{ème} étage au centre-ville Bd Maâta, à proximité des Bus - Tramway - Collège - Lycée... Sup. 96 m² - Chauffe-eau - Climatiseur - Eau disponible H24 - Ligne téléphonique et Internet - Prix : 15 négociable - N° 0781.08.34.78

■A louer 7 Gds Appartements dans une villa, idéale pour clinique ou des cabinets médicaux ou même cabinet d'avocat, huissier, notaire... Situés à ARZEW, proche du tribunal, de la gendarmerie et de la polyclinique sur un Bd - Tél : 0541.61.13.65 ou 00336.59.01.78.89

■Part. Vd Villa à Trouville 280 m², bâtie 135 m² : 2 Ch. à coucher, 1 Cuis. Améric. - Salé à manger et Séjour. Véranda. Dressing. SDB (Douche et Jabia). WC. Jardin. Garage (1 V). Gde cour (3 V). WC. Douche. Espace libre. Ch. C. - Clim - B. Eau. P. Ap. Vis. et RDV après midi - Tél : 0675.39.61.93 - Curieux et Ag. s'abstenir

■V/Loue Villa 2 000 m² avec piscine, vue sur mer ORAN ou Ech. C/ Logt ORAN - ALGER - V / Loue Villa 500 m² face wilaya MOSTAGHEN - Ech. C/ Aff. ORAN - AG : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.06.89.97 - 0560.19.33.11

■V/Ech. Bt 4 F5 (1 par niveau) + G + Bain public à Courbet - V/Ech. Bt 50 F1 + Locaux en finition ORAN-Ville - AG : 0560.93.85.72

■Vends Maison de Maître bien aménagée au bord de la mer (Pieds dans l'eau) à Clair-e-Fontaine (Ain El Turck - Oran) - Tél : 0541.63.53.57

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

■A vendre Villa R+1 - RDC : Dépôt - 1^{er} : 3 Pcs. Cuis. Sal. WC. SDB. Terrasse. Gd Hall - Sur 200 m² à Bd Millennium Haï Akid Lotfi en parallèle Almania Meuble - Tél : 0560.93.85.72

RC Relizane Une confusion délétère

M. Zeggai

Changement de décor au sein du Rapid de Relizane qui n'est pas prêt de voir le bout du tunnel. Reprise des entraînements reportée à plusieurs reprises, nouvelles recrues non régularisées, hébergement des joueurs guère assurée, bras de fer engagé entre l'éventuel patron de la société sportive Abdelkader Hou, et le président de l'EURL Hakim Bouhenni, tel est le climat qui règne actuellement au Rapid de Relizane. Cette confusion a contraint le wali à réagir pour désamorcer la crise. En effet, le premier magistrat de la wilaya a réuni quelques industriels pour les inviter à investir au club. L'objectif des autorités locales est clair: dissoudre l'EURL pour la création d'une nouvelle SSPA pour se mettre en conformité avec les règlements régissant les clubs professionnels. En ce sens, Abdelkader Hou a affiché ses intentions et semble déterminé à accéder à la tête du club comme en témoigne sa promesse de mettre le paquet en injectant la bagatelle de deux milliards de centimes pour devenir l'actionnaire majoritaire, et ce, d'autant plus qu'il a le soutien du nouveau président du CSA, Hichem Kheireddine. Mais on vient d'apprendre que le nouvel investisseur a conditionné sa venue à la tête du RCR par le départ de l'actuel président Hakim Bouhenni.

Cette sortie a été motivée, selon Abdelkader Hou, par les dernières déclarations de Hakim Bouhenni. Devant la tournure des événements, ce dernier a l'intention de démissionner comme il l'avait fait à maintes reprises durant la saison



Ph.: Arch.

écoulée. Pour contrer son rival, Hakim Bouhenni entend annuler les contrats des nouveaux joueurs qu'il a engagés lors de l'intersaison. Cette situation n'est guère surprenante dans la mesure où ce sont les conséquences de l'euphorie de l'accèsion 2014/2015 qui a dissimulé les carences d'une gestion anarchique. A présent, le RCR est en train de récolter ce qu'il a semé. Encore plus, au RCR, on persiste à commettre les mêmes erreurs, ce qui a amené le club à être interdit de recrutement en raison des conflits avec des joueurs ayant déposé leurs contrats au niveau de la CRL. Or, cette saison, les fans du Rapid ne sont guère convaincus par la qualité de certaines nouvelles recrues. Hakim Bouhenni, qui s'est inspiré

de la même méthode de l'ex-président du CSA Azzi Djillali, a commis l'erreur de mettre la charrue avant les bœufs en recrutant les joueurs avant d'engager un entraîneur. Ce qui risque d'être préjudiciable au club lors du prochain exercice qui s'annonce très difficile face aux ténors de la Ligue 1. En parallèle, les milliers d'inconditionnels attendent avec impatience l'évolution de la situation qui ne prête guère à l'optimisme, car il y a des signes qui ne trompent pas en football. Encore une fois, l'intervention du wali est plus que nécessaire pour mettre fin à cette mascarade qui frappe de plein fouet le club cher au regretté Benaouda Boucherit et les autres notables de Relizane qui avaient écrit l'histoire du RCR.

RC Kouba

La DJS exige une nouvelle liste des membres de l'AG

M. Lamine

Le RC Kouba, qui est toujours à la recherche de son lustre d'antan, continue de boire le calice jusqu'à la lie. Ses problèmes ne finissent pas de s'étaler au grand jour et entrent au projet, celui de réintégrer l'élite dont il fut un pensionnaire respectable avec la flopée de grands joueurs qu'il a enfanté dans les décennies 60-70.

Quoi qu'il en soit, le Raed est toujours en quête de la meilleure solution qui pourrait lui permettre de repartir sur de nouvelles bases à partir de la saison prochaine. Les énormes difficultés éprouvées sur le plan sportif et de gestion lors du précédent championnat devaient

inciter ses dirigeants à mettre de côté leurs divergences qui n'ont fait qu'alourdir l'atmosphère et ont exacerbé la colère des supporters qui suivent avec anxiété les tractations relatives aux préparatifs de l'organisation de l'assemblée générale ordinaire du club.

Les membres de la commission qui avait remplacé le bureau sortant de la saison écoulée viennent d'être sommés par la DJS d'établir une nouvelle liste de cette assemblée qui doit être composée de 35 membres, selon l'ancien joueur international du club Abdellaziz Safsafi qui fait partie de cette commission. Mais cette opération est déjà contestée par des membres qui craignent d'être éliminés, et cela

pourrait retarder la tenue de l'AGO qui était prévue cette semaine, en attendant celle de l'AG élective où plusieurs candidats sont annoncés, tels que Belguidoum, Messani et Bouzid.

Il y a que ces deux opérations doivent se dérouler le plus tôt possible dans le but de constituer l'effectif de la nouvelle saison et désigner l'entraîneur. Toujours est-il que le plus important pour les futurs dirigeants consiste à trouver l'argent nécessaire pour couvrir les frais de l'équipe tout au long de la saison prochaine. On laisse entendre qu'un partenariat pourrait se conclure prochainement avec une entreprise de Tchéquie, spécialisée dans la chaufferie.

US Tébessa

Du pain sur la planche pour le président Ounis

A. Mallem

Après avoir obtenu un plébiscite de la part des membres de l'assemblée générale et des supporters qui l'ont porté dernièrement à la tête des Canaris, le président de l'US Tébessa Ounis Yacine, a annoncé la couleur. « Nous nous fixons pour objectif, au cours des prochaines quatre années, de remettre le club à sa véritable place parmi l'élite du football national. Aussi, nous allons mettre le cap sur l'accèsion dès cette saison », a-t-il déclaré à la cantoñade, en se mettant au travail. Pour ce faire, Ounis aura du pain sur la planche du fait qu'il nous a révélé n'avoir rien trouvé en place. A titre d'exemple, les comptes bancaires

sont bloqués par les créanciers, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de subventions de la part des autorités locales et de wilaya. Et dans ce domaine, notre interlocuteur doit compter d'abord sur les propres moyens du club. Il a signalé encore qu'il n'a pas trouvé de lieu d'hébergement pour les joueurs extra-muros. « C'est surtout du côté de l'administration que le vide se fait sentir. Et pour cause, aucune structure, aucune organisation n'est en place, c'est le néant ! ». Et d'affirmer qu'il doit tout refaire. « Je viens de désigner mon bureau exécutif et dimanche, nous avons déposé le dossier d'agrément au niveau de la wilaya », a indiqué Ounis. En matière de recrutement, le président de

l'UST pense boucler cette opération demain. Pour le moment, il a réuni un effectif de 23 joueurs et il compte le compléter avec le recrutement de deux autres éléments. « Nous n'avons retenu que cinq joueurs de l'effectif de la saison écoulée.

Nous avons fixé le début de la préparation le 25 juillet par un stage qui s'effectuera à domicile avant d'enchaîner avec un second en Tunisie, avant de revenir au berceau quelques jours avant le coup d'envoi du championnat de division nationale fixé début septembre.

Pour sa part, l'entraîneur Houhou a souhaité que le coup d'envoi du championnat soit reporté afin de lui permettre de mieux superviser les nouveaux joueurs.

USM Aïn-Beida Un séduisant projet pour retrouver les hauteurs

A. Mallem

Le vice-président de l'USM Aïn-Beida Bouras nous a informé que l'APC a débloqué et viré au compte du club la somme de 3,5 milliards de centimes. « Cela va nous permettre d'effectuer un bon départ et jouer les premiers rôles cette saison. Et avec l'aide du wali qui nous a assuré de son soutien financier avec la gratification d'un don de 450 millions de centimes pour avoir assuré le maintien, cette manne suffira largement pour cette saison », a estimé notre interlocuteur. Ce dernier a confirmé que l'USMAB compte développer un programme de formation de jeunes du cru basé sur la recherche de talents dans la perspective de l'accèsion en divisions supérieures et remettre, à bref ou à long terme, l'équipe des Haracktas parmi l'élite du football national. « Pour ce grand projet, le président de l'USMAB, le docteur Ameyar, est en train de mener un travail de restructuration et d'équipement du club, lié aussi à l'union sacrée de tous les enfants du club autour de l'équipe actuelle », dira encore le vice-président, avant d'ajouter :

LRF Annaba

Mebrek Ahmed reconduit pour un autre mandat

Tayeb Zgaoula

Le président sortant Mebrek Ahmed a été élu à main levée, dimanche par les 44 membres sur les 66 que compte l'assemblée générale, au cours de la tenue de l'AGE qui s'est tenue à la maison de jeunes de la cité 5 Juillet, en présence du vice-président de la FAF Abdelkader Chaâbane, le président de la commission de l'éthique Attoui Ali et le président de la commission des élections Salah Ghanem. Ce clavé s'est déroulé dans une ambiance bon enfant, ce qui a permis aux présidents des clubs et aux représentants des arbitres de faire leurs choix en toute transparence. Dans ce contexte, le vice-président de la FAF Abdelkader Chaâbane s'est déclaré satisfait de l'esprit du

Tamanrasset - Tournoi international de football à six 32 équipes présentes à la sixième édition

Trente-deux (32) équipes, totaling quelque 400 participants, prennent part à un tournoi international de proximité de football à six joueurs, qui a débuté samedi après-midi au stade de proximité du quartier Tahaggart à Tamanrasset, en présence d'une foule de supporters. Ce tournoi, qui en est à sa sixième édition, enregistre la représentation de 8 pays de l'Afrique subsaharienne (Mali, Niger, Togo, Sénégal, Nigéria, Burkina-Faso, Guinée et Bénin), en plus d'une équipe de la wilaya de M'sila et d'autres formations de différents quartiers de la wilaya hôte (Tamanrasset). Selon le président de l'association Amis de l'Atakor (partie organisatrice), Bachir Arbaoui, toutes les conditions ont réunies pour assurer le succès de ce tournoi, qui

se poursuivra jusqu'au 6 août prochain, et qui est devenu une tradition qu'accueille chaque été la capitale de l'Ahaggar. L'objectif étant, en plus de créer un espace récréatif et sportif et de repérer des joueurs talentueux, d'ancrer la culture de la coexistence et de paix entre les habitants de la ville et la communauté d'Afrique subsaharienne qui y est établie. Pour de nombreux jeunes présents à ce rendez-vous sportif, il s'agit d'une occasion de se défouler et de laisser s'exprimer les talents en herbe, ainsi qu'un espace d'occupation des jeunes pour les éloigner des maux sociaux et des dangers de la drogue, en plus de promouvoir le sens du bon voisinage et de créer une animation sportive à Tamanrasset.

Oran

Une nouvelle pelouse synthétique pour le stade Ahmed Zabana

M. Benboua

Le stade Ahmed Zabana d'Oran va être doté prochainement d'une nouvelle pelouse en gazon synthétique. Cette information nous a été confirmée par le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran, Badreddine Gharbi. «Nous avons déjà soumis cette proposition à la tutelle pour doter le stade Zabana d'une nouvelle pelouse, qui viendrait remplacer l'actuelle dont l'état s'est sérieusement détérioré», a indiqué Gharbi avec sa disponibilité habituelle.

Ce dernier nous a fait savoir que le «cahier de charges a même été déposé au niveau du service des marchés de la wilaya d'Oran et qu'un appel d'offres sera lancé dans moins de dix jours». Ceci dit, et si les délais sont respectés, les travaux devront débuter dans les jours à venir, ce qui représente une très bonne nouvelle pour le sport et les équipes oranaises et plus particulièrement le Mouloudia

d'Oran, qui est domicilié en championnat de Ligue 1. Pour rappel, il y a deux ans, une proposition a été faite au MJS pour le changement de la pelouse du stade Ahmed Zabana en gazon naturel, mais cette option n'a jamais vu le jour, notamment après que l'Algérie eut perdu l'organisation de la CAN 2017.

Le stade Zabana, d'une capacité d'accueil de plus de 40.000 places, possédait une pelouse naturelle lors des années 1990. Devenant toutefois impraticable, elle a été remplacée par une autre en gazon artificiel après que l'enceinte eut été fermée pendant une longue période. Mais comme la plupart des surfaces revêtues en gazon synthétique, celle du stade Ahmed Zabana a fait les frais de la surcharge. Aussi, il semblerait que le nouveau stade olympique de Belgaïd, dont la réception est prévue l'an prochain, a fermé la porte à toute éventualité pour la pose d'une nouvelle pelouse en gazon naturel au stade Ahmed Zabana. Pour le DJS d'Oran, qui a réitéré sa

volonté à servir le sport et les sportifs de la ville, il estime que la nouvelle pelouse sera de meilleure qualité et facilitera même la pratique d'autres disciplines, comme le rugby qui revient progressivement au devant de la scène, grâce notamment au Stade Oranais et à la jeune Fédération algérienne de Rugby, qui a organisé sur cette même pelouse du stade Ahmed Zabana le premier match international face à la Tunisie. En conclusion, Badreddine Gharbi a précisé que la pelouse devrait normalement être prête lors de la première semaine du mois de septembre. Dans le camp du Mouloudia d'Oran, cette nouvelle a été accueillie avec beaucoup de satisfaction, comme en témoigne la déclaration du médecin de l'équipe. «La pelouse actuelle est devenue un véritable danger pour la santé des joueurs. Mais cette nouvelle pelouse va leur permettre non seulement d'éviter les blessures, mais aussi et surtout d'offrir un meilleur spectacle».

Le Havre

Ferhat brille face à Caen

Journée faste pour Zinédine Ferhat qui a brillé avec Le Havre au cours de la démonstration infligée à Caen (3-0), qui évoque pourtant une division au-dessus, en match amical dans

le derby normand. S'il a rapidement été averti pour un trop-plein d'engagement (11e), l'ancien pensionnaire de l'USMA s'est montré très remuant dès le début de match,

multippliant les bons centres et finissant par trouver Duhamel après avoir éliminé deux adversaires sur l'ouverture du score (26e). De bon augure pour la suite.

Coupe de la CAF - Groupe A

Young Africans et Medeama se neutralisent

Les Young Africans de Tanzanie et les Ghanéens de Medeama se sont neutralisés 1-1, samedi au National stadium de Dar es Salaam, dans le cadre de la 3e journée de la

phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (groupe A).

Les locaux ont ouvert la marque à la 2e minute par N'goma (1-0) alors que les visiteurs ont

égalisé grâce à Ofori (17e, 1-1). La seconde rencontre du groupe a mis aux prises au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa le MOB face au TP Mazembe.

Chelsea

Conte espère un Hazard version Ronaldo-Messi



Le Belge Eden Hazard, quasi transparent la saison passée avec les Blues de Chelsea, est attendu à son vrai niveau par son nouvel entraîneur Antonio Conte. Un niveau qui peut le rapprocher des habituels prétendants au Ballon d'Or. Antonio Conte vient de récupérer une équipe en plein doute en arrivant à Chelsea mais avec le bon discours et la bonne mentalité, certains de ses joueurs comme Eden Hazard peuvent évoluer au niveau des meilleurs du monde comme Cristiano Ronaldo et Lionel Messi. Le «Parrain», comme le surnomme Leonardo Bonucci, en est persuadé. Le tacticien italien a discuté de son groupe samedi soir après la défaite en amical contre le Rapid de Vienne (0-2), concédée avec une équipe largement remaniée. Conte n'avait pas ses recrues Kanté et Batshuayi, ses internationaux présents à l'Euro comme Eden Hazard ou Cesc Fabregas.

Ces deux-là ou le Brésilien Willian, il en attendra beaucoup mieux cette saison pour ne pas revivre un exercice 2015-2016 catastrophique où les Blues, champions en titre, avaient fini dixième. «Chelsea a des joueurs qui peuvent être des top, top joueurs. Avec du travail, ils

peuvent vraiment progresser. Ce sont des joueurs fantastiques avec un immense talent mais en ce moment, le monde ne pense pas qu'ils sont au même niveau que les Messi, Suarez, Neymar, Ronaldo ou Pogba», affirme l'ancien entraîneur de l'Italie dans la presse britannique.

Un joueur est particulièrement attendu au tournant, le Belge Eden Hazard. Meilleur joueur de Premier League il y a deux saisons, avec 14 buts et 9 passes décisives, il a complètement disparu des radars l'an passé, empilant seulement quatre réalisations et trois passes. Mais le capitaine des

Diables Rouges a les moyens de retrouver le lustre qui était le sien à Lille puis au début de son aventure londonienne, il faudra d'abord se remettre physiquement et mentalement.

«C'est important pour nous de récupérer Hazard dans les meilleures conditions, technique, tactique, physique. La mentalité est importante, le cœur est important. Mais j'ai parlé avec lui, il est très heureux ici. Je suis ravi d'entraîner un joueur fantastique comme lui. La saison dernière était mauvaise pour tous les joueurs, pas seulement pour Hazard», conclut Antonio Conte.

Le journal des transferts

Koscielny, remplaçant de luxe au Bayern ?

Laurent Koscielny n'a plus qu'un an de contrat à Arsenal et les négociations en vue d'une prolongation semblent trainer en longueur. Une situation qui n'a pas échappé au Bayern. Le club munichois n'est pourtant pas dépourvu au poste de défenseur central, avec notamment la charnière de l'équipe d'Allemagne, Mats Hummels-Jérôme Boateng. Mais le Sunday Express croit savoir que le Bayern pense à l'international tricolore, afin d'en faire un remplaçant de luxe. Reste à savoir si la perspective d'être remplaçant en Bavière peut être de nature à satisfaire les ambitions d'un titulaire à Arsenal... Laurent Koscielny, 30 ans, a rejoint le nord-est de Londres en 2010, en provenance du FC Lorient.

Le Marseillais N'Koudou proche de Tottenham

13 millions d'euros. C'est la somme que l'OM s'apprête à empocher pour le transfert de Georges-Kevin Nkoudou selon les informations de France Football. L'hebdomadaire rapporte que l'ancien Nantais, passé du FCN à Marseille pour un peu plus de 1 million d'euros l'été dernier, serait tout proche de s'engager pour cinq saisons avec Tottenham. Il était courtisé par plusieurs autres clubs européens, dont le FC Séville.

Alvaro Arbeloa en route pour l'AC Milan

Alvaro Arbeloa à l'AC Milan ? C'est fait selon Sport Mediaset. En fin de contrat au Real Madrid à l'issue de la saison dernière, l'international espagnol aurait déjà paraphé un contrat d'une saison, plus une en option, en faveur du club lombard. Alvaro Arbeloa, 33 ans, connaît ainsi sa deuxième expérience en dehors de l'Espagne, lui qui a joué à Liverpool entre 2007 et 2009. Formé au Real, il a évolué au Deportivo La Corogne avant de prendre la direction d'Anfield et avait rejoint Bernabeu en 2009.

Arsenal et la Juventus prêts à tout pour Gonzalo Higuain

94 millions d'euros. C'est le montant de la clause libératoire de Gonzalo Higuain. Montant que les clubs intéressés par sa venue vont devoir débourser, sachant que le patron du Napoli, Aurelio De Laurentiis, n'est pas disposé à négocier. Cela ne semble pas effrayer Arsenal et la Juventus. La radio napolitaine Kiss Kiss rapportait samedi que les Gunners étaient prêts à payer 50 à 60 millions d'euros plus Olivier Giroud pour débaucher l'international argentin. Ce dimanche, Higuain est à la Une de tous les plus grands quotidiens italiens (Gazzetta dello Sport, Corriere dello Sport, Tuttosport...), lesquels évoquent l'offensive à venir de la Juventus. Le club piémontais aurait en tête de faire deux propositions : une de 94 millions d'euros, et une autre, avec une importante somme d'argent et plusieurs joueurs en échange, dont l'international italien Simone Zaza. Higuain, 28 ans, est sous contrat jusqu'en 2018 au Napoli.

Monaco : Fabinho plaît à José Mourinho

Fabinho, de Monaco à Manchester United ? Le Sun nous apprend en tout cas que José Mourinho s'intéresse de près à l'international brésilien de l'ASM. Il serait en quête d'une référence au poste d'arrière droit et aurait jeté son dévolu sur Fabinho, 22 ans, sous contrat jusqu'en 2019 sur le Rocher et évalué entre 15 et 25 millions d'euros. Reste à savoir si les patrons du club de la Principauté souhaitent se séparer de leur joueur.

Wilfried Bony à Everton, John Stones à City ?

John Stones est sans doute le défenseur le plus courtisé du moment en Angleterre. L'international anglais d'Everton est notamment dans le viseur de Manchester City depuis de longues semaines et le manager des Toffees, Ronald Koeman, a récemment rencontré le patron du recrutement des Citizens, Txiki Begiristain, selon les informations du Mirror. Si les patrons du club de Goodison Park visent un transfert sec de 60 millions d'euros, Koeman, lui, préférerait une somme d'argent plus un joueur de Manchester City en échange. En l'occurrence, il aimera attirer l'international ivoirien Wilfried Bony à Liverpool. D'autant plus que l'avenir de Romelu Lukaku est encore incertain, ce dernier étant lui aussi très courtisé... John Stones, 22 ans, est sous contrat jusqu'en 2019 à Everton. Idem pour Wilfried Bony, 27 ans, du côté de City.

Après N'Golo Kanté, Riyad Mahrez à Chelsea ?

Coup double pour Chelsea ? Après avoir arraché la signature d'N'Golo Kanté, les Blues visent un autre joueur de Leicester City, récent champion d'Angleterre, l'international algérien Riyad Mahrez. Une information du Daily Express. Le quotidien précise que l'intéressé a refusé l'offre de prolongation des Foxes et souhaite quitter le King Power Stadium, même si Claudio Ranieri est «très confiant» quant au fait qu'il va rester. Reste à savoir si les patrons de Chelsea sauront se montrer assez convaincu pour attirer Riyad Mahrez, 25 ans, natif de Sarcelles (93), sous contrat jusqu'en 2019 et recruté en provenance du Havre, son club formateur, pour un demi-million d'euros en 2014. Arsenal et le FC Barcelone sont sur le dossier.

Giaccherini est Napolitain

Après un Euro convaincant avec la Squadra Azzura, Emanuele Giaccherini a attiré l'attention de l'une des toutes meilleures équipes de Serie A. Dauphin de la Juventus la saison passée, le SSC Naples a officialisé ce samedi le recrutement du milieu offensif, en provenance de Sunderland, qu'il avait rejoint en 2013. En échec avec les Black Cats, Giaccherini avait été prêté à Bologne l'an passé, et revient donc définitivement au pays. L'international italien a signé un contrat de trois ans avec le club campanien.

Man Utd: Matuidi en cas d'échec avec Pogba ?

Si Manchester United souhaite toujours récupérer Paul Pogba, parti pour la Juventus en 2012, l'opération s'annonce particulièrement complexe pour un joueur sous contrat avec la Vieille Dame jusqu'en 2019 et dont le transfert pourrait dépasser les 100 millions d'euros. D'après L'Equipe, le club désormais entraîné par José Mourinho pourrait se rabattre sur Blaise Matuidi en cas d'échec dans le dossier Pogba. Le milieu de terrain du PSG possède le même agent que Pogba, le sulfureux Mino Raiola, et Zlatan Ibrahimovic, qui a rejoint cet été les Red Devils.



09.00 Bonjour d'Algérie (Best of)
10.00 Holm oua haqqa
10.50 Loulou
11.15 Qouloub tahta ramad
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Oua khoudiaa el inssane
13.45 Moudoun mina el aâlem

14.15 Qouloub fi sira'e
15.00 La nuit du patrimoine «Tamanresset»
17.15 El moudhi-choune
17.30 Makbar comédia
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Holm oua haqqa
19.00 Journal télévisé en français

19.25 Kol wahad oua adouah

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Qouloub fi sira'e
21.40 Entre parenthèses
23.15 Waldi
00.00 Journal télévisé en français



09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.41 Météo 2
12.55 Toute une histoire
13.52 Tour de France à la voile
14.00 Cyclisme
16.40 Vélo club
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.52 Météo 2
19.00 Journal
19.35 Parents mode d'emploi
19.49 Météo 2

20.00 Major Crimes



Saison 3 - Episode 7

- Deux options
Avec Mary McDonnell, GW Bailey, Anthony Denison, Michael Paul Chan
Alors que la brigade enquête sur le meurtre de J.B. et Sandra Lanier, deux personnes âgées, l'équipe apprend que Linda, la belle-fille des Lanier et veuve de leur fils, mort d'une tumeur au cerveau, avait déposé le matin même ses deux jeunes enfants chez leurs grands-parents. Ils sont immédiatement portés disparus, les recherches n'ayant rien donné dans la villa et les environs.
22.55 Les dames
00.40 Alyah

19.55 Le bonheur est dans le pré



Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura
Au cours d'une même journée, Francis doit faire face à une grève dans son entreprise, supporter les plaintes constantes de son épouse et subir un contrôle fiscal. C'en est trop : son cœur lâche au restaurant, alors qu'il dîne avec son ami Gérard. Francis se retrouve à l'hôpital, puis en convalescence. Un soir, à la télévision, il regarde une émission sur des personnes disparues.
21.45 Grand Soir 3
22.10 Federica Montseny, l'indomptable
23.05 Parents sous contrat
23.55 Bittersweet Sixteen
00.10 La plage



arte

TV5MONDE

12.00 La quotidienne, la suite
13.50 Lénigme du grand menhir
14.50 Décollage pour l'Amérique
15.45 L'aventure des premiers hommes
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
18.55 Les liaisons sauvages
19.55 Sale temps pour la planète
20.40 Vu sur Terre
21.35 C dans l'air
22.40 Avis de sorties
22.50 Les routes de l'impossible
23.40 Roses, un marché épiqueux
00.35 Manana, reine des léopards

12.20 Arte journal
12.35 Bancs publics (Versailles rive droite)
14.40 Planète corps
15.25 Les jardins suspendus de Babylone
16.20 X.enius
16.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
17.15 La Grèce, des montagnes à la mer
18.00 Kevin et les lions
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Le diable au corps
21.45 Spring Breakers
23.15 Le voyage en Occident
00.05 The Woman with the Broken Nose

11.10 Tour de France 2016
15.00 Questions pour un champion
15.30 64' le monde en français
16.35 Tout compte fait
17.30 Le journal de France 2
18.05 Commissaire Magellan
20.05 TV5Monde le journal Afrique
20.25 Le journal de la RTS
21.00 Barbecue
22.35 Plein soleil
23.00 TV5Monde le journal
23.30 Le journal de l'économie
23.35 Ports d'attache
00.30 Vu de l'intérieur
01.00 TV5Monde le journal



CANAL+ 21.25

SPÉCIAL INVESTIGATION

- Front National : l'oeil de Moscou
Présenté par Stéphane Haumont

Depuis quatre ans, Marine Le Pen affiche ostensiblement son rapprochement avec le régime de Vladimir Poutine, le président russe. En avril 2014, la présidente du Front National s'est rendue à Moscou pour affirmer le soutien de son parti aux revendications de la Russie sur la Crimée. Depuis, l'Eurodéputée a été reçue à plusieurs reprises officiellement par la Douma, le parlement russe, tandis que des émissaires du Kremlin sont apparus dans les grands rendez-vous politiques du FN. Les journalistes ont enquêté sur les raisons de ce lien et sur les conséquences au sein du parti frontiste.

OCS MAX 19.40

LE FILS DU MASK



Avec Jamie Kennedy, Alan Cumming, Traylor Howard, Bob Hoskins

Tim Avery, dessinateur de BD, file le parfait amour avec sa compagne Tania, qui souhaite avoir un enfant. Mais cet adolescent attardé ne se sent vraiment pas prêt à devenir père. Tout bascule le jour où son chien trouve un mystérieux masque. Tim l'endosse et entame une folle soirée qui finit sous la couette avec Tania. Neuf mois plus tard, celle-ci met au monde un enfant doté de pouvoirs surnaturels.

CINE + FAMIZ 19.45

MISS DÉTECTIVE



Avec Sandra Bullock, Michael Caine, Benjamin Bratt, Candice Bergen

Gracie Hart, agent du FBI, et son partenaire Eric Matthews sont sur la piste d'un terroriste, surnommé «Le Citoyen». Ce dernier menace de faire exploser une bombe lors du concours de Miss Etats-Unis. Gracie infiltré le concours en se faisant passer pour la représentante du New Jersey. Victor Melling est chargé de sa métamorphose. Au cours des préparatifs, Gracie sympathise avec Cheryl, une candidate.



19.55 Esprits criminels



11.00 Les douze coups de midi

11.55 Petits plats en équilibre été

12.00 Journal

12.48 Météo des plages

12.50 Les feux de l'amour

14.05 Petits plats en équilibre été

14.10 Prise au piège

15.40 Quatre mariages pour une lune de miel

16.45 Bienvenue chez nous

17.50 19H live

18.55 Météo

19.00 Journal

19.35 Météo

Saison 10 - Episode 18

- L'échiquier politique
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, AJ Cook, Matthew Gray Gubler
L'épouse de Benjamin Troy, membre du Congrès, a disparu. Il s'agit très certainement d'un enlèvement. L'équipe du BAU est rapidement sollicitée parce que l'élu compte de nombreux ennemis. Les agents conseillent à toute la famille Troy d'accepter une protection policière constante tant que Sophie n'aura pas été retrouvée.
22.25 Flash



20.00 L'amour est dans le pré



09.10 New Girl

11.45 Le 12.45

12.10 Scènes de ménages

12.45 Le gentleman célibataire

14.45 Un chien très chanceux

16.25 Les reines du shopping

17.35 Chasseurs d'appart'

18.45 Le 19.45

19.25 En famille

Saison 11 - Episode 3

- Présenté par Karine Le Marchand
Hélicicultrice dans les Alpes-Maritimes, Monique se prête au speed dating dans un restaurant parisien. La quinquagénaire a minutieusement préparé ses sept entrevues car elle ne veut pas se tromper après deux divorces. Bruno, viticulteur dans le Bas-Rhin, appréhende ce moment crucial : ses deux coups de cœur du courrier vont-ils se confirmer ? Bernard, éleveur de vaches laitières dans l'Aisne, attend, quant à lui, trois prétendantes qui ont pu faire le déplacement.
23.25 Nouveau look pour une nouvelle vie



19.55 Acquitted



11.20 The Big Bang Theory

11.44 La météo

11.45 Le petit journal de la semaine

12.20 Les nouveaux explorateurs

13.20 Hostages

14.50 Sabine

15.05 Adaline

16.55 Le transporteur : héritage

18.30 The Big Bang Theory

19.10 La météo

20.14 Le petit journal de la semaine

20.50 Les Guignols

Saison 1 - Episode 5

- Secrets de famille
Avec Susanne Boucher, Lena Endre, Nicolai Cleve Broch, Ingar Helge Gimle
Angeline veut savoir quelles preuves indirectes ont amené les enquêteurs à soupçonner Aksel du meurtre de Karine à l'époque des faits. Elle le persuade de la laisser rencontrer son avocate. Puis, elle insiste pour discuter avec Tonje, celle qui a fourni un alibi à Aksel.
21.25 Spécial investigation
22.20 L'œil de Links
22.50 Coup de chaud
00.25 Cerise



12.40 LoliRock

13.00 H2O, l'île des sirènes

13.25 Super 4

14.15 Les chroniques de Zorro

14.55 Ultimate Spider-Man

16.00 Angelo la débrouille

17.10 Les as de la jungle à la rescouisse

18.00 On n'est pas que des cobayes !

20.00 Franchise obligatoire

21.25 Ça n'arrive pas qu'aux autres

22.45 Garnier contre Sentou

23.10 Franck Dubosc : A l'état sauvage

12.50 Enquêteur malgré lui

16.45 Vampire Diaries

18.25 Confessions intimes

19.50 Arthur 3 : la guerre des deux mondes

21.25 Arthur et la vengeance de Maltazard

23.10 Franck Dubosc : A l'état sauvage

21.25 Astérix et le coup du menhir

22.50 Les 30 ans du Top 50



10.50 W9 Hits
11.40 Malcolm
16.40 Un dîner presque parfait
17.50 Malcolm
19.35 Soda
19.55 Les douze travaux d'Astérix
21.25 Arthur et la vengeance de Maltazard
23.10 Franck Dubosc : A l'état sauvage



Bélier 21-03 au 20-04

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie. Mais comme le moral est bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous allez pouvoir vous débarrasser de préoccupations personnelles. Vous oublierez vos soucis. Vous pourrez ainsi vous donner à fond pour atteindre l'objectif que vous cherchez depuis longtemps.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Les choses ne sont pas toujours aussi claires que l'on aimerait les voir. C'est votre cas en ce moment mais la bonne humeur et votre forme auront raison de toutes les hésitations.

Cancer 22-06 au 22-07

Grâce à votre forme physique (et votre moral s'en ressent) vous n'aurez pas à attendre la fin de la journée pour atteindre le but. Vous aurez une vue très claire de la direction à prendre.

Lion 23-07 au 23-08

Vous ne connaissez pas votre chance d'avoir de vrais amis sur lesquels vous pourrez vraiment compter quand vous en aurez besoin. Cette richesse si rare que vous possédez, ne la gaspillez pas en discussions stériles et inutiles. Faites confiance à votre bonne étoile.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous vous mettrez dans une situation délicate ce qui vous vaut certaines remontrances qui tombent plutôt mal. Vous vous remettrez facilement de cet inconvénient désagréable.

Balance 24-09 au 23-10

Votre bon sens et votre don de l'organisation devraient vous aider à réaliser une bonne opération pouvant vous apporter des satisfactions immédiates.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre opinion très personnelle sur un sujet épique pourrait choquer une personne sensible. Prenez soin de modérer votre position intransigeante pour éviter tout conflit.

Sagittaire 23-11 au 21-12

N'hésitez pas à utiliser votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez, même s'il s'agit d'une personne importante.

Capricorne 22-12 au 20-01

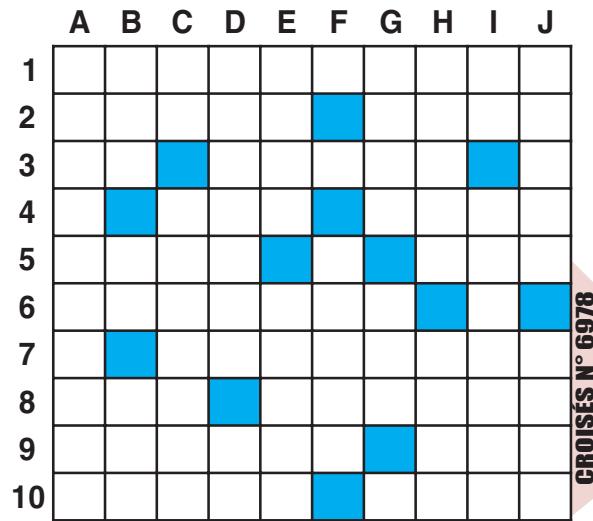
Vous pensez, sans doute à tort, que vous possédez une grande influence sur quelqu'un de très important pour vous. Pourtant vos sentiments ne sont pas très loin des siens. Vous allez devoir faire face pour résister à une intrusion dans votre vie. Vous vous en tirerez par une pirouette.

Verseau 21-01 au 18-02

Il y a des moments dans la vie où il faut faire un choix. On ne sait plus trop ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. C'est sans doute le moment d'envisager quelques changements indispensables et repartir à zéro.

Poissons 19-02 au 20-03

Nul doute que vous parviendrez relativement facilement à vous imposer malgré les réticences répétées de quelqu'un que pourtant vous aimez bien. Le moral aidant vous arriverez à convaincre de vos capacités à gérer une situation qui se présentait plutôt mal que bien.



Horizontalement:

- Forts effets de serre.
- Emballer.
- Partit en cloche.
- Contracté.
- Panse en partie.
- Mal de tête.
- Repris.
- Salle de soins.
- Passe du bon temps.
- Découverte.
- Perdes de substance.
- Possessif.
- Si on en trouve, c'est blâmable.
- Découronner.
- Passage à relire.
- Passe. Bête aux bois.

Verticalement:

- Elles méritent un savon.
- Matière de cours. Botte haut. H comme hellène.
- Romains. Toutes bêtes.
- Beau fixe pour les adeptes du grand (et petit) véhicule. Deux à trois.
- Bidule. Trotte.
- Va d'un pas pesant.
- Crier.
- Terme à terme anglais.
- Faire le beau.
- Etat d'Europe.
- En genre et en nombre.
- Elargir.
- Simple comme bonjour ! Service auto.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6977

D	A	N	G	E	R	E	U	S	E
E	P	A	R	S	B	L	E		
N	O	R	A	D	O	U	C	E	
I	C	I	B	O	U	L	O	T	
G	A	I	N	E	L	E	U	R	
R	U	S	E	L	I	M	E	E	
E	T	S	A	I	S	E	N		
U	R	E	T	R	E	N	O	N	
S	E	H	E	R	I	T	E	E	
E	S	S	E	S	I	S	I	S	

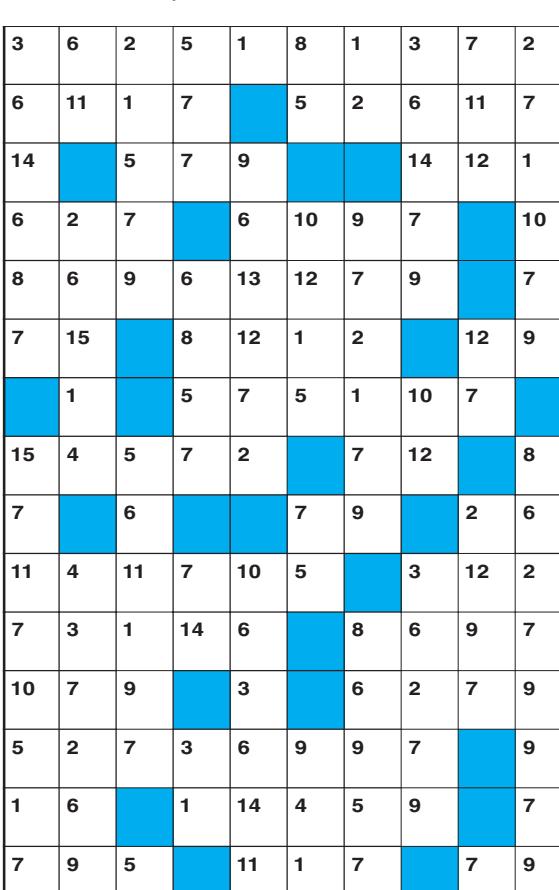
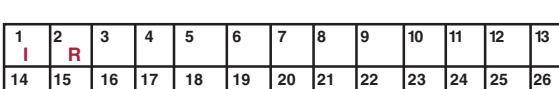
FLECHES N°6977

I	M	B	E	C	I	L	E	S
L	A	N	O	E	X			
L	I	E	N	U	I	V		
E	S	P	S	A	L	I		
G	C	A	P	O	T	E		
A	D	C	I	N	T	R		
L	E	V	E	R	I	E		
E	T	A	P	R	E	S		
O	S	T	E	G				
E	N	V	O	I	E	A		
T	E	E	O	R	A	L		
E	R	R	O	N	E	S		
E	R	O	N	E	S	T		

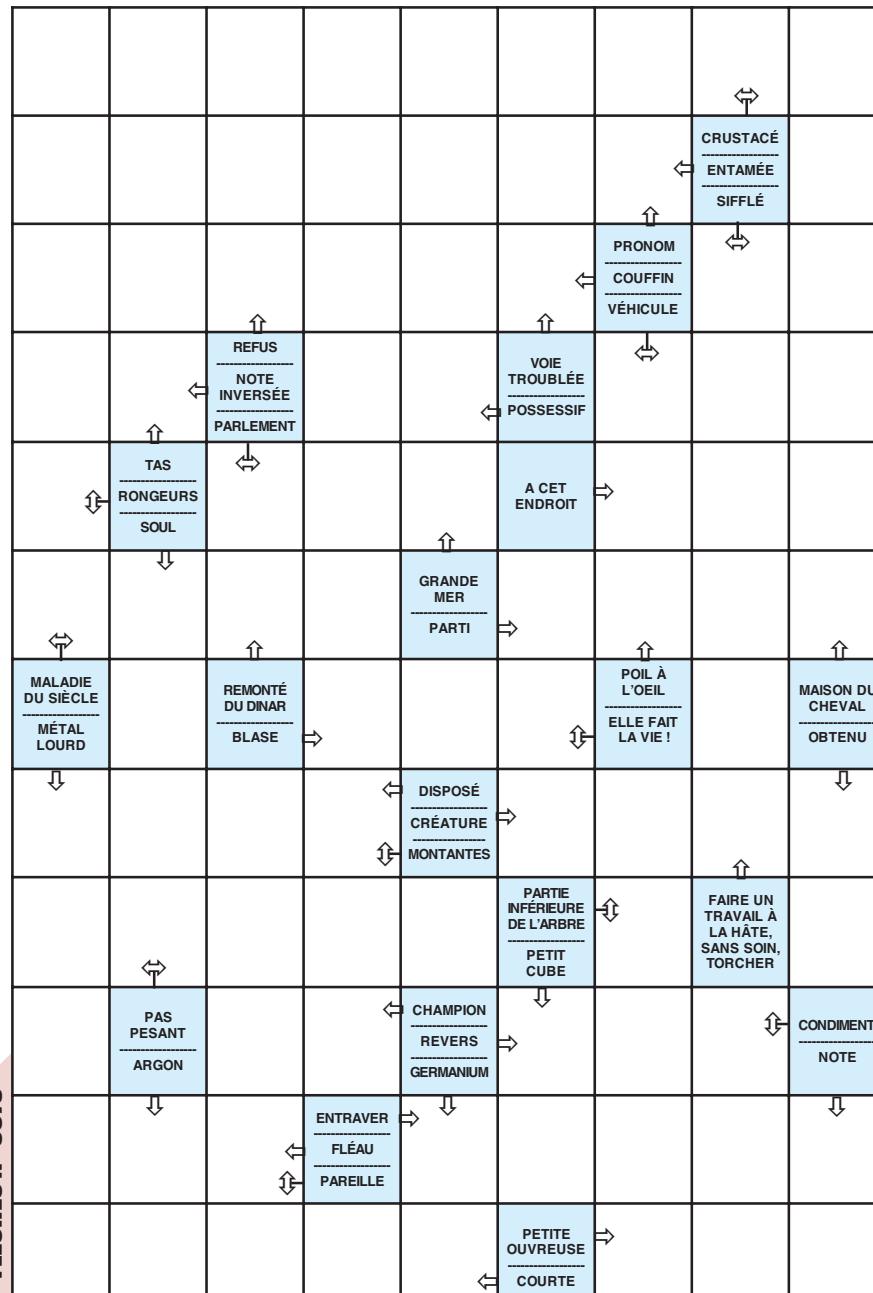
FOUILIS N° 6977 CHEVALIERE (Cheval - Hier)

CODES N° 6977

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	R	C	A	N	U	E	S	T	O	M	D	L
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
B	V	G										



Jeux proposés par Chérifa Benghani

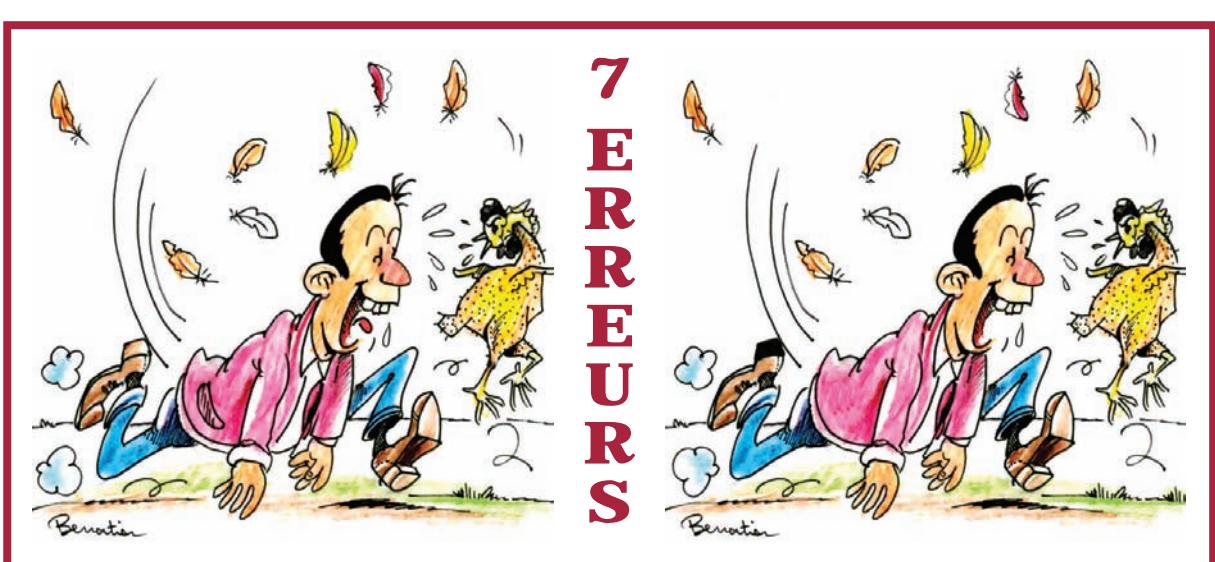


ACCENT - AVENUE - CAVE - CONTENTEMENT - DEMENT - DURCIR - EMIGRATION - FROMENT - FANTOME - GENERALEMENT - GROGNEMENT - HEUREUSEMENT - HONNEUR - HORIZON - ISSUE - JONCHER - LIEN - LIME - LIONNE - LITRE - MEGOT - MISS - MORVE - NOMBRE - NOTAIRE - ORME - ORTIE - PIGER - OSER - PIMENT - QUAI - REPENTIR - RETROGRADER - RONCE - RUEE - SANG - SENAT - TACT - THEME - TROT - VOIR.

M	O	R	V	E	G	E	N	N	O	I	L	E	F
T	R	I	T	N	E	P	R	R	I	C	R	U	D
N	R	S	A	U	P	N	E	I	L	N	O	E	E
E	E	S	R	I	O	E	M	R	O	M	N	I	V
M	H	U	M	Z	V	O	I	R	E	N	T	A	M
E	C	E	I	T	R	O	L	N	O	R	C	U	E
D	N	R	S	S	I	M	T	H	E	M	Q	G	V
T	O	R	T	R	O	I	C	U	R	R	S	O	A
H	J	R	E	D	A	R	G	O	T	R	E	T	E
N	O	M	B	R	E	R	I	A	T	O	N	P	N
T	N	E	M	E	T	N	E	T	N	O	C	I	E
A	T	N	E	M	E	L	A	R	E	N	G	C	T
N	C	T	N	E	M	N	G	O	R	G	E	C	N
E	A	N	O	I	T	A	R	G	I	M	E	R	A
S	T	T	N	E	M	E	S	U	R	E	H	F	

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er raccomode.
- Mon 2e c'est se gondoler.
- Mon tout, c'est jouer des flûtes.



USA: trois policiers tués dans des tirs à Baton Rouge



Trois policiers ont été tués et trois blessés dimanche lors d'une fusillade à Baton Rouge (Louisiane) où la mort d'un jeune Noir début juillet avait provoqué une vague d'indignation et de manifestations, selon le bureau du shérif local. L'un des tireurs est mort, et deux autres "pourraient être en fuite", selon un communiqué du bureau du shérif. Les circonstances exactes de la fusillade ne sont pas encore connues, mais il semble que les forces de l'ordre soient intervenues à la suite d'une première fusillade.

"Il semble qu'ils (les agents) ont répondu à une fusillade", a expliqué Casey Rayborn Hicks, porte-parole du shérif, sur la chaîne locale WAFF9. Plusieurs agents -- de la police de Baton Rouge et dépendant du shérif -- ont été blessés ont été transportés dans les hôpitaux locaux, a précisé le communiqué. Ce drame se produit dans un contexte de très fortes tensions raciales dans la capitale de Louisiane, qui a été le théâtre de nombreuses manifestations contre les violences policières. Ces manifestations, réprimées sans ménagement, avaient suivi la mort début juillet d'Alton Sterling, un vendeur ambulant noir abattu par un policier.

Les quartiers rebelles d'Alep totalement assiégés par l'armée syrienne



Les quartiers est de la ville d'Alep tenus par les rebelles sont maintenant "complètement assiégés" après que l'armée syrienne a repris le contrôle de la dernière route d'approvisionnement y menant, a indiqué dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). "Les combattants du régime sont désormais sur la route du Castello et l'ont totalement coupée", a indiqué Rami Abdel Rahmeh, directeur de l'OSDH. De ce fait, "les quartiers de l'est sont complètement assiégés", a-t-il ajouté. Le 7 juillet, les forces pro-régime étaient parvenues à couper de facto cette route située au nord-ouest d'Alep, qui restait le dernier axe de passage pour les hommes et les marchandises vers ces quartiers.

Elles avaient alors pris position à moins de 500 mètres de la route et pouvaient tirer sur toute personne ou tout véhicule l'empruntant. Un combattant rebelle a confirmé dimanche à l'AFP qu'"Alep était dorénavant à 100% assiégée". "L'armée a atteint la route et a même arrêté un groupe de civils qui s'y trouvaient", a-t-il ajouté, en précisant qu'elle avait également placé des sacs de sable en guise de barrières.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

La coalition reprend ses opérations contre Daech depuis la Turquie

La coalition contre le groupe Etat islamique a repris ses opérations aériennes contre Daech depuis la Turquie, suspendues après la tentative de putsch militaire, a indiqué dimanche le Pentagone. "Les opérations de la coalition contre le groupe Etat islamique ont repris dans toutes les bases en Turquie" après la réouverture de l'espace aérien turc aux avions militaires, a déclaré le porte-parole du Pentagone Peter Cook dans un communiqué. La Turquie joue un rôle clef dans les opérations de la coalition contre le groupe Etat islamique. Après avoir longtemps tergiversé, elle a autorisé en juillet dernier l'utilisation par la coalition de sa base aérienne d'Incirlik (sud), pour le lancement d'opérations aériennes en Syrie toute proche et en Irak.



Les Etats-Unis, qui ont 1.500 militaires et civils sur la base, y ont déployé notamment des drones, des avions d'attaque au sol A-10, des avions de guerre électronique Prowler et des avions ravitailleurs. La Turquie avait suspendu l'utilisation de son espace aérien par des avions militaires après la tentative de putsch vendredi soir.

Dissolution du principal groupe de l'opposition chiite de Bahreïn

Le principal groupe de l'opposition chiite de Bahreïn, le mouvement Al-Wefaq, a été dissous dimanche par la justice de ce petit royaume du Golfe secoué par des violences. Le tribunal administratif de Manama a en outre prononcé la saisie des fonds de ce mouvement au "profit du trésor public", selon une source judiciaire. Al-Wefaq était poursuivi par les autorités qui l'accusent de ne

pas respecter la loi et de "favoriser le terrorisme". Le verdict a été prononcé, selon la source judiciaire, en l'absence des avocats de la défense qui se sont retirés lors d'une précédente audience pour protester contre l'interdiction qui leur avait été faite de consulter les archives du mouvement pour bien préparer leurs plaidoyers. Les activités d'Al-Wefaq (L'entente) avaient été suspendues le 14 juin

par un tribunal bahreïni, ses locaux fermés et ses fonds gelés. Mais le ministère de la Justice déclamait la dissolution pure et simple du mouvement. Ces décisions ont suscité des critiques, de Washington mais aussi d'organisations de défense des droits de l'Homme qui ont dénoncé une tentative d'éliminer "ce qui reste de l'opposition" dans ce petit royaume du Golfe.

Paris refuse tout «chèque en blanc» à Erdogan

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault, a réclamé dimanche le respect de l'Etat de droit en Turquie, refusant tout "chèque en blanc" au président Recep Tayyip Erdogan, qui a lancé une vaste purge au lendemain du coup d'Etat raté. "Il fallait condamner le coup d'Etat en Turquie, c'est la moindre des choses", a déclaré M. Ayrault à la chaîne de télévision France 3. Mais "nous voulons que l'Etat de droit fonctionne pleinement, ce n'est pas un chèque en blanc pour M. Erdogan". "Il ne faut pas faire de purges. Ceux qui ont porté atteinte à la démocratie doivent pouvoir être poursuivis dans le cadre de l'Etat de droit", a répété M. Ayrault. "Les Européens sauront le rappeler lundi prochain encore à Bruxelles (où se tient un



conseil des Affaires étrangères). Nous ne cesserons de répéter l'exigence démocratique vis-à-vis des Turcs". Interrogé par ailleurs sur la

"fiabilité" d'Ankara en matière de coopération contre les djihadistes de Daech, le ministre a répondu que "des questions se posaient".

EDITORIAL

Mahdi Boukhalfa

QUELQUES ENSEIGNEMENTS D'UN PUTSCH AVORTÉ

Dès réactions plus ou moins mitigées étaient enregistrées à la suite de l'annonce par les autorités turques de l'avortement du coup d'Etat organisé par une partie des officiers supérieurs de la puissante armée turque. Car au silence observé dans les premiers moments de l'annonce du coup de certaines capitales occidentales, s'en est suivi, dans l'inextricable confusion ayant suivi le communiqué des putschistes jusqu'à la télévision publique investie par des militaires, un soupçon de soulagement au départ d'Erdogan et de son parti islamiste, l'AKP, du pouvoir en Turquie. Mais, très vite le vent et la donne ont confirmé en fait que le pouvoir actuel en Turquie est plutôt bien vu par les Turcs, descendus comme un seul homme dans la rue à travers le pays défendre la démocratie et refuser que les militaires ne prennent le pouvoir, au nom de la "démocratie", et qui ne quitteront en fait plus le pouvoir, replongeant à nouveau le pays dans la dictature militaire, la loi martiale et la fin des libertés.

Car si l'appel d'Erdogan a été entendu par les Turcs pour défendre la démocratie et s'opposer aux putschistes, il y a aussi et surtout cette position moderniste des partis de l'opposition, y compris l'ennemi juré du chef de l'AKP, l'imam en exil Fethullah Gülen, qui ont

infrastructures du pays. En cela, les putschistes, emmenés par plusieurs généraux, avaient tout faux: la rue les a hués et ne les a pas suivis. L'actuel gouvernement, même s'il est mené d'une main de fer par l'AKP, à qui l'opposition reproche certaines dérives sur le plan des droits de l'homme, le harcèlement des minorités politiques ou un retour à la restriction des libertés, notamment d'expression, n'est pas vraiment boudé sur le plan politique.

En offrant la solution de la construction d'un grand pays, tourné vers la modernité, en surfant sur la fibre patriotique des Turcs et leur passé glorieux du temps des grands sultans, il a réussi à fédérer une grande partie de la jeunesse qui croit à son programme politique, à ses objectifs. Et puis, il y a cette erreur fatale des putschistes qui ont cru que toutes les composantes de l'armée seront au rendez-vous du coup, oubliant que les travées des loyalistes parmi les officiers supérieurs, dont ceux de la marine, sont importantes et que, surtout, la police et les services de renseignement restent un élément stratégique qui a fait avorter ce putsch. Finalement, Erdogan et la Turquie sortent encore plus forts de cette épreuve et que le peuple turc ainsi que les partis ont montré une fois encore leur maturité politique. Et surtout que la Turquie a définitivement tourné le dos aux militaires.

Prise d'otage en Arménie par un groupe armé lié à l'opposition, un mort

Un policier a été tué dimanche lors de l'attaque d'un bâtiment de la police à Erevan par un groupe armé lié à un leader d'opposition emprisonné, exigeant la démission du président arménien et qui a pris plusieurs personnes en otages. "Un groupe d'hommes armés est entré dans le bâtiment d'un régiment de la police à Erevan et retient des otages", a annoncé le Service national de Sécurité (SNS) arménien. L'un des assaillants a affirmé que parmi les otages figurait le chef adjoint de la police nationale. "Un policier a été tué et deux autres blessés. Deux otages ont été libérés", a-t-il ajouté. Un parlementaire qui a pu rencontrer les préneurs d'otage, Nikol Pachinian, a dit à la presse que le groupe avait d'abord pris huit otages mais en avait ensuite libéré un qui souffrait de problèmes de santé. "L'Etat arménien continue à opérer normalement, et la police continue à protéger l'ordre public et assurer la sécurité", a déclaré le SNS, démentant les rumeurs de coup d'Etat courant sur les réseaux sociaux.

Ooredoo : Facebook illimité et 50 Mo d'Internet à 50 DA



Suite au succès de sa promo spécial Ramadhan « Facebook illimité et 50 Mo d'Internet à 50 DA seulement », partout en Algérie, Ooredoo continue à accélérer l'accès à l'Internet mobile et fait profiter ses clients de cette formule d'une manière permanente. En effet, à tout moment, les clients Ooredoo peuvent profiter de Facebook illimité et de 50 Mo d'internet, valables pendant 2 heures pour 50 DA seulement. En plus des 50 Mo d'Internet utilisables pour naviguer sur le web, le client bénéficie d'une utilisation Facebook illimitée lui permettant de dialoguer, publier, commenter, partager des images, des vidéos, des documents... etc. Le client peut acheter plusieurs forfaits par jour et avoir la possibilité de les cumuler avec d'autres forfaits. Pour profiter de cette offre, valable à travers tout le territoire national, il suffit au client de composer *151# sur son téléphone portable ou d'aller sur le site http://choof.ooredoo.dz et choisir ensuite son forfait, indique un communiqué de cet opérateur.